Bibliothèq. du Parlement
Ottawa

Dix-neuvième Année—No. 21 | **EDITION QUOTIDIENNE** | **Vendredi, 2 Décembre, 1870**

BUREAUX DU JOURNAL :
A MONTREAL, RUE ST. JACQUES, 230

Abonnements :

EDITION QUOTIDIENNE.—Au Canada, un an, $6 ; six mois, $3.
EDITION HEBDOMADAIRE.—Au Canada, un an, $2 ; six mois, $1.
Pour les Etats-Unis : Edition Quotidienne un an, $7.50 en or ; Edition Hebdomadaire, un an, $2.50 en or. Les frais de port inclus dans les deux cas.
☞ *Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne reçoit pas d'abonnement, pour moins de six mois. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné.*

LE PAYS

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeurs-Propriétaires, - - LOUIS PERRAULT & Cie.

BUREAUX DU JOURNAL :
A MONTREAL, RUE ST. JACQUES, 230

Annonces :

Première insertion, 7 centins par ligne ; chaque insertion subséquente, 2 centins par ligne. Le carré de 20 lignes, $40 pour l'année et $25 pour six mois le demi-carré de 10 lignes, $25 pour l'année, et $15 pour six mois, avec le privilége d'un changement mensuel. Adresses professionnelles n'excédant pas 8 lignes, $10 pour l'année, $6 pour six mois et $2 pour un mois.
☞ *Toute annonce envoyée sans être accompagnée d'un ordre mentionnant le nombre d'insertions sera publiée pendant six mois.*

Assurances.

COMPAGNIE
D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU,
DE LA
CITE DE MONTREAL

DIRECTEURS :
BENJAMIN COMTE, ECR.
R. A. R. HUBERT, ECR., | AND. LAPIERRE, ECR.
HUBERT PARÉ, ECR., | J.-BTE. HOMIER, ECR.
NARCISSE VALOIS, ECR. | N. VILLENEUVE, ECR.
JAMES E. MULLIN ECR., | FERD. PERRIN, ECR.

Le principe sur lequel est basée notre Assurance Mutuelle est certainement le plus économique et le plus sûr ; chaque année l'a prouvé depuis 1859.

Ce système d'assurance a encore l'avantage d'être national, puisque ce sont des Canadiens qui s'assurent entr'eux, et se dispensent ainsi d'aller verser leur prime en des mains étrangères.

D'ailleurs, les compagnies d'assurances basées sur un autre principe, reconnaisssent l'excellence du système mutuel, et il ne peut y avoir de danger que dans l'imprudence ou l'inexpériencedes administrateurs et de la direction, ce qu'a fort bien compris notre Assurance Mutuelle en choisissant des Directeurs expérimentés, et qui savent comment éviter les inconvénients et parer aux défectuosités qui existaient avant 1859. Ajoutons à cette garantie la prospérité croissante de la société actuelle depuis les quelques années qu'elle existe, et nous sommes certains d'un succès constant et marqué pour l'avenir, et cela sans augmenter les taux d'assurance qui ne sont guère que la moitié de ceux qu'on exige dans les autres sociétés.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, rue St Sacrement.

ALFRED DUMOUCHEL,
Secrét--Trésorier.
1 mai 1870. aa—144

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION,"
19 et 20, CORNHILL, LONDRES.
CAPITAL - - - - - £2,500,000 Sterling.

DEPARTEMENT DU FEU.

Réglement Immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux occupant tous une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en hommes d'affaires.

DEPARTEMENT SUR LA VIE.

Quatre-vingt pour cent des profits provenant de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Police ayant droit aux profits. La moyenne des Bonus divisés en 1868 est de £2 2s 0d par cent. Toutes réclamations sont payées un mois après que la mort de l'assuré a été prouvée.

FREDERICK COLE, *Secrétaire.* *Surintendant :*—**A. TELLIER.**
MORLAND, WATSON & Cie., *Agents généraux pour le Canada.*
BUREAU :—385 et 387, RUE ST. PAUL, MONTREAL.
mai 1870. aa-cfps-151

Compagnie d'Assurance
LA ROYALE,
CONTRE LE FEU et SUR LA VIE.

Capital........................£2,000,000 Stg.
Revenu annuel au-dessus de... 800,000 "
Fonds accumulés investis .... 1,500,000 "

Bonus considérables, égaux à 2 pour cent par Année.

Réglement libéral des Réclamations garanti aux assurés.

TOUS LES DEBOURSES PAYES PAR LA COMPAGNIE

W. E. SCOTT, Ecr., M. D, Médecin Inspecteur

ASSURANCE CONTRE LE FEU, sur toute espèces de propriétés, prises à des taux modérés
ALFRED PERRY, Inspecteur.
H. L. ROUTH, Agent.
J. L. BRANLT,
Agent pour le Département Français.
24 juin 1870. fm-187

ASSUREZ-VOUS
Sur la Vie et contre les Accidents
Dans la célèbre Compagnie d'Assurance
TRAVELERS
DE HARTFORD.

$700 par jour durant six ans !

La Compagnie d'Assurance TRAVELERS DE HARTFORD, CONN., émit sa première Police d'Assurance contre les accidents en Avril 1864 et en Avril 1870, elle avait payé au-delà de

SIX MILLE POLICES,

tant sur la vie que contre les accidents, aux diverses successions des personnes assurées. C'est donc au-delà de DEUX MILLE POLICES par an durant six ans, et plus de SIX POLICES PAR JOUR qui ont été ainsi payées, ces assurances ainsi effectuées variaient de $5 à $10,000 chacune, de sorte que la compagnie a payé dans ce court espace de temps $1,200,000 en tout, soit : *Sept cents Dollars par jour pendant six ans.*

BUREAU A MONTRÉAL :
241 RUE ST. JACQUES.
THOS. E. FOSTER,
Agent Général.
Nov. 16, 1870 aa—8

J. H. LECLAIR
ARPENTEUR,
NO. 15, RUE ST. LAMBERT
Au-dessus de MM. LABADIE
6 mai 1870. m-148

Madame Chs. Fuhrer,
SAGE-FEMME,

LICENCIÉE par le Collége de Hambourg, Allemagne, et par le Collége McGill, Montréal, No. 6, RUE ST. ELIZABETH, continue à recevoir chez elle les Dames qui auraient besoin de ses soins. Tous l'attention et le confort désirable, ainsi que d'excellents soin médicaux sont donnés aux malades. Cette maison a été établie en 1870.
13 juin 1870. aa-178

AVIS.

Des listes de Souscription au FONDS DES BLESSÉS et ORPHELINS de l'ARMÉE FRANÇAISE ont été déposées chez MM. Picault & Fils, No. 75, Rue Notre-Dame, Alphonse Doutre & Cie., Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, Libraires Hôtel Jacques-Cartier, Hôtel Cosmopolitan (Gianelli), J. & D. Sadlier, libraires, coin des Rues Notre-Dame et St. François-Xavier, Dr. de Lorimier, Carré Chaboillez, Aug. Amos, 46, Rue St. Pierre, E. Chanteloup, 587, Rue Craig et à la *Maison Dorée*, Rue des Fortifications.
27 août. 241

Chemins de Fer.

Cie. du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS
POUR L'HIVER DE 1870-71.

AUGMENTATION DE VITESSE

Nouveaux chars pour les trains Express

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST :

Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires ....8.00 A. M.
Express de nuit pour Ogsdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest à.... 3.00 P M
Train d'accommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires, à.................................... 6.00 A M
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires.... 4.00 P M
Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9.30 A.M. Midi, 2.00 P.M. et 5.00 P.M. Le train de 2.00 p. m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST :

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 6.45 A M
Express pour Boston viâ Vermont Central.. 9.00 A M
Express pour New-York et Boston viâ le Vermont Central.............................. 3.45 P M
Express pour Island Pond .... 2.09 P M
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticooke et Norton Mills, seulement à........................ 10.10 P M

☞ Chars dortoirs pour chaque convoi de nuit. Bagage marqué (checked).

Le steamer *Carlotta* ou *Chase*, laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis Après-Midi, à 4.00 hs. P. M. Le comfort est excellent pour les passagers et pour le fret.

Les Vapeurs de la Compagnie Internationale, qui sont en correspondance avec le Chemin de Fer du Grand Tronc, laissent Portland tous les Lundis et Jeudis à 6 hs. P. M., pour St. Jean, N. B., etc.

On peut se procurer des Billets à toutes les principales Stations de la Compagnie.

Pour plus de détails et connaître le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations intermédiaires, s'adresser au Bureau où l'on vent des billets, à la Station Bonaventure, ou au Bureau No. 39, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Montréal, 21 nov. 1870—12 Directeur-Gérant

GREAT WESTERN DU CANADA.

A compter de cette date, jusqu'à avis contraire, les Trains laisseront TORONTO aux heures suivantes :

Train Express à 7 heures A. M., pour Hamilton, Ste. Catherine, Suspension Bridge, Buffalo, Harrisburgh, Guelph, Paris, Ingersoll, London, Sarnia, Detroit, Chicago et les stations intermédiaires.
" " à 9.35 heures A. M., pour Hamilton, Ste. Catherine, Suspension Bridge, Buffalo, Rochester, Albany, New-York, Boston et les stations intermédiaires.
" " à midi, pour Hamilton, Paris, Ingersoll, London, Détroit, Chicago, Milwaukee, Salt Lake City, San Francisco, etc.
Train Omnibus à 4 heures 35 minutes du soir sur toutes les Stations à l'Est et l'Ouest sur la route principale pour Londres et Guelph.
" Passagers et Fret à 5 heures 30 minutes du soir, rencontre à Hamilton l'Express du soir pour l'Est et l'Ouest et Sarnia.

LES CÉLÈBRES
VOITURES-SALONS de PULLMAN

Feront le trajet sur l'Express Est Atlantique, et Express Ouest Pacifique.—CHARS-DORTOIRS, (*Palace Sleeping Cars*) sur tous les trains de nuit.

LES CONNEXIONS se font au Pont Suspendu avec les trains du New-York Central R. R., pour Buffalo et tous les endroits à l'Est et à Détroit, avec les chemins de Fer Michigan Central, Michigan Southern, et le Détroit et Milwaukee pour tous les endroits à l'Ouest, ainsi que les Steamers pour Cleveland, Sandusky, Lac Supérieur et Rivière St. Clair ; et à Toronto avec le Grand Tronc et les chemins de Fer du Nord.

Les TRAINS DE TORONTO A HAMILTON se réunissent aux Trains Express de l'Est et l'Ouest sur la voie de Paris, London, Guelph, Petrolia, Sarnia, Détroit, Chicago, Milwaukee, etc.

W. K. MUIR, Surintendant Général.
Bureau principal, Hamilton.
2 avril 1870. 201

NOUVELLE ROUTE DIRECTE
ENTRE LA
Province de Québec
ET LES
ETATS-UNIS.

Depuis que le Chemin de Fer de la Vallée de Massawippi est terminé, cette route est la plus courte et la plus directe sur tous les points des Etats-Unis.

Les convois laissant Lennoxville :

5.00 A. M., en connection avec le convoi laissant Montréal à 10.10 P. M., arrivant à Boston à 6.20 P. M., et New-York à 11 20 P. M.
7.00 P. M., en connection avec le convoi laissant Montréal à 1.30 P. M., et arrivant à Boston à 8.85 A. M., et New-York à 12.30 P. M.

Des billets pour tout le parcours sont vendus aux principaux points des Etats-Unis.

☞ *Demandez pour des Billets viâ Passumpic, R. R.*

H. S. CUTTER, Agent de Fret, Lennoxville.
J. B. HARRIS, Agent de Billets, "
A. H. PERRY,
Surintendant.
Lyndonville, Vt.
14 août 1870. cm-230

Dr. L. J. B. LEBLANC,
CHIRURGIEN DENTISTE,

(Elève et successeur du Dr. Jourdain,) No. 581, RUE CRAIG, AU COIN DE LA RUE COTÉ, Montréal
De 9 à 5 heures, le Dr. LEBLANC extrait les DENTS sans douleur, au moyen du GAZ.
2 mai 1870. aa—144

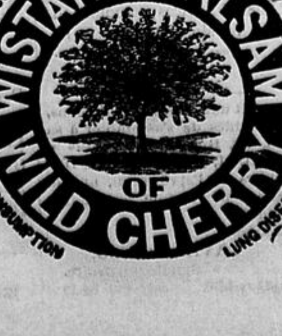

Annonces Diverses.

R. R. R.

Les mois qui contiennent la lettre ci-dessus sont ceux dans lesquels ont peut avoir

Les Huitres en parfaite saveur
Au COSMOPOLITAN, Place d'Armes.

M. GIANELLI annonce respectueusement qu'il a fait des arrangements avec une des premières maisons des Etats-Unis pour recevoir tous les jours, durant la saison, un approvisionnement d'HUITRE DE CHOIX venant des eaux de la Virginie et reconnues comme étant les premières du monde, qu'on peut servir de toutes les façons soit avec leurs écailles ou comme ci-dessus, ou les envoyer aux résidences sur ordre sans charge supplémentaire.
5 sept. 248

PRESERVATION CERTAINE de la VUE

CELEBRES
LUNETTES PERFECTIONNEES
ET
LORGNONS.

Les LENTILLES dont nous nous servons sont Manufacturées par nous, de manière à rencontrer toutes les conditions d'OPTIQUE désirables.

PURES, DURES ET BRILLANTES,

Et remplissent, autant que faire se peut, toutes les conditions ACHROMATIQUES.

La forme particulière et la précision scientifique que nous atteignons à l'aide de machines couteuses et compliquées, nous permettent d'assurer que nos

Lunettes sont les plus Parfaites
qui aient jamais été manufacturées.

Elles donnent une grande clarté à la Vue

Et assurent le BIEN-ETRE et le CONFORT à tous ceux qui en font usage.

Elles améliorent la vue et durent des années sans avoir besoin d'être remplacées. Elles sont donc ainsi les MEILLEURES et les moins CHÈRES.

Seul agent :
JOHN UNDERHILL,
OPTICIEN.
No. 299, RUE NOTRE-DAME, (5ème porte à l'Est de la Place d'Armes.)
6 mai 1870 138

SEWING MACHINES

MACHINNS à VENDRE. Le PREMIER PRIX a été accordé à J. D. LAWLOR à la dernière exposition Provinciale tenue à Montréal, en Septembre 1868, pour la confection des meilleures MACHINES A COUDRE DE SINGER manufacturés dans la Puissance du Canada.

Le soussigné reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu, annonce respectueusement à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il a toujours en magasin un assortiment considérable et varié de MACHINES A COUDRE DE PREMIÈRE CLASSE tant de sa propre manufacture que provenant des meilleures fabriques des Etats-Unis, ayant tous les dernières améliorations et accessoires. Parmi lesquels sont :

La MACHINE DE SINGER à l'usage des familles et des manufactures
Le do HOWE do do do
Le do ÆTNA do do do
Le do FLORENCE do action reversible,
Une nouvelle Machine à Navette, avec table, prix $30 ; aussi un nouveau moulin elliptique à l'usage des familles, construit sur le principe de Wilcox et Gibb, prix (avec table complète) $23. Moulins pour fil clré A. B. et C.

Je garantis toutes les machines faites par moi comme supérieurs sous tous les rapports à ceux de tout autre manufacturier en Canada. J'ai des certificats de tous nos principaux établissements manufacturiers et des meilleures familles de Montréal Québec, et de St. Jean, N. B. attestant leur supériorité. Ma longue expérience dans ce commerce et les grandes facilités pour manufacturer me mettent en état de vendre des Machines à Coudre de Première Classe de 20 à 30 pour cent meilleur marché que tout autre fabricant dans la Puissance. J'offre en conséquence aux agents des meilleures machines à de meilleures conditions.

Les agents voyageurs et locaux feront bien de donner leur attention à ce sujet.

Un escompte spécial sera alloué au clergé et aux institutions religieuses.

Bureau principal : 365, rue Notre-Dame.
Manufacture : 48, rue Nazareth. Montréal.
Succursale : 22 rue St. Jean, Québec : 78 rue King, St. Jean, N.-B., et 18, rue Prince, Halifax N.-E.

Toutes sortes de Machines à coudre réparés et améliorés à la Manufacture, 48, rue Nazareth, et au magasin au-dessus du Bureau, 365 rue Notre-Dame, Montréal.

J. D. LAWLOR,
365, Rue Notre Dame.
février 1870. aa—74

LES DEUX SEULS PREMIERS PRIX
ONT ÉTÉ ACCORDÉS AU
LITTLE WANZER
COMME
MACHINE A COUDRE DE FAMILLE
A. J. PELL
No. 345 RUE NOTRE DAME
fm—8.

Avocats & Notaires.

DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE
J. D.—C.R G. D.—B.C.L. J. BTE. D. L.L.B.
AVOCATS,
No. 57,—RUE ST. GABRIEL,— No 57
30 nov. 1869 aa—19

DORION, DORION & GEOFFRION
AVOCATS,
No. 43, RUE ST. VINCENT, No. 43.
AU DEUXIEME.
L'HON. A. A. DORION, C. R.
V. P. W. DORION, ECR.,
C. A. GEOFFRION, ECR.
12 juin 1867 jno—62

E. LAREAU,
AVOCAT, L.L.B.,
No. 25, — Rue St. Gabriel, — No. 25,
MONTREAL.
E. LAREAU suivra les Cours de St. Jean d'Iberville.
20 sept. cm—261

LANCTOT & LANCTOT,
(MÉDÉRIC) (PHILÉAS)
AVOCATS,
No. 100, Rue St. François-Xavier.
3 août 1870. 220

Thibault & Lareau,
AVOCATS,
No. 36 —RUE ST. VINCENT,— No. 36
MONTREAL.
7 nov. 1870. 301

LEWIS A. HART, M.A., B.C.L.,
NOTAIRE PUBLIC,
29, Rue St. François-Xavier, 29.
déc. 1869 aa—26

Vapeurs Océaniques.

La Compagnie des vapeurs Océaniques de Montréal

Ayant le contrat du Gouvernement du Canada pour le transport des MALLES CANADIENNES et AMÉRICAINES.

1870. ARRANGEMENTS D'ETE. 1870.

Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double engin, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent :

ASSYRIAN	3400	Tonnes	(en construction
CASPIAN	3200	do	Capt. Handyside
SCANDINAVIAN	3000	do	Capt. Ballantine.
PRUSSIAN	3000	do	Lt. Dutton R N R
AUSTRIAN	2700	do	Capt. Wylie
NESTORIAN	2700	do	Capt. A. Aird.
MORAVIAN	2650	do	Capt. Brown.
PERUVIAN	2600	do	Capt. Ballantine.
GERMANY	3250	do	Capt. Graham.
EUROPEAN	2646	do	Capt. Barclay.
HIBERNIAN	2434	do	Lt Smith, R N R
NOVA-SCOTIAN	2300	do	Capt. R. S. Watts.
NORTH-AMERICAN	1784	do	Capt. Richardson.
DAMASCUS	1600	do	Capt. Trocks.
OTTAWA	1831	do	Capt. Archer.
ST. DAVID	1650	do	Capt. Grange.
ST. GEORGE	1468	do	Capt. Jones.
ST ANDREW	1432	do	Capt. Scott.
ST. PATRICK	1207	do	Capt. H. Wylie
NORWAY			Capt. Meylius.
SWEEDEN			Capt. Menzie.

Les VAPEURS de la LIGNE de la MALLE de LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool tous les JEUDIS, et de Québec tous les SAMEDIS, touchent à Loch Foyle pour débarquer et recevoir à bord les Passagers et les Malles venant ou allant en Irlande ou en Ecosse), doivent partir de Québec comme suit :

PRUSSIAN	6 Août
NESTORIAN	13 Août
SCANDINAVIAN	20 Août
PERUVIAN	27 Août
MORAVIAN	3 Sept.
AUSTRIAN	10 Sept.

Prix du passage de Québec :
Cabine........................$70 à $80
Pont................................ 25

Les VAPEURS de la LIGNE GLASGOW (faisant voile de Glasgow tous les MARDIS, et de Québec pour Glasgow tous les JEUDIS), doivent partir de Québec comme suit :

ST. DAVID................................ 4 Août

Prix du passage de Québec :
Cabine........................$60
2ème Cabine.................. 40
Pont.............................. 25

Il y a à bord de chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne pourra assigner les chambres sans qu'elles soient payées.

Pour le bagage et autres détails, s'adresser à Portland à J. L. FARMER ou à HUGH et ANDREW ALLAN ; à Québec à ALLANS, RAE et Cie. ; au Hâvre, à JOHN M. CURRIE, No. 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire ; à Anvers, à AUG. SCHMITZ et Cie ; à Rotterdam à G. P. ITTMANN et ZOON ; à Humburg, à W. GIBSON et HUGO ; à Belfast, à CHARLEY et MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERIE et GREENHORNE, 17 rue Grace-church ; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70 rue Great Clyde ; à Liverpool, chez les frères ALLAN, rue James ou chez
H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Common.
3 mai 1870. aa—133

1870 Navires Faisant le voyage 1870

Tous les 15 jours entre
Montréal, Québec et Londres.

Les puissants navires à vapeur dont les noms suivent, ou d'autres, aussi de première classe, feront tous les quinze jours le voyage entre LONDRES, QUÉBEC et MONTRÉAL, dans l'ordre suivant :

MEDWAY, Capitaine. D. HARRIS,
Départ de Londre............Samedi, 14 Avril
TWEED, M. DUFF............. do 1 do
AVON—ROBINSON.............. do 12 Mai
NIGER, W. C. DUFF .... do 26 do

Et de QUÉBEC à LONDRES directement, dans l'ordre suivant :

MEDWAY..........................Samedi, 12 Mai
TWEED............................ do 26 do
AVON.............................. do 9 Juin
NIGER............................. do 23 do

Les vaisseaux sus-nommés offrent aux passagers tout le confort désirable.

Pour Fret ou Passage s'adresser à TEMPERCEYS, CARTER et DARKE, 3 White Lion Court Cornhill, Londres, à Québec à ROSS & CIE., ou à DAVID SHAW, Montréal.
3 Mai 1870. 145

CHEMIN DE FER
DU
CANADA CENTRAL
ET DE
BROCKVILLE ET OTTAWA.

Changement d'Heures commençant le 20 Novembre 1870.

CHARS DORTOIRS
ENTRE
TORONTO & OTTAWA
FAISANT LE TRAJET EN 13 HEURES.

Le et après LUNDI, le 21 NOVEMBRE, les convois voyageront comme suit :—

LAISSE BROCKVILLE à 4.45 A.M., 7 A.M., et 3.10 P.M.
ARRIVE A OTTAWA à 8.38 A.M., 12.50 P.M., et 8.10 P.M.
LAISSE OTTAWA à 9.10 A.M., 4.30 P.M., et 10.25 P.M.
ARRIVE A BROCKVILLE à 2.10 A.M., 1.40 P.M., et 9.37 P.M.
ARRIVE A SAND POINT à 1.25 P.M., et 8.00 P. M.

Les convois sur le Canada Central et Branche de Perth font certaines connections avec tous les convois sur le chemin de fer de B. & O.

Un CHAR DORTOIR laissera Toronto Lundi, Mercredi et Vendredi soirs par le convoi du Grand Tronc de 7.30 P.M., et ira directement à Ottawa, arrivant à 8.30 A.M.

De retour, laissera Ottawa Mardi, Jeudi et Samedi soirs, à 10.25 P.M., et ira directement à Toronto par le convoi du Grand Tronc, arrivant à Toronto à 11.30 A.M.

Le fret est envoyé avec célérité. Les charges de chars vont directement sur tous les points du Grand Tronc.

☞ Certaines connections sont faites avec les convois du Grand Tronc.

H. ABBOTT,
Gérant.
Brockville, 29 nov. 1878. aa—18

CHARBON.

Lehigh Américain, de toutes dimensions ; Anthracite Gallois ; Charbon Anglais, Ecossais, de la N.-Ecosse, à très bas prix, chez

BEARD, FRERES,
Coin des RUES McGILL et WELLINGTON.

Le Charbon qu'on vend est pesé sur les balances public, et un certificat accompagne chaque Livraison.
26 nov. 16

Gymnase Union
Coin des Rues St. Pierre et Notre-Dame.

Le soussigné informe ses nombreux amis et le public en général qu'il a préparé le local susdit pour en faire un Gymnase de première classe, qu'il ouvrira LUNDI, 14 NOVEMBRE, à 7½ hrs. de l'après-midi.

On ouvrira une liste pour les souscripteurs. Conditions faciles.

Les personnes désireuses de faire partie de cette école de Gymnase, ainsi que les visiteurs, sont respectueusement priés de se présenter aux heures suivantes : depuis 9 heures jusqu'à midi ; 1.30 à 5 heures et de 7.30 à 10.15 heures p.m.

Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à
WILLIAM RICHARDSON.
15 nov. cm—1

Médecine.

LES AMERS
DE
M. DEPATI.
No. 379, RUE ST. LAURENT.

Je soussigné, certifie que depuis plusieurs années je souffrais d'une affection de cœur des douleurs très-vives, se faisaient sentir à la région du cœur, et des envies de vomir se répétaient très souvent sans pouvoir rien évacuer, surtout la nuit, jusqu'à vingt et trente fois. Dans ces moments il m'était presqu'impossible de parler, et j'étais d'une faiblesse telle qu'il m'était impossible de marcher seul. Souvent j'ai pensé que c'en était fait de moi.

Un jour que je relisais les journaux en cherchant quelques secours à ma maladie, je remarquai le certificat de M. Chartrand N.P. concernant les AMERS de M. DEPATI. Comme je connaissais déjà M. Chartrand, je résolus de m'informer à lui de ce remède si extraordinaire, d'après ses recommendations je pris partie de faire usage des Amers de M. Dépati. Après l usage de deux bouteilles seulement, je trouvai un tel changement chez moi, que j'en suis tout émerveillé. J'ai repris mon appétit, ainsi que mon sommeil, et je ne ressens aucune douleur maintenant à la région du cœur, et le vomissement est entièrement disparu.

Je puis recommander les Amers de M. Dépati comme un remède très efficace, pour ceux qui sont attaqués de la maladie de cœur.

H. S. BEAUDRY,
Emp. du Gouvern.

Je, soussigné, certifie que depuis longtemps je me suis trouvé attaqué de consomption : voilà à peu près quatre ans je me suis fait soigner par plusieurs médecins et je n'ai jamais obtenu aucun soulagement. Je n'avais point d'appétit, j'éprouvais toujours de gros mal de tête, presque toujours envie de vomir. Après avoir pris trois ou quatre bouteilles des Amers de Monsieur Dépati, je me suis senti un grand soulagement ; après en avoir pris pendant trois ou quatre semaines me suis trouvé parfaitement guéri.

Je recommande bien les Amers de Monsieur Dépati aux personnes qui souffrent de la même maladie que moi.

PIERRE BEAUCHAMP.
Rue Hyppolite.

Je, soussigné, certifie que je suis tombé en consomption il y a à peu près un an. Je demeure à la campagne, à la Longue-Pointe. Je me suis fait soigner par tous les médecins de la place : ils me disaient que j'étais en consomption, mais ils ne pouvaient pas me faire de bien. J'ai vu sur les journaux qu'il y avait un Monsieur Dépati à Montréal qui soignait pour cette maladie. Je me suis donné la peine de venir le voir. J'avais toujours mal à la tête, je ne pouvais pas garder mes vivres et je ne pouvais pas vaquer à mes occupations. Après avoir pris des Amers de Monsieur Dépati pendant trois ou quatre semaines, je m'en suis retourné chez nous avec une provision de ce remède dans l'espérance de me guérir parfaitement.

Je ne puis pas vous recommander assez les Amers de Monsieur Dépati, ils sont d'une efficacité prodigieuse.

Mme. ANTOINE MONETTE.

Je certifie que depuis au-delà huit à neuf mois je toussais extraordinairement, j'avais souvent des envies de vomir et ce que j'expectorais se détachait avec peine et était très visqueux. J'avais presque complètement perdu l'appétit. J'étais devenu si faible que c'était avec beaucoup de difficulté que je remplissais mes occupations ordinaires, mes jambes pouvaient à peine me supporter, j'éprouvais une douleur continuelle à la tête ; ce qui me rendait insouciant surtout lorsque je toussais, je sentais de grandes douleurs dans le bas-ventre et il se faisait dans ma poitrine un bruit semblable au râle, je fatiguais beaucoup en parlant. Je crus réellement que je tombais en consomption. Je consultai plusieurs médecins. Ils me donnaient des remèdes pour me soulager seulement, mais aucun me soulageait.

Depuis un mois que je prends des Amers de M. Dépati je suis parfaitement bien, j'ai un excellent appétit, mes forces sont revenues. Je certifie que je suis comme à l'âge de quinze ans.

Je recommande particulièrement les Amers de M. Dépati je leur suis redevable de ma santé.

Mme. JOSEPH SANSOUCI.
Rue St. Charles Borrommé No. 213.

Je certifie que depuis plusieurs années j'étais bien faible, j'avais presque toujours mal dans le dos et à l'estomac, j'avais presque toujours des points de côté, à peine si j'étais capable de marcher pour vaquer à mes occupations. Depuis une quinzaine de jours je prends des Amers de M. Dépati, je suis parfaitement guéri, je ne me sens plus aucun mal. Je suis bien redevable de ma santé à M. Dépati.

LAURENT MILLETTE.

Je certifie que depuis au-delà de deux ans que j'étais bien malade d'une maladie de cœur qui me faisait souffrir beaucoup, j'ai employé plusieurs médecins, et aucun n'a pu me donner du soulagement. Je suis allé consulter M. Dépati. Après avoir pris six bouteilles je me suis trouvé parfaitement bien. Je suis bien redevable de ma santé à ces Amers. Toutes les personnes qui souffriront de la même maladie que moi devraient aller voir M. Dépati.

Mme. POIRIER, Tanneries des Rollands.

PILULES CATHARTIQUES D'AYER.

MÉDECINE TOUT A FAIT PURGATIVE.

Il n'est pas de médecine qui soit aussi nécessaire à tout le monde qu'une médecine Cathartique, et il n'en est pas non plus dont l'usage soit si répandu dans tous les pays et chez toutes les classes que ces PILULES douces, efficaces et purgatives. La raison principale est que c'est un remède plus efficace et sur lequel on peut compter plus qu'aucun autre. Ceux qui l'ont essayé, savent qu'ils ont été guéris, ceux qui ne l'ont pas essayé savent que leurs voisins et leurs amis ont été également guéris ; et tous savent qu'il ne manque jamais de donner l'effet désiré. Nous avons des milliers de certificats des cures remarquables des maladies suivantes ; mais c'est un fait si bien connu que nous n'avons pas besoin de les publier. Ces pilules sont adaptées à tous les âges et toutes les conditions, dans tous les climats ; ne contenant ni calomel, ni aucune drogue délétère, elles peuvent être prises en sureté par qui que ce soit. La couche de sucre qui les recouvre, les conserve toujours fraiches et les rend agréables à prendre ; étant en même temps entièrement végétales, il n'y a aucun danger à en prendre une quantité quelconque.

Elles agissent par leur influence puissante sur les viscères en purifiant le sang et en le stimulant—enlèvent les obstructions de l'estomac, des entrailles, du foie et autres organes du corps, font cesser leur action irrégulière, en corrigeant, partout où ils existent, ces dérangements qui sont l'origine de la maladie.

Des directions minutieuses sont données sur l'enveloppe de la boite, pour les maladies suivantes que ces *Pilules* guérissent rapidement :

Pour la *Dyspepsie* ou *Indigestion, Inattention, Langueur* et *Perte d'Appetit* elles doivent être prises modérément pour stimuler l'estomac et lui rendre son action naturelle.

Pour les diverses douleurs de *Foie, Mal de Tête, Jaunisse, Pâles Couleurs, Coliques Bilieuses* et *Fièvres Bilieuses*, elles doivent être prises avec précaution dans chaque cas pour enlever la maladie ou les obstructions qui l'ont causée.

Pour la *Dyssenterie* ou *Diarrhée*, une petite dose suffit généralement.

Pour le *Rhumatisme*, la *Goutte*, la *Gravelle*, *Palpitation du Cœur, Douleurs dans les Cotés*, le *Dos* ou les *Reins*, elles doivent être prises régulièrement, suivant le cas, pour changer l'action corrompue du système, et par là guérir ces maladies.

Pour l'*Hydropisie* et *Enflures Hydropiques*, elles doivent être prises en doses afin de produire l'effet d'une médecine drastique.

Pour la *Suppression*, une forte dose doit être prise pour obtenir l'effet désiré.

Comme *Pilules de Diner*, prenez en une ou deux pour faciliter la digestion et soulager l'estomac.

Une dose prise de temps à autre donne à l'estomac et aux boyaux une action régulière, restaure l'appétit, et donne de la vigueur au système. De sorte qu'il est avantageux d'en faire usage lors même qu'aucun dérangement sérieux n'existe. Une personne qui se sent passablement bien trouve souvent qu'une dose de ces *Pilules* la rend mieux portante à cause de leur effet curatif et rénovateur de l'appareil digestif.

DR. J. C. AYER & CIE.,
Chimiste, Lowell, Mass.
HENRY SIMPSON & CIE., Agent, Montréal.
1er oct. 1870. dm-cfps

—Le microscope fait voir que la teinte des cheveux est due à un dépot coloré qui s'attache à leur substance. Lorsque les nerfs capillaires s'affaiblissent, ce dépot tombe de lui-même. Les uns après les autres, les cheveux deviennent blancs, ou en tombant produisent la calvitie. Il est facile d'empêcher la calvitie, mais il est difficile de la détruire. L'*Eau Capillaire d'Ayer* arrête la calvitie quelquefois fait repousser les cheveux, et toujours leur rend leur couleur. On peut voir de suite un changement radical, le lustre, la fraicheur de la jeunesse, viennent immédiatement à la chevelure. Ce magnifique ornement peut-être préservé par l'*Eau Capillaire d'Ayer* qui donne au cheveux, sans les endommager, une teinte magnifique.—(*Tribune*, Springfield, N. Y.)
2 nov. am-297

Librairie.

ALPHONSE DOUTRE & CIE.,
COIN DES
Rues Notre Dame et St. Gabriel.

LIVRES NOUVEAUX.

Encyclopédie du 19ème siècle—Répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, édition 1869.
Biographie usuelle.
Un million de faits.
Langage des fleurs, avec planches coloriées.
Bibliothèque de poche.
Œuvres complètes de Lamennais,
" " Voltaire,
" " Rabelais,
" " Molière,
" " Corneille,
" " Racine,
" " Michelet,
" " Rousseau.
Dictionnaire de la Noblesse
Jérusalem délivrée par le Tasse
Contes de Boccace
Vie des Dames galantes par de Brantôme
Fleurs du mal, par Baudelaire
Manon Lescot, par l'Abbé Prévost
Capendu—œuvres complètes illustrées
Emile Girardin—œuvres complètes
De Bay—Hygiène et phisiologie du mariage
—Philosophie du mariage
—Hygiène des pieds, des mains, de la Taille, indiquant les moyens de conserver leur beauté.
—Hygiène et perfectionnement de la beauté
—Histoire naturelle de l'homme et la femme
—Hygiène des plaisirs, selon les âges, les tempéraments et les saisons
—Nuits Corinthiennes
—Histoires des sciences occultes
—Histoise de la digestion
—Hygiène des cheveux et de la barbe
—Les modes et les parures
—Influence du chocolat, du thé et du café
Barbier—Iambes
Montépin ses œuvres
Lanfrey—Histoire de Napoléon 1er
Karr—Gaîtés romaines
Darcey—Satire sur le concile
Hervé—Questions religieuses
Laboulaye—Paris en Amérique
—Etats-Unis
—Prince Caniche
Victor Hugo—Notre-Dame de Paris, Chansons des rues et des bois, Orientales, les Misérables, les Travailleurs de la Mer, l'Homme qui Rit, etc.
Eug. Sue—Les Mystères de Paris, le Juif Errant, les mystères du Peuple, les Sept péchés Capitaux, les Enfants de l'amour, etc.
Dumas, père—Œuvres complètes
Dumas, fils— " "
Lamartine—Les Girondins, les Constituants, la Restauration, la Turquie, la Russie, Voyage en Orient, Vies des grands hommes, Révolution de 1848, Méditations Poétiques, la Chûte d'un Ange, Jocelyn, Confidences, Graziella, Raphaël.
Gustave Aimard—Œuvres complètes
Ponson du Terrail— " "
Voltaire et Frédéric, par Desnoiresterres
Contemporains de Ferragus
Erkmann-Chatrian—Œuvres complètes.
Droz—Monsieur, Madame et Bébé, Entre nous, le Cahier bleu, Mlle Cibot, Autour d'une source
Zimmermann—Le monde avant la création
Véron—Chevaliers du Macadam
Gagneur—Forçat du Mariage
Laurent—L'Empire
Dora d'Istria—Les femmes par une femme
Blanquet—Belles Dames
Monselet—Franc-maçonnerie des femmes
Arsène Houssaye—Courtisanes
Pichot—Un enlèvement
Boitard—Bon ton
Forneron—Amours de Richelieu.

Livres de Médecine.

Médecine légale, Orfila, Casper, Duvergié, Taylor, Bayard.
Matière Médicale, Bouchardat, Neligan, Trousseau et Pidoux.
Maladies des femmes, Churchill, Hooper, Dervees
Accouchements, Cazeaux, Churchill, Denas, Ramsbotham.
Anatomie Chirurgicale, Velpeau, Wilson, Druitt.
Maladies Vénériennes, Hunter, Astruc, Vidal.
Phisiologie, Richeraud.
Maladies des yeux, Carnet.
Auscultation, Barth et Roger.
Dictionnaire, Nysten.
Compendium of Medecine, Neil et Smith.
Poisons, Flandin, Taylor.
Médecine pratique, Coster-Valleix, Grisolles.
Practice of Medecine, Barlow.
do of Physic, Watson.
Surgery, Ericksen.
Raspail.
Trousse de Mathieu.

Droit Civil.

Demolombe, Duranton, Boileux, Locré, Laurent Pothier, Troplong, Huc, Zachariæ, Demante, Vazeille, Berriat Saint Prix, Poujol, Desquiron Toullier et Duvergier, De Bellefeuille.

Dictionnaires.

Répertoire de Dalloz, de Merlin, de Guyot, Favard de Langlade, Corps du Droit Français, Galisset.

Droit Commercial.

Bedarride, Bravard, Veyrières, Pardessus, Nicotin.

Procédure Générale.

Boncenne, Bioche, Rodière, Boitard, Carré et Chauveau, Doutre.

Traités ex-professo.

MARIAGE. Rodière et Pont, Bonnet, Bellot
PREUVE. Bonnier, Solon.

JURISPRUDENCE.

Commentaires sur les lois anglaises, Blackstone.
Prescription, Leroux de Bretagne.
Revue historique du droit français et étranger.
Répertoire de Jurisprudence et questions de droit Merlin.
Journal du Palais, Questions de Droit, Merlin Coulon.
Surenchères, Petit.
Expropriation, Daffrey, Del Marmol,
Jugement, Poncet,
Droit Naturel, Ahrens.
Actions, Bonjean.
Principes de droit, Pradier et Fodéré.
Institutes de Justinien, Ortolan, Etienne.
Justice de paix, Bourbeau.
Saisie immobilière, Chauveau.
Droit maritime, Gauchy, Lucchisi-Palli, Caumont.
Droit international, Domin-Petrushevecz, Pasca Fiore.
Contrainte par corps, Fœlix.
Droit de Retention, Ragon.
Obligations, Larombière.
Servitudes, Pardessus.

MUSIQUE.

Nous venons de recevoir la plus belle collection de musique de Paris que l'on puisse voir dans cette ville, et nous invitons respectueusement le public à venir l'examiner.

BLANCS.

Nous venons d'augmenter considérablement nos blancs de tout genre,
ALPHONSE DOUTRE ET CIE,
Coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel.
21 fév 68

CIRAGE A L'HUILE
(PREMIER PRIX)
DE
F. Breu

Ce cirage donne le Poli et le Brillant du Cuir verni, à tout espèce de Cuir Noir.

Toute boit qui ne porte pas ma signature, doit être regardée comme contrefaite.

Agents pour la vente en gros en Canada,
CLARK & DARRAGH,
514, Rue St. Paul, Montréal.
14 nov. aa-5

Feuilleton du Pays.

LA MAISON MAUDITE.

(SUITE.)

XIX

—Eh ! monsieur, répliqua madame d'Hérouville, il ne s'agit point de mes sentiments... ils sont ce qu'ils peuvent, et ce qu'ils doivent être, et depuis longtemps vous les connaissez... c'est de tout autre chose qu'il faut que je vous parle !... savez-vous pourquoi je suis ici cette nuit, monsieur le baron de Lascars ? dites, le savez-vous ?

—Mais, à ce que j'imagine, répondit Roland, pour prendre connaissance des communications importantes dont il était question dans ma lettre... ce ne peut-être que cela, car enfin le désir de me voir n'est certainement point le motif qui vous a fait quitter votre hôtel.... je ne me permets à cet égard aucune illusion, croyez le bien.

—Monsieur le baron, reprit la marquise, je suis venu pour déclarer ma volonté...

—Votre volonté ! répéta Lascars d'un ton railleur, peste ! vous avez donc une volonté, maintenant, ma chère Pauline ! d'honneur, je ne m'en doutais pas et je souhaite très-fort la connaître.

—Vous la connaîtrez à l'instant même, car la voici : s'écria la marquise, je me révolte contre des tortures imméritées ! je suis lasse d'une existence pire que la mort ! je veux en finir avec la situation horrible qui fait de chacun de mes jours une longue agonie ! je suis prête enfin à chercher dans la tombe la paix et le repos que je ne puis trouver dans la vie.

—En d'autres termes, répliqua le baron en ricanant, ne pouvant être veuve, vous me rendez veuf !... ne pouvant me tuer, vous vous tuerez !

—Vous l'avez dit, je me tuerai !

—C'est une résolution regrettable, ma chère Pauline, infiniment regrettable, je le déclare, mais enfin je reconnais mon impuissance à vous empêcher de l'accomplir, et je vous avertis seulement qu'aussitôt après votre mort je ferai valoir mes droits et je réclamerai mon fils...

—Mon enfant entre vos mains ! balbutia madame d'Hérouville avec une horreur indicible, Ah ! jamais ! non jamais ! c'est impossible !...

—Et pourquoi donc cela, chère Pauline ? répondit Lascars avec le diabolique sourire de Méphisto raillant Marguerite, en vérité, je ne saurais vous comprendre !... où donc un fils peut-il être mieux que dans les bras de son père ?...

—Un père, vous, allons donc ! s'écria Pauline en laissant éclater dans son geste, dans son accent, dans son regard, l'indignation et le mépris qui remplissaient son âme.

—La colère vous égare, belle marquise... interrompit le baron en ricanant, et, si je ne vous arrêtais, vous outrageriez volontiers la vertu la plus pure, la vôtre, mais ce serait en vain ...je ne vous croirais pas !...votre fils aîné est bien mon enfant...il doit porter mon nom, il m'appartient de par la nature et de par la loi !...mes droits sur lui sont sacrés et sont incontestables...personne au monde ne pourrait me les disputer et le jour où je les ferai valoir, l'enfant devra me suivre à l'instant.

Cela est faux !... répliqua Pauline, ces droits dont vous parlez si haut, vous les avez abdiqués vous-même.

—Comment ?

—En vous faisant passer pour mort afin de vous soustraire aux poursuites dont vous étiez l'objet ! en m'abandonnant, moi, votre femme !...en me laissant croire que j'étais veuve !... mais avant de quitter ce monde je vous démasquerai... j'écrirai mon testament je raconterai ma vie, vos trahisons, vos lâchetés, vos crimes, et dans ma prière suprême je demanderai à l'homme loyal et généreux dont je porte aujourd'hui le nom, de se placer entre vous et le malheureux enfant que vous voulez perdre, mais que vous ne perdrez pas, je le jure !...

Lascars haussa les épaules et ses lèvres ébauchèrent un sourire.

—Tenez, murmura-t-il froidement, vous êtes folle !

—Peut-être le deviendrai-je, grâce à vous ! répliqua Pauline ! mais je conserverai jusqu'au bout assez de raison pour vous accuser, et le marquis d'Hérouville est puissant et fort !

—La loi est plus forte que lui !... Toute sa puissance ne saurait aller contre le fait de notre mariage et de la naissance de notre enfant ! mon fils est légitime madame, vous l'oubliez trop ! Le marquis d'Hérouville n'en pourrait dire autant du sien.

—Monsieur de Lascars, fit Pauline avec un dédain suprême, vous êtes donc lâche au point d'insulter une femme !...

—Est-ce ma faute à moi, madame, si la vérité vous insulte ? répliqua le baron avec amertume, je dis la vérité rien que la vérité ! vous n'êtes pas, vous ne pouvez pas être la femme de monsieur d'Hérouville, puisque votre premier mari existe ! c'est assez clair cela, ce me semble, par conséquent votre second fils n'est qu'un bâtard et le nom de son père n'existe point pour lui !...

Pauline cacha son visage dans ses deux mains. Lascars poursuivit :

— Vous m'accuserez, dites-vous, madame, de vous avoir abandonné en me faisant passer pour mort ! l'accusation est aisée, mais la preuve est difficile !... Croyez-moi, madame, taisez-vous, car l'accusation dirigée contre moi se retournerait contre vous ! si jamais la vérité se fait jour, à qui persuaderez-vous en effet votre bonne foi, baronne de Lascars ? Est-ce ma faute, je vous le demande, si les magistrats d'Aix-la-Chapelle ont eu la sottise étrange de prendre pour moi je ne sais quel cadavre inconnu, et de l'enterrer sous mon nom ! ils ne me connaissaient pas, soit, mais vous, madame, vous me connaissiez ! comment donc se fait il que vous ayez gardé le silence quand il vous suffisait d'un seul mot pour dévoiler le mensonge de l'erreur.

—Eh ! balbutia Pauline, on m'a caché ce corps qu'on prenait pour le vôtre.

—Et vous, répliqua vivement Lascars, tendre et fidèle épouse, vous n'avez point voulu vérifier un fait qui devait vous offrir cependant quelque intérêt ! vous avez dédaigné de dire un adieu suprême au malheureux cadavre que la terre allait recevoir ! Le monde ne penserait-il pas, chère Pauline, que vous aviez hâte de vous croire veuve, et surtout de le laisser croire ? Et n'aurait-il pas raison de le penser ? La veuve du baron de Lascars, ruiné et poursuivi, pouvait en effet devenir promptement la femme du marquis d'Hérouville, heureux et lionnaire.

En entendant ces paroles insultantes, prononcées d'un ton moqueur, Pauline arracha son masque et montra son visage aux lignes si nobles et si pures, enflammé par une généreuse indignation.

—Ah ! cria-t-elle d'une voix tremblante de colère le monde mentirait, et vous le savez bien ! cessez donc de m'outrager comme vous le faites, monsieur de Lascars, car si vil et si misérable que vous soyez, je serais restée pour vous une épouse fidèle et sans reproche, vous n'en doutez pas, et j'aurais respecté mieux que vous, jusqu'à la fin, ce nom que vous m'aviez donné, si ma ferme croyance à votre mort tragique ne m'avait déliée de mes serments à mes propres yeux, en paraissant briser les liens qui m'unissaient à vous.

Pauline se tut, suffoqué, haletante, ...Elle voulait parler encore, cependant, mais des sons distincts s'échappaient seuls de son gosier contracté... elle ne pouvait plus. En présence des transports de cette indignation débordante, le calme et le sang-froid du baron, loin de se démentir, semblèrent augmenter.

—De grâce, madame la marquise, calmez-vous ! répliqua l'infâme gentilhomme au bout de quelques secondes, à quoi bon ce grand courroux, s'il vous plaît, et à qui diable en avez-vous donc ?... Je vous connais à merveille, soyez-en sûre, et ne songe guère à vous accuser d'avoir commis à bon escient le crime pendable de bigamie !... Je n'ai ce me semble rien dit de pareil ! vous vous êtes crue veuve, je le sais, par conséquent libre, et maîtresse de convoler en secondes noces, et je respecte la conviction qui vous a fait agir... J'ai voulu simplement m'adresser à votre intelligence et vous démontrer que le rôle d'accusateur ne pouvait vous convenir, puisque le public, qui ne juge en général que sur l'apparence, trouverait non sans raison, que l'apparence est contre vous, et vous condamnerait bel et bien ! Ai-je réussi, madame ? êtes-vous convaincue ?

Pauline baissa tête et garda le silence. Ce silence équivalait à un acquiescement.

—A la bonne heure ! continua Lascars, voici que vous devenez raisonnable, et je m'en réjouis plus que je ne saurais dire... lorsque des deux côtés le calme régnera, tout ira pour le mieux et nous n'aurons aucune peine à nous entendre ! déjà vous avez compris, j'en suis sûr, combien il est absurde de me jeter au visage des projets de suicide que je ne saurais prendre au sérieux. Donc n'en parlons plus !.... mettons également de côté, pour n'y point revenir, l'intervention du marquis d'Hérouville dans mes affaires de famille qui ne le regardent en aucune façon. Le marquis d'Hérouville ne peut se placer, à quelque titre que ce soit, entre mon fils et moi, et je le lui ferais cruellement sentir, s'il avait le malheur de l'essayer.

Lascars s'interrompit pendant une ou deux secondes. Pauline, immobile et muette devant lui, n'avait point rattaché son masque ; la pâleur de ses joues et de ses lèvres, la fixité de son regard, lui donnaient l'aspect d'une morte. Quand Lascars reprit la parole, il avait changé de ton, et sa voix ironique, impérieuse, presque menaçante tout à l'heure était maintenant douce et caressante. Sa figure aux traits mobiles offrait une métamorphose non moins complète ; la différence absolue de l'expression rendait ses traits presque méconnaissables. Ses yeux ne lançaient plus ces éclairs continus qui jaillissaient comme d'une nuée orageuse de ses prunelles fulgurantes. Un sourire plein de bonhomie remplaçait sur ces lèvres le rictus mèphistophélétique dont elles avaient l'habitude.

—En vèrité, ma chère Pauline, murmura-t-il, c'est la fatalité qui s'en mêle, j'ai beau me sentir animé des intentions les plus conciliantes, je joue quand même et malgré tout, à votre égard, le rôle du méchant ogre des contes de fées, et chacune de nos rares entrevues est sigalée par un ouragan !... je ne suis point votre ennemi, cependant, je vous le jure, et vous en aurez la preuve.

—Vous n'êtes pas mon ennemi ! s'écria Pauline.

—Non, certes !...

—Il m'est impossible de vous croire.

—Inpossible, dites-vous ! ... pourquoi ?

—Parce que le plus mortel ennemi ne se conduirait point autrement que vous ne le faites !...

—Injustice des jugements des hommes !... déclama Lascars d'un ton fatal et mélancolique, vous choisissez pour m'accuser l'heure précise où je vous apporte le bonheur.

—Le bonheur, à moi !... et venant de vous !... répliqua Pauline avec une incrédulité manifeste. Allons donc ?

—Vous doutez ? demanda Lascars.

—Je fais plus que douter, je nie.

—Et cependant rien n'est plus vrai, reprit le baron, car le bonheur, pour vous, c'est la liberté, et je viens vous rendre libre.

Madame d'Hérouville attacha sur son interlocuteur un regard chargé de défiance.

—Quel mensonge nouveau, quelle infamie nouvelle se cachent sous les paroles de cet homme ? murmura-t-elle d'une voix très basse et comme se parlant à elle-même.

Lascars entendit néanmoins, ou plutôt il devina.

—Ma chère Pauline, dit-il en souri-

ant vous avez de moi l'opinion la plus déplorable, et je ne saurais vous en blâmer, car j'ai sur la conscience bien des torts, mais peut-être serez-vous disposée à mieux accueillir l'assurance du bon vouloir qui m'anime, quand vous saurez que mon intérêt personnel se trouve en jeu tout comme le vôtre dans la petite transaction qu'il me reste à vous proposer.

—Il s'agit d'un marché? s'écria Pauline.

(*A continuer.*)

LE PAYS.

MONTRÉAL, 2 DECEMBRE 1870.

Manufactures.—Protection.

La proposition faite par M. Genest, dans la chambre haute, de permettre aux municipalités d'exempter de taxes les manufactures, dans le but de les encourager, a provoqué des remarques dans certaines feuilles anglaises, pour et contre la mesure.

Quant à nous, sans être opposés à l'idée de M. Genest, au contraire en l'approuvant, nous avouons franchement que nous n'en attendons pas d'importants résultats, si elle est adoptée. A part Québec et Montréal, et quelques petites villes peut-être, les taxes imposées par les municipalités ne sont pas assez lourdes pour que l'exemption de les payer puisse constituer un encouragement sérieux aux manufactures.

Mais nous acceptons l'action de M. Genest comme un indice de l'opinion publique. On sent, dans le Bas Canada surtout, le besoin impérieux d'établissements manufacturiers pour développer les ressources du pays et arrêter le mouvement d'émigration qui nous épuise. On le sent, mais on ignore, ou on semble ignorer la cause seule et unique qui arrête l'essor de nos manufactures. Cette cause, c'est l'absence de protection, et le gouvernement local ne peut la faire cesser. Le gouvernement fédéral seul a la haute main sur le tarif, seul il peut développer une branche d'industrie ou l'arrêter.

Quand on parle de manufactures dans le Bas Canada, on semble fermer les yeux sur ce qui est indispensable et pour les établir et pour les faire prospérer. Une manufacture pour le public est quelque chose d'exotique. La matière, la main-d'œuvre, tout semble devoir venir de l'étranger. Cette impression est bien naturelle, car l'industrie est toute à créer ici.

Ce qu'il faut pour des manufactures peut se résumer comme suit: 1° Matières premières; 2° Forces; 3° Capital; 4° Marchés. Il serait ridicule de tenter d'établir dans le pays, d'une manière permanente, des industries dont la matière première serait étrangère. Tant que le pays qui les produit ne serait pas manufacturier, nos établissements pourraient réussir à force de protection, mais en définitive ils devraient tomber, à moins que cette matière ne formât qu'une portion minime de l'industrie, comme par exemple le caoutchouc.

Mais nous avons ici la matière première, ou nous pouvons la produire, pour plusieurs des grandes branches de l'industrie manufacturière. Nous pouvons avoir la laine, en enrichissant nos cultivateurs; le lin, le chanvre croissent ici aussi bien que dans le nord de l'Europe où ces produits comptent parmi les articles les plus importants du commerce.

Ces trois articles à eux seuls pourraient procurer au Canada tout entier le travail, l'aisance, la richesse que tant de nos compatriotes demandent, à quoi tous aspirent, et qu'un si grand nombre est forcé d'aller chercher sous un autre climat, dont les lois plus intelligentes taxent les citoyens improductifs en faveur des travailleurs natifs, et non pas pour des populations étrangères.

Mais à part ces trois importants articles, qui pourraient avec l'encouragement nécessaire, régénérer l'agriculture du pays et la faire sortir de l'ornière où elle se débat depuis si longtemps,—la production non interrompue des céréales,—nous avons les mines de fer et de cuivre, et les innombrables industries auxquelles elles donnent la vie, nous avons les combustibles, bois et tourbe. Nous avons enfin dans le Bas Canada surtout tous les éléments requis en fait de matières premières pour nous placer au rang des pays manufacturiers.

Quant à la force motrice, il est inutile d'en parler, aucun pays ne pourrait sérieusement lutter contre le Canada à l'égard des pouvoirs d'eau.

Le capitale ne manque jamais de se porter vers les placements lucratifs. Nous aurions ici le capital anglais pour lutter contre les produits anglais, si le revenu du capital était rémunératif.

D'où vient donc qu'avec tous ces avantages, notre industrie manufacturière est nulle? D'où vient qu'à part quelques exceptions, et très rares encore, les tentatives faites jusqu'ici n'ont eu pour résultat que désappointements très souvent désastres pour les courageux pionniers qui ont tenté d'ouvrir la voie à l'industrie nationale?

La raison en est pourtant claire. Les vieux établissements de l'Europe en sont arrivés, à force de capitale, d'expérience, de concurrence, à la dernière limite possible du bon marché. Pour eux surtout le grand débit supplée aux petits profits, et pour écraser une rivalité naissante et faible, les sacrifices ne coûtent rien, car la question se pose pour eux entre tout perdre, ou faire une perte partielle et temporaire.

Mais toutes ces grandes industries qui font vivre tant de millions et de millions d'individus, surtout en Angleterre, se sont-elles développées d'elles-mêmes et sans secours? Pas du tout!

Chaque fois que l'Angleterre a voulu importer chez elle une manufacture déjà développée à l'étranger les mesures les plus énergiques ne lui ont jamais coûté. La protection des produits nationaux contre la concurrence étrangère s'est même élevée jusqu'à la prohibition, sinon expressément statuée, du moins virtuellement établie. Et ce n'est qu'après avoir formé plusieurs générations d'ouvriers, accumulé d'énormes capitaux dans toutes les branches, que l'Angleterre, en mesure d'écraser tous ses compétiteurs, s'est révélée au monde industriel comme partisan du libre-échange.

Nous aussi, nous sommes libre-échangistes, tous le seront, américains, français, allemands, russes, tous, quand tous auront passé par le temps de protection qui a formé l'Angleterre.

En attendant, et parceque nous sommes bons canadiens, nous sommes en faveur de la protection de notre industrie nationale.

Si la question dépendait du Parlement local, elle serait bientôt décidée. L'autre jour encore M. Robertson, trésorier de la Province de Québec, remarquait fort bien que beaucoup de personnes attribuaient l'émigration à l'absence de manufactures dans le pays. Une chose est certaine, c'est que tous les canadiens qui s'exilent pour se jeter dans les usines de la Nouvelle-Angleterre surtout, et on les compte par centaines de mille, préféreraient rester au Canada, puisque même sans manufactures on en voit un bon nombre qui y viennent sachant bien que la gène et quelquefois la misère les attend au pays natal.

Nos amis du Canada.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS BIEN SAGES SUR L'ANNEXION DE LA PUISSANCE CANADIENNE AUX ETATS-UNIS.

Nos voisins du Nord et du Nord-Est qui maintiennent (comme nous) que la fusion de l'Amérique Britannique du Nord avec les Etats-Unis serait d'un immense avantage pour les deux pays, ne semblent pas comprendre, dit la *Tribune*, l'apathie apparente avec laquelle on traite une question d'une si haute importance. Ils demandent, "Que faites-vous aux Etats-Unis pour "assurer et hâter l'annexion?"— "Rien."—"Que prétendez-vous faire?"—"Rien."—"Nous aiderez-"vous à faire face aux dépenses iné-"vitables d'une cabale systématique "dans les Provinces en faveur de l'an-"nexion?"—"on ne déboursera pas "un seul sou pour cela, ni pour sup-"porter les journaux partisans de l'an-"nexion. En un mot, nous ne ferons "rien qui puisse vous porter à croire "que l'annexion est plus désirable "pour nous que pour vous."

Nos amis du Canada devraient nous comprendre. Une monarchie peut acquérir de nouveaux sujets; une république ne peut que recevoir une augmentation de citoyens; Si le Canada veut joindre sa destinée à la nôtre, ses habitants auront exactement les mêmes droits et les mêmes priviléges que nous—rien de plus, rien de moins. Sa dette publique sera aussi la nôtre; et, à tout prendre, nous le croyons tout aussi endetté que nous. C'est-à-dire que: sa dette tire autant chaque année sur son industrie et son capital; tout condiséré, que la nôtre tire sur le travail et les productions de notre peuple.

Et notre marine de guerre, nos édifices publics, nos fortifications, nos phares, nos chantiers de marine etc., etc., sont d'une valeur en proportion plus grande. On ne peut nier que l'annexion nous fût aussi d'un grand avantage. Elle réduirait de beaucoup les dépenses occasionnées par les collections de la Douane, et mettrait fin à tous les armements et à toutes les fortifications sur notre frontière du Nord. Elle diminuerait aussi le danger d'un conflit avec la Grande Bretagne et les sacrifices des deux nations en cas de guerre avec ce pays. On comprend parfaitement que si le Canada faisait des démarches qui indiqueraient qu'il désire s'unir à cette république, on y répondrait promptement et cordialement.

Mais, sans ces démarches, nous condamnons toute menée ou effort aux Etats-Unis, tendant à l'annexion, comme nuisibles au but qu'on a en vue. Tout ce que l'on fait ici ou dans le Canada sous l'inspiration américaine, ne peut qu'envenimer les préjugés, enflammer la jalousie et exciter l'hostilité, au delà des lacs. Si l'Annexion doit avoir lieu, elle se fera en dépit de tout ce que peut faire ou suggérer notre peuple pour la hâter. Si on laisse faire l'annexion, elle se fera d'elle-même. Il n'y a pas un pin dans les vastes forêts vierges de la Puissance, pas un acre de guérets canadiens, pas un seul riche pouvoir d'eau, pas une jetée sur un port de la Puissance, qui ne valût le lendemain de l'annexion, le double de ce qu'il vaut aujourd'hui. Il n'y a pas un seul comté dans les provinces qui n'augmentât rapidement sa population, ses productions et ses richesses en s'annexant. Il n'y a pas un seul *Tory Squire*, du lac des Bois au golfe St. Laurent, qui n'évaluât sa ferme et ses moissons à un prix bien plus élevé s'il pensait que l'annexion se ferait au printemps. Ces faits sont connus de tout le monde, et ils prédisent ce qui doit s'en suivre. Abstenons-nous de faire des démonstrations qui ne peuvent que retarder la marche des événements; le Canada, après avoir défait insensiblement les liens qui le retiennent à la couronne britannique, aura trouvé sa place dans le giron de notre république avant la fin de ce siècle.

Prix de famine.

La *Patrie*, reçue à Rouen par voie de ballon vers la mi-Novembre, renferme les effrayants détails suivants sur le prix des comestibles à Paris. On livre le bœuf et le mouton à raison de 50 grammes (un once et deux tiers) par tête; le prix de ces viandes, quoiqu'élevé n'est pas exorbitant le gouvernement en ayant le contrôle. Il y a encore du pain et du vin en abondance; on se les procure à des prix raisonnables, mais le prix de la viande de cheval, de mulet et d'âne a énormément haussé; ainsi, le cheval se vend 1 franc 25 centimes la livre, l'âne et le mulet 3 francs, et on se les dispute tellement à ce taux, que les marchés ne peuvent pas fournir aux demandes. Avant le siége on avait une belle oie grasse pour 6 ou 7 francs; aujourd'hui le prix courant est de 25 à 30 francs; les poulets se donnent à 14 ou 15 francs; on trouve une couple de pigeons bon marché à 12 francs; une dinde est un luxe presque inconnu,—l'on n'en voit plus sur les marchés,—et on en trouve quelques unes chez les marchands de volailles. Celui qui fournit ces intéressants détails à la *Patrie*, en vit vendre une pour 55 francs.

Le prix ordinaire pour une couple de lapins est 28 francs. Le jambon fumé se vend 8 francs la livre et le saucisson de Lyon 16 francs. Il est impossible de se procurer des viandes salées. On ne voit plus de poisson de mer, mais la Seine continue toujours à fournir du poisson d'eaux douces, lequel est hautement prisé et encore mieux payé. Imaginez-vous une table où s'étale une carpe qui nous coûte 30 francs, et un plat de goujons pour lequel vous avez bien donné une pièce de cent sous. *La Patrie* parle d'un poissonnier de la rue Montmartre, que la police obligea de fermer boutique pour le protéger contre une émeute en furie; on voulait lui faire un mauvais parti parcequ'il vendait le hareng saurs pour 2 francs 50 la pièce. Les pommes de terre valaient 10 francs le boisseau, le 8 novembre. On paie les œufs 5 francs la douzaine. On trouve encore du beurre frais, mais sa rareté se conçoit, quand on voit les restaurants en renom payer 22 francs, 50 pour une livre. Il y a encore de mauvais beurre salé à 7 francs: le saindoux a disparu depuis longtemps; on le remplace par un composé de suif de bœuf et substances, qui se vend à disparu depuis longtemps; on le remplace par un composé de suif de bœuf et autres substances, qui se vend à 2 francs la livre. La rareté du combustible se fait de plus en plus sentir principalement le charbon de bois que l'on emploie exclusivement à Paris pour faire la cuisine. Le prix de ce charbon s'élève de 22 francs 50 centimes à 25 francs, le sac de 50 kilos., en d'autres termes, à raison de 100 piastres la tonne.

Le Chauveau-isme! Ce que cela peut couter par annee! Comme quoi il fait bon se rechauffer au soleil Ministeriel! Comme quoi un bon Ministre est comme une bonne poule qui, sous ses larges ailes, recoit, rechauffe et abrite tous ses poussins!

P. J. O. Chauveau, Ministre de l'Instruction Publique......	$1,000.00
" " Comme Secrétaire Provincial........	2,750.00
" " Comme Membre de l'Assemblée Législative, à Québec........	600.00
" " Comme Membre de la Chambre des Communes	600.00
Pierre Chauveau, (son fils) clerc de la correspondance française, et assistant-éditeur du journal français dans le Département de l'Instruction Publique.....	1,000.00
L'hon. Juge Roy, (son oncle) de Chicoutimi........	3,400.00
Thos. Etienne Roy, (son oncle), sergent d'armes du Conseil Législatif........	600.00
Capt. J. H. Roy, (son cousin) Adjudant du 9me Bataillon..	500.00
Louis Giard, (son ami personnel) Secrétaire du Département de l'Instruction Publique........	2,000.00
Dépenses de voyage....	18.00
N. A. Giard, (son fils) clerc dans le Département du Trésorier........	1,000.00
L. J. Sicotte, (son gendre) clerc dans le Département du Receveur Général........	1,000.00
Allocations spéciales......	502.00
6 copies de l'extrait du livre de renvoi et des plans du faubourg Ste. Anne, à Montréal, fournies au Département du Secrétaire Provincial...	33.00
4 copies du même extrait fournies au département du Procureur Général...	22.00
J. J. Lappare, (son beau-frère) clerc dans le département de l'Instruction Publique..	660.00
Divers........	9.45
A. I. Marsan, (gendre de M. Lappare)	800.00
J. B. Meilleur, (son ami) Assistant Régistraire Provincial...	1,400.00
R. Alleyn, (de Alleyn et Chauveau) représentant le Procureur Général........	663.00
Alleyn et Chauveau, (fils de M. Chauveau) services professionnels pour les dommages de l'Ecole Normale Laval........	40.00
Dans la cause limite de la coupe des bois........	196.00
Dr. P. M. Bardy, (son médecin) clerc dans le Département du Régistraire Provincial, 5 mois de services........	291.66
Dame P. M. Bardy, veuve d'un officier public décédé........	4,044.00
Total........	$24,219.11

Qui se donnera la peine de faire la nomenclature des poussins de l'honorable Procureur Général Ouimet? Nous avons le Chauveau-isme (à tout seigneur tout honneur) il nous faut maintenant le Ouimet-isme.

Nouvelles Canadiennes.

Québec 30 nov.—Une compagnie du 60e régiment des Carabiniers est arrivée hier de Montréal par le Grand-Tronc pour joindre le reste du Régiment, à la citadelle.

—Il parait certain que le successeur de Mr. l'Abbe Chandonnet à la charge de Principal de l'Ecole Normale de Québec, sera M. l'Abbé Brunet, Professeur de Botanique, à l'Université Laval.

—Depuis quelque temps plusieurs des membres du Clergé se dirigent vers les Etats-Unis pour y fixer leur demeure. La fièvre d'émigration va-t-elle s'étendre jusque là?

—Dimanche dernier, vers 5 heures et demi de l'après-midi, un brave homme de Beauport, du nom de Léon Poulin, passait dans la rue du Pont, se rendant à sa résidence quand un homme à moitié ivre l'accosta et lui demanda, sans préambule, quelques sous pour boire un verre. Notre homme lui dit qu'il n'avait pas de monnaie et passa outre. Alors, le disciple de Bacchus, qui est un des fils de la Verte Erin, proféra des menaces terribles, auxquelles M. Poulin ne fit guère attention. Il continua son chemin, et il avait à peu-près oublié sa rencontre et arpentait d'un pas assez rapide la route de la Canardière, lorsque arrivé à un chemin de traverse qui va aboutir au village Saint-Laurent; il vit trois hommes surgir tout à coup et se ruer sur lui avec une fureur sauvage; M. Poulin perdit connaissance, et quand il revint à lui, il faisait nuit noire et il était couvert de sang, suite des blessures qu'il avait reçues. Il comprit que l'homme à qui il avait refusé à boire, avait mis ses menaces à exécution, aidé par deux de ses compagnons. Malheureusement, Mr. Poulin n'a pu reconnaître ses assaillants, qui pourront jouir ainsi de l'impunité, et qui ont dû, sans doute, faire une belle orgie avec les trois piastres qu'ils ont trouvées dans une des poches de leur victime.

—Le *Napoléon III* qui était allé à la recherche du Phare flottant de la Traverse, parti à la dérive, vendredi dans la nuit, durant la tempête, est revenu. Il a rencontré le Phare flottant sans voile, à la hauteur de St. Anne, et l'a remorqué à l'endroit de sa station ordinaire, à la Traverse, pour y rester jusqu'à ce que tous les vaisseaux maintenant dans le port, soient descendus.

Arthabaskaville, Q, 1er *Déc.*—Les acheteurs de bois de commerce n'ont pas encore fait leur apparition dans les Cantons de l'Est. Si, avec la petite récolte que nous avons généralement cette année, nous sommes privés de ce grand moyen de faire de l'argent, plusieurs souffriront certainement. On espère, cependant, que le marché va s'ouvrir d'un jour à l'autre; les chemins sont à la veille de le favoriser, et les bûcherons n'attendent que cela.

—MM. F. H. Guay et N. Matte ont établi des tanneries considérables, le premier dans notre ville, et l'autre dans la paroisse de St. Christophe.

Joliette Q, 30 *nov.*—La neige est presqu'entièrement disparue. Il faut reprendre les voitures à roues. On ne conserve du harnais d'hiver que les grelots et clochettes pour ajouter encore au bruit que font les voitures sur la terre gelée.

—Le marché est abondamment pourvu de viandes de toute espèce; prix modérés; les céréales et le beurre restent fermes.

Kingston, O. 30 *nov.*—Des deux condamnés à mort, Mann et Deacon, le premier semble avoir l'esprit tranquille et résigné, tandis que le dernier est dans un état pitoyable.

—Le cadavre de feu Mr. Horrigan, a été transporté au Cimitière de Cataraqui, par les individus qui l'avaient enlevé de la grange du défunt durant la nuit, et mad. Horrigan l'a fait inhumer d'une façon convenable.

—MM. J. C. Foster et C. E. Lewis, de Montréal, sont descendus au British North American Hotel.

Ottawa, O. 30 *nov.*—La navigation est ouverte dans les rues d'Ottawa.

La manie patineuse semble vouloir reprendre ici.

—L'eau continue de monter dans l'Ottawa.

—Le massacre des chevreuils par les Américains a été très considérable. Quand mettra-t-on fin à cet abus criant!

—W. Kinton, Madlle. McLeod et Mr. Hewman, de Montréal, sont descendus à l'Hôtel Russell.

—Plusieurs de ceux qui avaient acheté de grandes quantités de bœuf et de lard, au commencement du temps froid, se sont vu forcés de les mettre en barils et de les saler; ceux qui n'ont pas pris cette précaution ont perdu toute leur provision.

—Le marché hier: le lard a baissé, il se vend de $6.50 à $8.25.—Les dindes (mortes) de 50 à 60 centins la pièce. Les pommes de terre de 50 à 52 centins le minot. Les oies, de 40 à 50 centins la pièce. Le beurre, en tinette, 20 centins la livre.

—La Puissance sera partagée en plus de deux cents divisions de recensement à chacune desquelles on nommera un commissaire du recensement. En supposant que chaque commissaire reçoive un traitement de $400, voici de suite une somme de $80,000 que le gouvernement actuel aura à distribuer en patronage seulement. Les commissaires sont presque tous choisis déjà, et l'on s'attend à ce qu'ils seront tous *Gazettés* bientôt. Les candidats ont été recommandés par les membres qui supportent le gouvernement.

—La cité va s'adresser à la Législature d'Ontario pour en obtenir le pouvoir d'élire un Bureau de Commissaires pour contrôler les travaux de construction de l'Aqueduc projeté. On doit appliquer la somme de quatre cent mille piastres aux travaux nécessaires.

—La navigation de l'Ottawa est encore libre?

—Des lettres Patentes, nomment l'Honorable Edward Henry, ex-Président au Conseil, Chevalier du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

—Le Dr. Miles, l'historien canadien est en ville et s'est logé au Russell Hôtel.

Toronto O. 30 *nov.*—Les vieilles bâtisses de la Banque du Haut-Canada ont été vendues à l'encan à Mr. James Stock pour la somme de $8,400.

COMMERCE.

Observations Météorologiques.

Recueillies à l'Observatoire de Montréal (latitude 45° 31 au nord, longitude 4 h. 51 m. 11 s. à l'ouest de Greenwich) à 182 pieds au-dessus du niveau de la mer, par CHAS. SMALLWOOD, Ecr., M.D., L.L.D., D.C.L.

	2 P.M.	7 A.M.
Baromètre corrigé	30.342	29.825
Thermomètre corrigé....	38.0	31.0
" plus grand froid.	....	33.1
Vent	O.	S.O.
Milles en 24 heures....		120.71
Neige, profondeur en pcs..		
Pluie do do		

Température.

—Température à l'ombre observée par JOHN UNDERHILL, Opticien de la Faculté Médicale de l'Université McGill, No. 299, Rue Notre-Dame.

Montréal, 1er déc. 1870.

6 p.m. hier,	9 a.m. ce matin,	1 p.m. aujourd
30°	38°	41°
Maximum.	*Minimum*	*Moyenne.*
41°	22°	31°

Corrigé suivant le Baromètre Aneroïde:

6 p.m. hier.	9 a.m. ce matin.	1 p.m. aujourd.
30.48°	29.97°	29.93°

Revue Commerciale du Marché de Gros, de Montréal, pour la semaine finissant le 1er Décembre 1870.

Preparée expressément pour le Pays par L. E. Morin, Courtier.

La stagnation des affaires qui suit la clôture de la navigation est maintenant presque complète et notre port qui depuis deux mois présentait des scènes d'activité extraordinaire est maintenant déserté de tous les navires au long cours et il ne reste que quelques petites goëlettes appartenant au cabotage, quelques steamers de la compagnie du Richelieu et quelques remorqueurs, qui iront prendre leurs quartiers d'hiver au premier jour de froid.

Nous avons été particulièrement favorisés cette année sous le rapport du temps qui a été magnifique et les exportations de nos effets de commerce ont été faites dans de bien meilleures conditions qu'à l'ordinaire. C'est à peine si dans quatre semaines on a eu deux jours si de mauvais temps qu'on ait du suspendre les chargements à bord des nombreux vaisseaux qui ont visité notre port.

Le navire British Queen avec une cargaison d'eaux de vie venant de Charente, le dernier vaisseau d'outre-mer qui est arrivé dans notre port le 23 Novembre en est parti le 26 après avoir pris une cargaison consistant en 9620 minots de blé, 2200 quarts de farine et 300 barils de beurre en destination d'Aberdeen.

Nous sommes heureux d'avoir à constater pour la plupart de nos négociants une saison d'affaires faites sous des conditions beaucoup plus avantageuses que pendant les quelques années passées. La position financière des marchands de la campagne est meilleure et les négociants de la ville ont exercé beaucoup de discernement dans leurs avances. Les remises ont été à la fois plus nombreuses et plus considérables que d'habitude et plus grand nombre de transactions ont été faites au comptant, système extrêmement avantageux tant pour les vendeurs que pour les acheteurs et qu'il serait bon d'encourager.

Nous regrettons d'avoir à remarquer que les hauts prix obtenus pour certains articles les années passées, comme pour le beurre par exemple, aient trompé l'attente des cultivateurs et des spéculateurs irréguliers sur place qui surgissent dans les temps d'abondance d'argent. On s'obstine à tenir sa marchandise jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour l'écouler avec quelque avantage et le résultat en est que de grandes quantités étant jetées sur le marché quand les opérateurs étrangers ont laissé la place, il faut alors se soumettre à accepter des prix souvent ruineux pour réaliser afin de pouvoir rencontrer certains engagements pressants ou bien se retirer d'une mauvaise spéculation au meilleur marché possible. C'est un fait connu de ceux engagés dans le commerce de comestibles que des quantités considérables de beurre ont été vendues de 11c à 15c ces jours derniers pour lequel on avait refusé de 17c à 18c en face d'un marché qui tendait constamment à la baisse et avec des stocks qui augmentaient tous les jours. Il serait à désirer qu'on se souvint que notre marché est souvent, sinon toujours réglé par ceux d'Angleterre, de New-York et de Boston et aussi que les produits de qualité inférieure de la laiterie s'écoulent difficilement en temps d'abondance, tandis que ceux de qualité supérieure s'écoulent toujours promptement et avec ample rémunération.

Nos cultivateurs perdent trop souvent de vu l'avantage qui découle de la production d'un article supérieur et ne donnent pas assez d'attention à leurs préparations pour les marchés étrangers. Les fermiers du Haut-Canada l'emportent de beaucoup sous ce rapport sur nos cultivateurs Bas-Canadiens, et leurs productions trouvent généralement écoulement plus facile en ce qu'ils étudient d'avantage les exigences des marchés étrangers. La routine est la pierre d'achoppement d'un nombre considérable de cultivateurs qui trouveraient de beaux bénéfices en changeant le mode de préparation des articles qu'ils destinent au marché.

Comestibles.—Beurre. Les opérations dans le beurre qui avaient été languissantes pendant quelque temps ont été plus actives depuis notre dernière revue, mais à des prix considérablement audessous des espérances des détenteurs qui avaient jusqu'ici refusé d'accéder aux prix offerts par les opérateurs. Les existences sur place sont considérables pour les qualités inférieures, mais les meilleures qualités sont recherchées à nos cotes les plus élevées. Nous renseignons des ventes pour exportation de lots considérables de 20 à 22c. et de 22 à 24c. pour le commerce local de détail, 17 à 18 pour les qualités moyennes et 14 à 16 pour l'inférieur du Haut-Canada et celui de Kamouraska. Les exportations pour le St. Laurent ayant maintenant cessé et le temps dont nous jouissons opéreront défavorablement sur le prix du beurre, hormis d'une demande étrangère considérable. Les importations dans la Grande Bretagne durant les neuf premiers mois de l'année se montent à 793,000 quintaux contre 854,000 quintaux l'année précédente.

Saindoux.—Le marché est mal approvisioné, de la bonne demande pour le commerce local, et tout ce qui arrive trouve placement facile de 13½ à 14c. en barils et tinnettes. Les arrivages sont sans importance et le marché se trouve fourni principalement par les salaisons locales.

Suif.—On le cote 9½ en quart celui du Haut-Canada.

Lard.—Peu ou point d'affaires pour le commerce local et la stagnation continuera probablement jusqu'à ce que le prix du lard en carcasse touche un prix qui ne favorisera pas l'importation du lard de Chicago dont le marché est plus bas que le nôtre.

Le nombre des cochons salés depuis le 1er au 12 courant à Chicago, Cincinnati, St. Louis, Louisville et Milwaukee cette année est de 140,000 contre 168,000 pour le même temps l'année dernière. A Toronto les recettes ont été presque nulles jusque vers le 23 courant qu'elles augmentèrent considérablement et trouvèrent placement à des prix réguliers. Une augmentation de recettes causerait inévitablement une baisse dans les prix. Nous renseignerons les ventes suivantes (sur place de Toronto). Lots d'un poids moyen de 100 lbs. à $6.50, 200 lbs. à $7.00, 220 à 350 lbs, $7.12½. Un char de cochons gras vivants rapporta $5.70 par 100 lbs. Les cotes suivantes sont nominales Mess par quart $25 00 à $25.50; Prime Mess $18.50 à $19.00 Thin Mess $23.50 à $24.00; Prime $17.50 à $18.00. Lard en carcasse $7.00 à $8.00 par 100 lbs.

Fromage.—Affaires régulières pour le commerce local de 12 à 13c.

Graines.—Graine de Lin. Peu d'affaires en conséquence du peu qui s'offre. Nous la cotons $1.65 à $1.70 par 60 lbs. pour de bons échantillons.

Graines de Mil.—Recherchée pour les marchés étrangers et commande de $3.25 à $3.50 selon les échantillons.

Graines de Trèfle.—Absence totale de stock pour le commerce en gros.

Houblon.—Peu d'affaires. On le cote de 12½c. par lb. pour le bon ordinaire et 14c. pour celui de choix de la récolte de cette année. On rapporte la vente de deux cents ballots à nos cotes et comme le houblon de qualité supérieure se fait rare sur place il est probable que les prix se maintiendront.

De bons échantillons de la récole de 1869 s'offrent à 7c., mais les qualités inférieures sont complètement négligées et s'offrent facilement de 2 à 3c. sans trouver placement.

Epiceries, etc.—Amidon. La cloture de la navigation empêche toute opération importante pour le présent, le commerce s'étant approvisioné au commencement du mois. On le cote sans changement. Blanc type 9½ à 10c. Bleu 9½ à 10c. silver gloss 10½ à 11c. de blé d'inde 11½ à 11¾ pour fabricants 8c., pour confiseurs 9, blé-d'inde en quart 10c.

Bière.—Saison trop avancée pour affaires importantes. Demande régulière pour la consommation seulement. Le prix des bouteilles qui sont retournables se trouve compris dans les prix de la bière de Montréal. Bière anglaise de Bass par douzaine $2.30 à 2.40; de Jeffrey à $2.10, et demi bouteilles $1.40 à $1.50; de Montréal $1.40; Porter de Londres bouteilles $2.00 à $2.25, demi bouteilles $1.20 à $1.30, de Dublin, bouteilles $2.25 à $2.60, demi bouteilles $1.40 à $1.60.

Cable.—Affaires tranquilles. Américain goudronné 11½ à 12c., de Russie 14½ à 15c., de Manille 14 à 15c.

Chandelles.—Les opérations de la semaine ont été sans importance. La chandelle de suif trouve placement régulier pour le commerce local. Les bougies françaises et la chandelle spermacétique sont négligées. On cote la chandelle de suif 10½ à 11c., chandelle adamantine 22½ à 24c, spermacétique de Belmont 24 à 25c., bougies françaises 21½ à 22½c.

Drogues, teintures et produits chimiques.—Affaires locales seulement. Indigo de Madras par lb. 90c. à $1.10, de Manille 75 à 90c., bleu en pierre (button blue) 6 à 6½c., en billes 14 à 16c., borax raffiné 20 à 22½c., salpêtre $10.00 à $11.00 par quintal, crême de tartre en crytaux 21 à 23c., moulu 22½ à 25c., caustic soda 3¾ à 3¾ par lb., sené 15 à 20c., pâte de réglisse 13 à 16c., garance 14 à 18c., alum $2.20 à $2.30, sulphate de fer $1.00 à $1.10, sulphate de zinc 7 à 7½c., soda ash 2 à 2½c., carbonate de soude $3.12½ à $3.25, soufre en poudre $3.40 à $3.50, soufre en canon $3.20 à $3.40, sel d'epsom $2,25 à $2.50 par 100 lbs.

Epices, pâtes, etc.—Il existe quelques demandes pour les pâtes dont les stocks sont très légers. Les sardines à l'huile sont très rares et très recherchées. Peu d'affaires dans les épices qui restent sans changements. Les huiles de bouche sont nominales. On cote comme suit: Canelle de Ceylan 32½ à 34c, Cassia vera, nominal, clous de girofle 8½ à 9½c, piment de Jamaïque 7 à 7½c, gingembre de la Jamaïque 16 à 18c, d'Afrique 10 à 12c, noix de muscade 45 à 65c, poivre de Singapore 13½ à 14c, de Sumatra 13 à 13½c, blanc 20 à 22c, moutarde de Coleman en pots 17 à 18c, de Cooney 17 à 18c, de Wix en bouteilles $1.50, demi bouteilles $1.80, sardines à l'huile moyenne 27½ à 28c, petites 17 à 18c, marinades, Cross & Blackwell, par douzaine $2.60 à $2.70, de Joyce $2.10 à $2.20, de Thins $2.00 à 2.10, Ketchup de Wix en bouteille $4.25 à 4.30, demi bouteille $2.60 à 2.70, anis 13½ à 15c, macis 65 à 70c sagou 6½ à 7c, tapioca 11 à 12c, macaroni de Gênes 11 à 12½c, de Bordeaux 12 à 12½c, domestique 10c, vermicelli d'Italie 11 à 11½c, de Bordeaux 12 12½c, domestique 10c. Huile de bouche de Barton et Guestier, bouteilles par douzaine $7.25 à 7.50, demi boutéilles $4.00 à $4.50, Bacigalupi $2.85 à $3.00 par douz., demi bouteilles par 2 douzaines $3.60 à $3.70, Possel, bouteilles $3.0. à $3 10, demi bouteilles par 2 douz. $3.70, à $3.80, autres provenances $2.70 à $2.80 pour bouteilles, et $3.50 à $3.60 pour demi bouteilles.

Fruits.—Affaires actives à des prix irréguliers. Le naufrage de deux cargaisons sur les côtes d'Anticosti, a raffermi les prétentions des détenteurs, le raisin sur couche qui s'offrait facilement en lots considérables à $1.70, ne peut s'acheter maintenant pour moins de $1.75 à 1.80. On renseigne des ventes au montant de 10,000 boites en lots de 200 à 500 à $1.75, et en lots de 2,000 à $1.70. Le muscatel est nominal, celui de Valence est tranquille à 8c pour les placements ordinaires.

Les ventes du Raisin de Corinthe ont été considérables à des prix variant de 6½ à 6¾. Sous voile il s'offre quelque peu à meilleur marché. Les amandes commandent de 13½ à 16½ selon les provenances, les noix de Naples et de Barcelone sont rares et on les cote 9 à 9½c., les noix de Grenoble, du Languedoc et de la Sicile sont rares aussi de 8½ à 9½c. Les importations de fruits pour les années 1869 et 1870 sont comme suit pour octobre.

1869	Valeur	1870	Valeur
2,603,730 lbs.	$139,093	2,420,612	$130,761

Importation depuis le 1er Janvier au 1er Nov.

1869	Valeur	1870	Valeur
5,694,692 lbs.	$248,201	3,738,418 lbs.	$212,814

Huiles.—Les opérations dans les huiles ont été peu considérables, le commerce local seul ayant opéré pour ses besoins réguliers. La demande pour l'huile de morue se continue pour la consommation. Les existences sur place ne sont pas en général au dessus des besoins du commerce, tandis qu'elles sont au dessous de la moyenne pour certaines sortes. Nous cotons l'huile de lin bouillie de Blundell, Spence & Cie 82½c crue 77½c, Earle & King crue 75c. bouillie 80c., domestique crue et bouillie 72½ et 77½, d'olive $1.15 à 1.25, de morue 56 à 57½, loup-marin raffinée à la vapeur 65 à 67½, blanche ordinaire 60 à 62½, paille 57½ à 60c., de baleine 55 à 60c. de lard, No. $1.05 à $1.10, No. 2 95c.

Melasses.—Nous n'avons à renseigner qu'une vente importante de 300 tonnes de basse qualité à prix tenu secret. Nous nous attendons à aucune animation dans cette douceur pour quelques temps à venir vu le bas prix du beurre. Le marché pour le commerce local est très lourd et les stocks sont très considérables. Nous cotons la Centrifuge de 19 à 22c., la Terrée 22 à 24c., la Muscovado 25 à 30c., la Trinidad 32½ à 35c., la Clenfuegos 35 à 37c., la Barbade 40 à 42½c.

Importation pour le mois d'octobre.

1869.	Valeur.	1870.	Valeur.
2,703,594 lbs.	$56,712	835,957 lbs.	$15,253

Importation du 1er janvier au 1er novembre.

1869.	Valeur.	1870.	Valeur.
9,245,091 lbs.	$176,384	20,296,393	$320,680.

Marchandises navales.—La clôture de la navigation paralyse tout mouvement dans les affaires pour le présent et nos côtes sont nominales pour le goudron de charbon $2.75 à $3.00 par quart, goudron de pin $3.50. Poix par quart $3.00 à $3.25, resine $5.00 à $3.50 pour commune et thérébentine par gallon 50c à 52½c.

Peintures.—Affaires régulières aux prix cotés. Ochre rouge par 112 lbs. $2,25 à $2. 0, jaune $1.75 à $2.00, blanc de plomb par 100 lbs. $8,00 à $8.50, rouge $7.25 à $7,50, peinture blanches de James et Cie par barril $2.70 à $2.75. No. 1 $2.40 à $2.50. No. 2 $2.25 à $2.50. No. 3 $2.00 à $2.10. Peintures communes en barils de 25 lbs., blanche $1.00 à $1.25, rouge 95c à $1.00, jaune 90c à 95c, bleue 95c à $1.00 verte $1.00 à $1.10. Mastique $3.20 à $3.50, blanc de céruse 75c à 80c, blanc d'Espagne 75c à 80c.

Riz.—Le commerce local seulement opère à des prix réguliers et nous cotons des ventes par lots de 25 sacs à $3.90 et $4.00 pour bon grain, $3.75 à $3.80 pour ordinaire à bon marchand et $3.65 à $3.70 pour le petit et cassé.

Pétrole.—Affaires sans importance. Tranquille à 24c au char, 26c à 28c pour lots ordinaires du commerce et 28c à 30c pour blanc type et qualités supérieures.

Sel.—Très lourd et purement nominal aux prix renseignés dans notre dernière revue au commencement de la semaine, clôturant de 57½c à 60c pour le gros en magasin, ce qui constitue une avance de 7½ à 10c par sac sur le prix que nous avons côté à flot.

Sucre.—Affaires tranquilles vu la divergence d'opinion entre vendeurs et acheteurs. Marché ferme sans disposition de concession de la part des détenteurs. On cote le Porto Rico clair 8¾ à 9½, le raffiné écossais de 9 à 9.25.

Importations du sucre brut pour le mois d'oct.

1869	Valeur	1870	Valeur
1,216,457 lbs	$55,765	4,895,135	$210,019

Importations du 1er Janvier au 1er Novembre,

1869	Valeur	1870	Valeur
21,595,793 lbs	$1,271,140	45,706,591 lbs	$2,039,961

Importations de sucs de canne pour le mois d'octobre:

1869	Valeur	1870	Valeur
3,279,477 lbs	$101,401	154,487 lbs	$5,270

Importations depuis le 1er Janvier au 1er Novembre:

1869	Valeur	1870	Valeur
26,827,018 lbs	$491,798	15,078,995 lbs	$193,279

Thé.—Affaire sans importance et pour le commerce local qui s'approvisionne qu'au fur et à mesure, de ses besoins journaliers. Aucun changement à constater dans les prix qui restent les mêmes que lors de notre dernière revue.

Ci-suivent les états des importations pour le mois d'octobre cette année et pour les dix premiers mois de l'année:

1869	Valeur	1870	Valeur
535,390 lbs	$159,730	520,980 lbs	$158,268

Importations du 1er Janvier au 1er Novembre:

1869	Valeur	1870	Valeur
5,749,695 lbs	$1,824,233	5,068,352	$1,550,142

Tabacs.—Nous constatons une bonne demande régulière pour tous les tabacs manufacturés principalement pour la province d'Ontario. Les tabacs en feuille tant du Canada que des Etats Unis sont tranquilles. Le stock de tabac du Haut-Canada, de la récolte de 1869, se réduit maintenant à sept boucauts, mais nos informations constatent une augmentation considérable dans la récolte de 1870 sur celle de 1869 et le commerce s'attend à une baisse sensible dans le prix de cet article aussitôt qu'il sera jeté sur le marché. La récolte de tabac de cette année ne sera guère en état d'être offerte au commerce avant février ou mars prochain et la demande jusqu'alors sera sans importance en conséquence de la préférence que nos cultivateurs accordent à leur propre production. Le haut prix qui a prévalu pour le tabac du Haut-Canada pendant l'année et la protection que le gouvernement lui accorde dans la manufacture ont induit les cultivateurs tant du Haut que du Bas-Canada à le cultiver sur une plus grande échelle que par le passé et les marchés de l'Allemagne étant fermés pour le présent aux tabacs américains nous n'attendons pas à ce que les tabacs bruts commandent du haut prix cette année. Nous cotons le tabac canadien en feuille à 11c, américains (Kentucky lugs) 6 à 8c, Virginie 7½ à 8½, manufactures d'Ontario 16 à 18c, de Montréal 16½ à 22c, 9 à la lb. noir 20 à 21½, ½ de lb 24 à 24½, Navy 24 à 25c, tous en entrepôt, et Virginie clair ½ de lb. 47 à 52c, 6 à la lb. 55 à 65c, morceaux de fantaisie 55 à 65c, en lbs. 45 à 70c, extra 60 à 65c tous en franchise de droits.

Vins et Spiritueux.—La demande pour l'esprit de vin (High wine) que nous avons constatée dans notre dernière revue se continue ferme et régulière, nos distilleries d'Ontario et de Québec ne pouvant suffire aux nombreuses commandes qui leur sont faites. Nous renseignons la vente de plusieurs chars à 52½c. en douane ou $1.47 en franchise de droits, le marché cloturant ferme à une avance de 2½c. par gallon Nous avons aussi à renseigner un placement de 800 futailles de vin de Xerès à prix tenu secrets. La demande pour les vins rouges de basse qualité se continue regulière mais ceux de qualités supérieures sont négligés. Les importations considérables de genièvre et d'eau de vie pèsent sur le marché et le commerce refuse d'opérer qu'à de fortes concessions. Il n'y a pas de demande spéculative. Les vins de Champagne qui ont été recherchés pour le marché américain sont maintenant plus tranquilles à une forte avance sur les prix courants du milieu de l'été. Le rhum de la Jamaïque et Demarara s'offrent plus facilement, sans ventes importantes. On cote les vins d'Espagne et du Portugal de basse qualité de 60c. à 80c. pour le rouge et 70c. à 85c pour le blanc, porto de Sandeman et d'Offley $2.00 à $5.00 selon l'âge, le Xerès de Pemartin de $2.00 à $4.00, ceux de Domecq, Lopez & Cie. et Mackenzie & Cie. de $2.00 à $4.00, ceux de Cosens, Cramp, Suter et Misa $1.50 à $5.00 par gallon tous en franchise de droits, Champagne, Moët et Chandon de $17.00 à $20.00 par douzaine. Jules Mumm & Cie. $14.00 à $17.00. Trois couronnes, Sillery, $10.00 à $16.00, Farre, Roederer & Cie et de Venoge $14.00 à $22.00, marques inférieures $9.00 à $12.00, Eaux de vie de Henessey et de Martel $2.25 à $2.50 par gallon, Pinet, Castillon & Cie, Jules Robin, Otard Dupuy & Cie $2.10 à $2,20, J. B. Dulary & Cie. J Denis, Henri Monnié & Cie, Mestereau & Cie et Bisquit, Dubouché & Cie, $2.00 à $2.10, Hennessey et Martel en caisse $8.12½ à $8.50, autres marques $6.50 à $8.00, Rhum de la Jamaïque 16 degrés $2.00 à $2.10, Demarara $1.75 à $1.85½, St. Iago $1.70 à $1.80, Genièvre de Houtman $1.32 à $1.35, marque du palmier $1.32½ à $1.35, DeKuyper $1.37½ à $1.40 caisses vertes $5.65 à $3.70, rouge $7.00 à $7.25 Houtman caisses rouges $6.50 à $6.75.

Vinaigre.—Affaires tranquilles. On cote le vinaigre de vin blanc de Bordeaux 40c. et celui de Marseille 35c. à 37½c.

Rapport quotidien de la halle aux Cereales.

(Du *Herald* de Montréal.)

Montréal, mercredi, 30 nov.

Farine par baril de 196 lbs. — Extra supérieure, $6.40 à $6.50; extra, $6.20 à $6.30; de fantaisie, $5.80 à $5.85; Supérieure fraiche moulue de blé du Canada, nominale $5.50; superfine, Etats de l'Ouest, à $5.50 facilement; Supérieure Mi-forte de blé du Canada, $5.75 à $5.85; Farine forte de boulanger, $6.00 à $6.20; superfine de blé de l'Ouest (canal Welland) on demande facilement $5.60; échantillons de la cité (de blé de l'Ouest) nominale; on demande $5.50 en entrepôt; Superfine du Canada No. 2, $5.50 à $5.10; Etats de l'Ouest No. 2, $4.90, facilement; Belle, $4.75 à $4.85; moyennes, $4.10 à $4.20; recoupes, $2.50 à $3.50; Farine des Etats en sacs, $2.55; sacs de la cité $2.70 $2.77½. Le marché est très tranquille et les prix pour extra, de fantaisie et superfine sont les mêmes. Le trafic était léger ce matin et tout pour consommation locale. Qualités inférieures languissantes, prix environ 10 centins moins cher par baril, qu'hier. Farine en sacs ferme,—vente de farine des Etats-Unis à à $2.55 par 100 lbs., petites ventes de sacs de la cité aux prix cotés. Reçu rapporté ce matin par le Grand Tronc 2,600 barils; rien par le Canal Lachine.

Farine d'Avoine, par baril de 200 lbs. rare, en demande; petit stock sur le marché. On détaille de $6.00 à $6.25.

Blé, par boisseau de 60 lbs.—Marché sans animation. On ne rapporte aucune transaction depuis quelques jours. Cotes entièrement nominales. Dernières ventes, Chicago du printemps. No. 2, à $1.15 et No. 1 à $1.23.

Maïs, par boisseau de 56 lbs, nominal à 75 centins en entrepôt.

Pois, par boisseau de 60 lbs.—Marché tranquille. Cotes nominales 82½ à 85 centins par 66 lbs.

Alcalis, par 100 lbs.—Potasse ferme. Premières, $5.77½ à $5.82½; deuxièmes, $5.00 à $0.00; troisièmes, $4.50; perlasse tranquille; dernières ventes de premières, $6.20 à $6.25.

Fromage, par lb.—Très beau 12½ à 13 cent.; beau, 12 cts; inferieur, 10 à 11 centins.

Beurre par lb.—Marché tranquille; on cote: beurre moitié-graisse 12½ à 14 centins; ordinaire 15 à 17 centins; beau, 17 à 20 centins.

Orge., par boisseau de 48 lbs., marché languissant; prix cotés de 60 à 65 cts.

Avoine, par boisseau de 32 lbs. Ferme; dernières ventes effectuées de 43 à 43½ cts. On demande 45 cts à bord des chars.

Lard, par baril de 200 lbs.; marché tranquille; on cote pour vieux; Mess, $25.50 à $26.00; mess mince rare, $25.00; prime mess $18.50 à $19.75; prime, $17.00. Prix pour frais-salé environ $1.50 à $2.00 par baril moins cher.

Saindoux, par lb. Tranquille et ferme à 13 cts.

VALEURS AMERICAINES.

New-York, 1 déc. P.M.

	Ouv. Fer.		Ouv. Fer.
L'or........	111	Rock........	110⅞
Pacific Mail....	41¾	N. Western....	81¾
Telegraph....	42⅝	Préféré........	90¼
N.-York Cent....	92⅜	Wayne........	91
Erie........	21⅝	5-20's........	104
Reading........	101⅝	Ex........	8¾
Mich. South....	92½	Interest—2	
C. & P........	105⅝		

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 1 Décembre 1870.

L'or ouvert à 10¾ et fermé à 10⅞.
Greenbacks achetés à 90½ et vendus à 90¾ d'escpt.
Argent dur acheté à 6 et vendu à 5 d'escpte.
Billets de la Banque du Haut-Canada, achetés à ½ vendus à ¼. Change sur Londres à 8⅞.
Change sur New-York à 9⅞ d'escpte.

RAPPORT QUOTIDIEN DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.

Montréal, 1er décembre 1870.

FONDS	Acheteurs.	Vendeurs.	Dernières ventes.
Banques			
Montréal........	219 x d	221 x d	......
Ontario........	105 x d	106 x d	......
Amérique B. du Nord	108	....	......
de la Cité........	86½ x d	87½ x d	......
du Peuple........	104	105	......
Molson........	107	110	......
de Toronto........	Liv.	fer.	......
Jacques-Cartier....	Liv.	fer.	......
des Marchands....	118½	119	118½
Cantons de l'Est....	109	....	......
de Québec........	107 x d	....	......
Nationale........	104	....	......
Union........	109½	110½	......
Royale Canadienne..	69½	72½	......
des Artisans........	75	....	......
de Commerce........	119½	121½	......
Compagnies			
Minière de Montréal.	4.00	4.15	......
de Cuivre de la B. Hur	25	32½	......
Champ. et St. L. R. R.	18	21	......
do do 8 p.c. déb....	100	103	......
do do stg 6 p.c.	89	92	......
Télégraphe de Mont.	217½	225	......
do du Peuple..	99	103	......
Navig. du Richelieu..	175	185	......
Navigat'n du Canada	105	110	......
Ch. de fer de la Cité..	150	160	......
du Gaz de la Cité..	165	....	......
Bourse........	90	95	......
Soc. de Cons. Permanente du Dis. de M.	107½	....	......
Fonds de la Puissance	110	....	......
Bons de la Puissance	110	....	......
Déb. du Gouv. 6 p.c. stg	103	106	......
do do 6 p.c. ct.	103	106	......
do do 5 p.c. stg	97	....	......
do do 5 p.c. ct.	97½	....	......
Hâvre de Mont. 8 p.c.	....	....	......
do do 7 p.c.	....	....	......
do do 8½ p.c. dus'83	105	107	......
do do 6½ p.c.	....	....	......
do de Québec 8 p.c.	....	....	......
do do 7 p.c.	....	....	......
Fonds de Mont. 7 p.c.	116½	....	......
Corp. de Montréal..	101	101½	......
Aqueduc de Montréal	103	104	......

C. & C. G. GEDDES, Courtiers, 33, *Rue St. Jean.*

PRIX COURANTS EN DETAIL DU MARCHE BONSECOURS.

Montréal, 1er déc. 1870

Fleur de Blé par quintal........	14	0	@	14	3
Fleur de Sarazin do........	8	0	@	9	0
Farine d'avoine do........	12	6	@	13	0
Fleur de Blé-d'Inde do........	11	3	@	11	6
Pois par minot........	4	3	@	4	6
Orge 50 lbs........	2	6	@	3	0
Avoine 40 lbs........	2	6	@	2	9
Sarasin minot........	3	0	@	3	6
Lin (Graine de) do........	7	6	@	8	0
Mil (Graine de) do........	17	6	@	18	0
Blé-d'Inde do........	4	0	@	4	6
Patates par poches........	2	0	@	2	6
Fèves par minot........	0	0	@	0	0
Oignons par Tresse........	0	5	@	0	6
Œufs frais par douzaine........	1	1	@	1	3
Beurre frais par lbs........	1	3	@	1	6
Beurre salé do........	0	10	@	1	0
Sucre d'érable do........	0	5	@	0	6
Miel do........	0	6	@	0	6½
Lard frais par 100 lbs........	40	0	@	45	0
Bœuf par 100 lbs........	20	0	—	35	0
Lièvres par couple........	1	0	@	1	3
Dinde (Vieux) do........	8	0	@	10	0
Dinde (Jeunes) do........	6	0	@	7	0
Oies do........	5	0	@	6	0
Canards do........	3	0	@	3	6
Poules do........	2	6	@	3	0
Poulets do........	1	6	@	2	0
Canards sauvages do........	0	0	@	0	0
Pigeons do........	0	10	@	1	0
Perdrix do........	2	6	@	3	0
Tourtes, par douzaine........	0	0	@	0	0

Amusements.

22ième SAISON

DEUX CONCERTS

Musique Vocale et Instrumentale, Musique Classique et mêlée.

SALLE DES ARTISANS

RUE ST. JACQUES

LUNDI et MARDI SOIR,

Le 5 et 6 Décembre,

PAR LE

Club de Quintette Mendelssohn

De Boston, composé des Artistes distingués suivants:

WILLIAM SCHULTZE, Violon.
CARL MEIZEL, Violon.
THOMAS RYAN, Viola et Clarinette.
EDWARD HEINDL, Viola et Flûte.
WULF FRIES, Violoncello.

Assistés de la Cantatrice distinguée

Mlle. ADDIE S. RYAN.

Billets, Siéges Réservés.........75cts.
" " Ordinaires,.......60cts.

En vente au magasin de musique de M. Henry Prince et Joseph Gould, et le soir du Concert, à la porte de la Salle.

Portes ouvertes à 7½ heures. Le Concert commencera à 8 heures précises

1 déc. ai—20

REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE

A

L'Institut des Artisans,

VENDREDI et SAMEDI

2 et 3 Décembre,—par le

PROF. D. B. ST. JEAN.

MEPHISTOPHELES ET SA FILLE

Vont donner des représentations de MAGIE MYSTÉRIEUSE, vraiment étonnantes.

Le Professeur ST. JEAN a déjà étonné des preuves de son habileté surprenante en France, en Italie et en Espagne.

Les tours d'adresse et de passe-passe sont faits seulement au moyen des mains et sur un système tout nouveau.

La représentation se composera des tours suivants:—Passage de l'argent; la Pièce d'argent Mystérieuse ou le Mouchoir Magique; plusieurs Jeux surprenants avec les Cartes; l'Orange et le Jeu Mystérieux du Jonc de la Magie de Belzebuth; les Jones Enchantés, jeu qui a étonné des milliers de personnes à Saratoga; l'Oiseau mort en vie, ou l'effet d'un Coup de Pistolet, etc., etc.

La PETITE SORCIÈRE, ROSE LOUISE ST. JEAN, figurera.

Prix d'entrée: admission, 25cts; siéges réservés, 50 cts. Portes ouvertes à 7 heures.

Il y aura orchestre.

30 nov. dl-19

Avis de Syndics.

Acte concernant la Faillite 1869

DANS L'AFFAIRE DE

JOHN EUGENE D'AVIGNON, de la Cité de Montréal, Pharmacien,

Failli.

Le Failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, No. 252, Rue Notre-Dame, à Montréal, MERCREDI, le QUATORZIEME jour de DÉCEMBRE 1870, à 11 heures de l'avant-midi, afin de prendre communication de l'état de ses affaires et de nommer un syndic.

DAVID J. CRAIG, Syndic Provisoire.

11, Rue Hôpital,
Montréal, 26 nov. 1870. bs—17

Acte concernant la Faillite 1869.

DANS L'AFFAIRE DE

THOMAS HOBSON et Cie., Commerçants et Marchands à la Commission, de Montréal, et THOMAS HOBSON et JOHN BELL, associés de la dite Compagnie, comme tels associés et comme individuellement.

Faillis.

Je, soussigné, David J. Craig, de la Cité de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les Créanciers sont requis de me présenter leurs réclamations sous un mois, et sont par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 11, Rue Hôpital, dans la Cité de Montréal, MERCREDI, le 28e jour de Décembre prochain, à 11 heures de l'Avant-midi, pour procéder à l'examen des Faillis et à l'expédition des affaires de la faillite en général. Les faillis sont par le présent notifiés de s'y trouver.

DAVID J. CRAIG, Syndic.

Montréal, 21 novembre 1870. bs—15

Acte concernant la Faillite 1869.

DANS L'AFFAIRE DE

WATSON et WARNOCK, Commerçants, de Montréal, et ALEXANDER WATSON et WILLIAM WARNOCK, associés de la dite Compagnie, comme tels associés, et comme individuellement,

Faillis.

Les Créanciers des Faillis susnommés sont par le présent notifiés qu'ils ont déposé dans mon Bureau, un Acte de composition et de décharge, portant avoir été exécuté par une majorité en nombre de ses créanciers représentant les trois-quarts en valeur de leurs dettes, sujet à être vérifié en évaluant telle proposition; et si aucune opposition au dit Acte de composition et de décharge n'est faite sous trois jours juridiques après la publication du présent avis, lequel jour sera SAMEDI, le 10e jour de Décembre prochain, le Syndic soussigné agira en vertu du dit Acte de composition et de décharge suivant ses termes.

DAVID J. CRAIG, Syndic.

Montréal, 21 novembre 1870. bs—15

Acte concernant la Faillite 1869.

DANS L'AFFAIRE DE

DAME MARGARET KERR, de la Cité de Montréal, veuve de feu John Henry Evans, décédé, en son vivant du même lieu, Ecr., Marchand-Ferronier, la dite Dame Marguerite Kerr faisant affaires comme telle dans la dite Cité de Montréal, sous la raison sociale de succession J. H. Evans.

Failli.

La Faillie m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, No. 463, Rue St. Paul, dans la Cité de Montréal, JEUDI, le 15me jour de DÉCEMBRE 1870, à 3½ hrs. de l'après-midi, afin de prendre communication de l'état de ses affaires et de nommer un Syndic.

North British Chambers.

DAVID J. CRAIG, Syndic provisoire.

Montréal, 29 novembre 1870. bs-19

Ventes par Encan.

PAR HENRY J. SHAW.

VENTE IMPORTANTE DE BEAUX MEUBLES,

En Acajou et en Noyer, elegamment polis.

MM. HILTON ont donné ordre à M. SHAW, de vendre à ses Magasins, dans la Rue St. Jacques,

MARDI, LE 6 DÉCEMBRE,

Une très belle collection de

MEUBLES.

COMPRENANT:

Quatre très-élégantes Garnitures pour Salon, en Brocatelle de Soie; Plusieurs autres Garnitures à meilleur marché et d'un fini plus simple; Six Garnitures pour Chambre-à-Coucher, en bel Acajou et en beau Noyer, et autres bois; de très belles Tables à Dîner, Ovales, Buffets, Chaises, &c.

—AUSSI—

Porte-manteau et Pupitres à musique, Sommiers Elastiques, Sommiers en Crin, et une foule d'autres articles. Le tout en montre LUNDI APRÈS-MIDI, et jusqu'à l'heure de la vente, MARDI.

☞ Vente à UNE heure.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

21

Avis de Syndics.

Acte Concernant la Faillite 1869.

DANS L'AFFAIRE DE

JAMES BAILLIE et COMPAGNIE,

FAILLIS.

Une troisième feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au douzième jour de DÉCEMBRE 1870, après quoi le dividende sera payé.

T. S. BROWN, GEORGE STEPHEN, Syndics.

Montréal, 26 Nov. 1870. bs-16.

Acte concernant la Faillite, 1869.

DANS L'AFFAIRE DE

WM. P. COLE, faisant affaire sous le nom de Cole & Brother,

Failli.

Une feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au troisième jour de DÉCEMBRE prochain, après quoi le dividende sera payé.

JOHN WHYTE, Syndic Officiel.

Montréal, 19 Novembre 1870. bs-10

Acte concernant la Faillite de 1869

Dans l'affaire de

JOHN GREIG, de Montréal,

Failli.

Une première et dernière feuille a été préparée sujette à objection jusqu'au DIX SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, après laquelle date le Dividende sera payé.

JOHN WHYTE, Syndic.

Montréal, 30 nov. 1870. bs—20

VENTE PAR SYNDIC.

Le soussigné s'occupe de la vente du

FONDS DE COMMERCE COMPLET, DE MARCHANDISES SÈCHES ET DE GOUT.

DE L'ANCIENNE SOCIÉTÉ DE

DUFRESNE, GRAY & Cie., FAILLIS,

Et offrent aux acheteurs des avantages extraordinaires.

Au-dessus de $20,000 de SOIE, de toutes les nuances et de tous les prix.

ETOFFES pour ROBES de toutes sortes,

FLANELLE unie et Imprimée,

COUVERTURES de différentes qualités,

BONNETERIE et VETEMENT DE DESSOUS.

Il serait difficile d'énumérer tous les genres de Marchandises qui se trouvent en vente; qu'il suffise de dire que ce Fonds de Marchandises est un des meilleurs qui ait jamais été offert en cette ville à la vente en détail, et le fait que ces Marchandises ont été achetées à moitié prix par le Syndic, ne peut manquer de fournir des garanties de nature à satisfaire l'acheteur.

Souvenez-vous de l'adresse de la maison,

No. 454, RUE NOTRE-DAME, PRÈS LA RUE McGILL.

P. McLAUGHLIN,

4 novembre 1870. cm-29

Annonces Diverses.

FINI ET PERFECTION.

GERVAIS & Cie.

Fabricants de VOITURES de tout genres, ont obtenu à l'exposition Provinciale, qui a eu lieu à Montréal en 1870, CINQ PREMIERS PRIX pour les VOITURES D'HIVER et les VOITURES D'ÉTÉ.

Le soussigné a en vente un magnifique assortiment de VOITURES D'HIVER.

Le travail est garanti, et est considéré comme supérieur à tout ce qui se fait en Canada, comme durée et comme élégance.

GERVAIS & CIE., 69 rue Bonaventure et 810 rue Craig, Montréal.

Montréal, 10 nov. tli—bm-2

AUX AMATEURS D'HUITRES.

Les soussignés offrent en vente

Un quart d'Huitres fraiches de Caraquette

AVEC

UNE CAISSE D'UNE-DOUZAINE

DE

Vin de Chabli ou Sauterne,

POUR $5.

DUFRESNE & McGARITY, Entrepôt Royal de Thé, Café, etc., 221, Rue Notre-Dame.

Importations de cet Automne

Par Steamer Voiliers étant dans le moment dans le port:

Des Fruits frais de la nouvelle récolte.
Vin d'Espagne, de Portugal et de France,
Vieille Eau-de-Vie de Cognac et Charente,
Genièvre de la Hollande et d'Angleterre,
Epiceries Françaises et Anglaises,
Provisions et Gibiers de l'Ouest, etc., etc.

DUFRESNE & McGARITY, Entrepôt Royal de Thé, Café, etc., 221, Rue Notre-Dame.

12 nov. 1870 fm-4

Nécrologie.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Théophile Fahrland, architecte, autrefois de Montréal. M. Fahrland est décédé le 27 novembre 1870 à Chicago, après une assez longue maladie. On doit à cet habile architecte le plan de nos principaux édifices de la rue Notre-Dame, construits par suite de l'élargissement de cette rue. M. Fahrland avait le talent de sa profession et il laisse de bons souvenirs parmi ses compatriotes et ses connaissances. Ses funérailles auront lieu demain matin à 8 heures. Le convoi partira de la demeure de son beau père M. Pierre Lacroix, No. 162 rue St. Constant pour se rendre à l'Eglise Paroissiale et de la au lieu de la sépulture.

Décisions de la Cour de Révision.

Nous sommes forcés, à cause du manque d'espace sur notre seconde page, de renvoyer à la quatrième la liste des jugements de la Cour de Révision.

Procès-Verbal de la Séance du Conseil-de-Ville tenue le 30 Nov. 1870.

(*Continuation.*)

RAPPORTS DES COMITÉS.

Du Comité de l'Aqueduc demandant une appropriation de $600 pour assurer la collecte des taxes pour l'eau.

Du Comité des chemins demandant l'argent suffisant pour l'achat de 5.000 pieds de pierre pour chaine de trottoir.

L'Echevin David, secondé par le Conseiller Lyman fait une motion pour voter des remerciments à Mr. M. E. Logan pour avoir fait gratuitement les plans et l'arpentage des carrières de granite recemment achetées par la corporation. Adopté.

L'Echevin David, dit qu'il a reçu une lettre du Rev. Mr. Huberdeau, chapelain de la prison, demandant que l'Echevin Alexander soit ajouté à la députation qui doit aller à Québec pour obtenir quelques changements dans la discipline de la prison de Montréal.

Il demande en conséquence que les Echevins Alexander et Simard soient ajoutés à la députation. L'Echevin Rodden fera aussi partie de cette députation. Le Conseiller McGauvran relativement à ce qui a été publié dans les journaux ne nie pas qu'il se trouve des irrégularités dans le prélèvement des taxes pour l'eau; mais il nia qu'il y eut quelque partialité dans cette affaire.—Il dit qu'un sous-comité a été nommé pour la révision de la liste des taxes pour l'eau, et qu'elles seront préparées avec impartialité. Le Conseil s'occupa ensuite des ordres du jour.

Le Comité des Finances fait rapport que les citoyens ont présenté de temps à autre des petitions demandant au Conseil-de-Ville, de l'aide pour les chemins de fer, et qu'un doute s'étant élevé quant aux pouvoirs de la ville à accorder cette allocation pour les chemins de fer, le comité s'était enquis de l'opinion des procureurs de la Corporation; mais afin d'éviter toute erreur, le comité soumet les résolutions suivantes au Conseil-de-Ville afin qu'il fasse application au Gouvernement de Québec pour amender la charte de la ville:

Io. Qu'application soit faite à la Législature ou aux Législatures, suivant le cas, pour permettre à cette Corporation de souscrire pour le chemin de fer, lorsqu'il sera urgent.

II. Qu'application soit faite pour augmenter le personnel des Directeurs du Bureau de Ville de tels chemins.

III. Que des changements à la charte soient faits, en vue de permettre le vote pour venir en aide aux chemins de Fer aux électeurs possesseurs de biens-fonds, dans la ville seulement; et afin de pourvoir aux paiements des intérêts et fond d'amortissement dans toute allocation pour chemins de fer; la taxe prélevée pour cette fin sera sur la valeur des terrains sans considération des bâtisses dessus construites.

IV. Qu'on demande à la Législature que la corporation soit revêtue du pouvoir, si on le juge nécessaire plus tard, d'unir le port avec le terminus du chemin de fer projeté, au moyen d'une ligne qui parcourerait la municipalité d'Hochelaga et de comprendre dans les limites de la ville, Rousseau et Vigneaud sur une étendue de dix acres en profondeur sur une ligne parallèle au fleuve.

Le conseiller Lyman dit qu'avant de prendre en considération ces résolutions il présentera une pétition des électeurs du Quartier Centre, demandant qu'une allocation de $100,000 soit accordée aux chemins de fer du Canada Central et de la colonisation du Nord.

L'Echevin Rodden est pour l'allocation de $1,000,000 pour les chemins de fer. Il dit que les présentes résolutions ne sont faites que dans le but de revêtir la corporation des pouvoirs nécessaires à accorder cette allocation.

L'Echevin David s'oppose fortement à ce que le terminus du chemin de fer soit au Mile-end.

Faits Divers.

LA SITUATION A PARIS.— Les journaux de Paris contiennent d'amusants articles sur les conséquences du siége au point de vue de l'alimentation. Ils déclarèrent que les hommes gras sont tous des traitres et que la maigreur sera désormais le signe distinct des patriotes.

La ration de viande est si petite qu'elle ne coûte pour six jours que vingt-cinq centimes par tête. Les moineaux se vendent dix sous pièce. Une portion de cervelle de mouton peut s'obtenir—quand on est le favori d'un boucher,— pour soixante-dix centimes. On mange beaucoup de rats, capturés dans les égouts au moyen de jarres contenant de la glucose, où les rats se prennent comme les mouches dans la mélasse.

L'autre jour, raconte un journal, une cuisinière dit à son maitre: "Monsieur, les œufs coûtent un franc la pièce.— Comment, répond le maître, que font donc les coqs?— Les poules ne pondent plus, monsieur. Ah mon Dieu! qu'allons-nous donc devenir si les poules elles-mêmes manquent de confiance dans la République."

ORGANE INDEPENDENT.—Un nouveau journal vient de paraître à Toronto sous le titre de *City Press*; il est la propriété de MM. Bell, Barber et Cie., et rédigé par M. Thompson, ci-devant du *Telegraph*.

Son programme est indépendance en politique.

CONCERT AU BÉNEFICE DES BLESSÉS FRANCAIS.—Le concert donné, samedi dernier, au Trevo's Lyric Hall au bénefice des victimes de la guerre, sous la direction de M. E. Millet, le professeur éminent connu de tous nos compatriotes, a brillamment réussi.

Mlle Duchochois—la très jeune et très gentille fille de notre brave ami le photographe, a fort bien dit le grand air de Robert: "Va dit-elle mon enfant" et le duo de "l'Elisire" avec M. Gilbert.

Un air patriotique et d'une bonne facture, composé par M. E. Millet et bien chanté par Mme A. Dagron a été fort applaudi.

Mais les honneurs de la soirée ont été incontestablement pour miss Nelia Millet, et pour la signora Maria Gellie

Miss Nelia Millet est une pianiste très remarquable. Quant à la signora Maria Gellie, c'est une chanteuse de bonne école et sa voix est magnifique. Elle a, du reste chanté avec grand succès dans les principales villes d'Italie et nous espérons bien l'entendre, un de ces jours, à l'Académie de Musique.

NOUVEAU JOURNAL.—Un nouveau journal, *Le Patriot* a fait son apparition à Washington, le 13 courant.

Ce journal présente comme l'organe central de la réforme du Revenu et comme l'avocat de la réduction des taxes, de l'amnistie générale et d'un changement dans l'administration nationale des affaires.

Nouvelles Locales.

REVUE COMMERCIALE.— Nous attirons d'une façon tout particulière l'attention de nos lecteurs sur la revue commerciale que nous devons à l'obligeance de M. Morin. Cet intéressant rapport est à tous les commerçants, sans distinction de spécialité, et se recommande surtout aux cultivateurs, à cause de la large place qui y est accordée aux céréales, aux salaisons etc.

TRISTE.—Nous regrettons beaucoup d'apprendre qu'un de nos citoyens les plus connus de notre ville, M. Louis Boyer, est très-dangereusement malade, et que les médecins ont déclaré n'avoir plus aucun espoir de dompter la maladie.

UN ARTISTE CANADIEN.—M. Mazurette, notre pianiste Montréalais, s'est fait entendre à Springfield, Mass., le 23 du mois dernier. Le Springfield *Daily Republican* dit que ce n'est pas souvent qu'on entend pareils pianistes au milieu d'eux; il se réjouit de ce que ce brillant artiste se propose de passer l'hiver à Springfield.

EXPLOSION.—La nouvelle distillerie de MM. Briggs & Cie., située sur le côté sud de la rue Carroll, Buffalo, a été totalement démolie par l'explosion des tubes bouilleurs sous la chaudière. Des nombreux employés de la distillerie, nul heureusement n'a perdu la vie, mais plusieurs d'entr'eux ont reçu des blessures assez graves pour mettre leurs jours en danger.

ASSASSINAT.–Dans l'après-midi de mardi, deux enfants du nom d'Alexandre Fisher et Wm. H. Cooley, jouaient ensemble à la Pointe St. Charles; une discussion s'éleva bientôt entre eux, et Fisher se précipitant sur son jeune camarade un couteau à la main, lui fit au bras une blessure sérieuse.

Les passants, témoins de la lutte, s'empressèrent d'aller requérir les soins du Dr. Rodgers, qui appliqua à la victime un premier pansement.

Le jeune Fisher fut immédiatement mis en état d'arrestation, et il comparaissait hier à la cour du recorder. Sa cause a été renvoyée jusqu'à ce qu'on ait reçu du Dr. Rodgers un certificat déclarant que le blessé était hors de danger, et que les parents du jeune Fisher aient versé la caution suffisante.

L'état du jenne Cooley parait s'être sensiblement amélioré, la blessure est profonde il est vrai, mais n'a heureusement atteint ni l'artère, ni aucun muscle essentiel.

INCENDIE.—Les pertes de M. Ibbotson, dans l'incendie de son magasin, rue Notre-Dame, que nous racontions dans notre dernier numéro, peuvent s'élever à $5,000, dont une partie seulement est couverte par l'assurance.

Les pertes éprouvées par M. Levis, sont aussi très considérables; les marchandises qu'il avait en magasin ont été complètement détruites.

ESPRIT D'ENTREPRISE.—La compagnie H. et A. Allan vient de faire l'acquisition de la ligne de propellers dite "*Northern Transportation Line.* Cette ligne faisait le trajet de Ogdensburg à Chicago, et se composait de 21 vapeurs. Il est à présumer que cette compagnie a fait cette acquisition en vue de diriger le commerce de l'Ouest par la rive du St. Laurent, afin d'alimenter leur steamers océaniques entre Montréal et Liverpool.

C'est un avantage pour le Canada et Montréal en particulier, si cette entreprise peut être menée à bonne fin. Nous félicitons la maison si entreprenante des MM. Allan, de favoriser ainsi la rive du St. Laurent, tout en soignant leurs intérêts, comme étant la rive la plus facile pour l'écoulement des produits de l'Ouest.

CLUB DE PATINEURS.—Le club du *Skating Rink* Victoria a eu mercredi son assemblée annuelle, sous la présidence de M. Grant. Le rapport financier a été loin d'être aussi satisfaisant que celui des autres années; les recettes qui s'élevaient les années précédentes à $7,700, n'ont été l'hiver dernier que de $4,312,

PARTIE DE BILLARD POUR $2000 ENTRE RUDOLPHE ET CYRILLE DION.—Les amateurs du billard s'intéresseront sans doute beaucoup à la lutte qui doit bientôt se livrer entre ces deux athlètes. Rudolphe a offert à Cyrille Dion, de lui donner 100 points sur 2000, au carambolage, pour une somme de 2000 piastres. Les queutages et les raccrocs ne comptent pas. La partie doit se jouer avant le 29 décembre.

Avant de quitter la salle, témoin de leur pari, les deux adversaires essayèrent leurs forces à jeu égal, par une partie de 500 points pour une somme de 500 piastres, comme avant-goût des 2000. Dion gagna par 195 points.

DIVIDENDE.—La Banque Union du Bas-Canada, vient de déclarer un dividende de huit pour cent.

AVIS AUX INVENTEURS.— Nous attirons l'attention du public sur l'annonce de Mr. T. G. Coursolles, que nous publions dans nos colonnes. Mr. Coursolles qui est établi à Ottawa, y a ouvert une agence pour l'obtention des brevets d'invention, et s'y occupe aussi de l'enrégistrement des marques de commerce, dessins de fabrique, droits d'auteur etc.

Les relations très nombreuses de ce monsieur avec les agents de Washington, ses rapports continuels avec les différents départements du gouvernement à Ottawa, le mettent en mesure d'offrir à ses nombreux clients des avantages qu'ils ne pourraient trouver nulle autre part.

Nous engageons donc fortement tous les inventeurs et commerçants à s'adresser à Mr. Coursolles, persuadés que nous sommes qu'ils seront satisfaits de la manière dont cet agent saura prendre soin de leurs intérêts.

LE DERNIER MOT DE LA RÉCLAME.—L'excellente maison T. Collins, fabricant d'encre à imprimer de New-York, dont les produits jouissent dans toute l'Amérique du Nord d'une si haute réputation, vient de découvrir un nouveau système d'annoncer, tout à fait digne de l'esprit inventif de nos voisins.

Cette maison envoie à tous ses clients, un fort joli cadenas stéréoscope, en or, de dimension microscopique, et d'un fort beau travail, renfermant l'adresse du siége de son établissement à New-York, et l'énoncé de ses principaux produits.

Il y a peu de manière plus gracieuse, et en même temps plus efficace, de solliciter du client la continuation de son patronage.

COUR DE POLICE.—Jeudi.—La cause d'H. Massar et de S. Philippe était appelée hier à la Cour de Police. L'affaire fut réglée à l'amiable hors de la Cour, et les deux parties, après avoir versé le montant des frais, se retirèrent en parfaite intelligence.

Charles Repentigny et John Latreille, pour vagabondage, deux mois de prison.

Quatre jeunes garçons arrêtés sous prévention d'avoir recelé des objets volés, sont déchargés faute de preuves.

COUR DU RECORDER, 1er décembre 1870.—16 prisonniers ont comparu devant cette cour.

Timothy McDonald, jonrnalier, ivre et désordonné dans une maison, $2.50 ou 15 jours de prison.

Catherine Highland, une vieille pocharde, qui se trouve toujours entre le zist et le zest, est venue se réfugier à la police, pour reposer ses jambes flageollantes, $5.00 ou 1 mois de prison.

Alfred Sénécal, pour avoir laissé déposé des ordures dans sa cour, $10.00 ou 2 mois de prison.

Joseph Dubuc, journalier, pour avoir déposé des ordures dans une cour, $20.00 et 1 mois de prison.

Charles Duelles, même offense, $10.00 et 1 mois de prison.

Onésime Champagne, Clement Morin, et Félix Dufresne, épiciers, pour avoir vendu de la viande fraiche dans leurs établissements; les deux premiers $20.00 et le dernier $10.00 ou 1 mois de prison.

DEPECHES SPECIALES.

Québec, décembre 1,—Le maire de St. Roch a convoqué une assemblée publique pour vendredi, afin de prendre les moyens pour empêcher l'incorporation à la ville de Québec.

Il y aura lecture demain soir, sous les auspices de l'Association des jeunes gens.

La Banque Union a déclaré un dividende de 8 par 100 par année payable ici et à Montréal le 2 Janvier.

Le temps est beau et changeant. Grand froid d'hiver.

DEPECHES DU SOIR.

Londres, déc. 1.—On dit que les prussiens ont évacué Amiens et se retirent sur Paris.

A Lille on regarde ce mouvement comme très significatif, et on croit qu'une grande bataille se livre aujourd'hui dans les environs de Paris. Le *Moniteur* de Paris, dans son dernier numéro, mentionne six exécutions militaires.

Hearts Content, 1er déc.—On va envoyé immédiatement de ce point, un steamer à la recherche du *Robert Lowe*, occupé à réparer le câble de 1866.

Ce dernier steamer avait été envoyé pour réparer le câble de 1866, et le steamer qui suivra, emportera la nouvelle que le câble de 1865 a soudainement cessé de transmettre les dépêches, et devra s'assurer si cette interruption n'a pas été causée par le *Robert Lowe* en repêchant le mauvais câble.

New-York, 1 déc.—Le cable de 1866 qui s'est brisé l'année derniere, a été reparé il y a quelques mois, mais s'est brisé de nouveau.

Un vapeur est occupé depuis quelques jours à repêcher le cable brisé, afin de le réparer.

Le câble français qui fonctionne presqu'aussi bien que de coutume pour la transmission des dépêches en Amérique, a fait faute il y a quelques mois sur la pointe orientale, ce qui a rendu excessivement difficile la transmission des signaux de ce côté.

Il est a espérer que les cables de 1865 et 1867 seront réparés dans quelques jours; on donnera promptement toute information relative aux changements qui pourraient survenir.

Sortie de Paris! Grande bataille.

New-York, 30. — Le correspondant particulier du *Herald* à Londres, dit: La canonnade d'hier soir contre les Allemands, au sud et à l'ouest de Paris, n'était qu'une feinte pour détourner l'attention d'une sortie sérieuse sur les Saxons et les wurtembourgeois. Une terrible bataille s'est engagée, et se continue encore à six heures. L'armée de la Loire se retire de sa position. On ignore lo nombre et la position des forces. On a fait 1,700 prisonniers

L'armée de la Loire en déroute.

Versailles, 29 nov. — Après la dernière bataille, l'armée de la Loire retraita en désordre vers le Nord, laissant quatre canons dans ses retranchements. La retraite continue. La plus grande partie de l'armée française est en déroute. Le nombre des prisonniers augmente toujours. Les pertes des Allemands sont moindres qu'on l'avait d'abord cru, elles ne dépasseront pas 1000.

L'armée du Nord se replie sur Lille.

Bruxelles, 30.—L'armée française du Nord, a abandonné le projet de se joindre à l'armée de la Loire, et se retire à Lille, sans même défendre Arras.

DEPECHES DE MINUIT.

LA GUERRE.

Dissolution probable du Cabinet Anglais.

Les Français sont victorieux sur plusieurs points.

On dit que de Palladines est fait prisonnier.

La rumeur de la capitulation de Paris est démentie.

Brillante Sortie de Paris—Le Gén. Ducrot traverse la Marne à la tête de 100,000 hommes.

Pertes des Prussiens devant Amiens

Londres 1er Déc.—Une dépêche de Versailles au *Times* ce matin, dit: Le Gouvernement français devra accepter les conditions de paix des prussiens avant la capitulation de Paris.

Environ un tiers de la ville de Thionville a été détruit par le bombardement des prussiens. L'armée de la Loire est en retraite.—On ignore sa position et sa force.

Victorieux engagement.

Des nouvelles reçues ici disent qu'une bataille a été livrée entre les français, sous le général Bréand et les prussiens, à Etrapagny, et que les prussiens furent battus avec de grandes pertes.

Le *Times* publie une dépêche de Versailles, annonçant que les négociations pour une conférence sont en progrès.

Tous les passagers du vapeur de la ligne de Brême *Union*, qui s'était échoué il y a quelque temps en vue de la côte d'Irlande, ont été ramenés à terre sains et sauf.

On croit que le conflit Franco-Prussien touche à sa fin.

Le *Telegraph* dit que l'impression générale en Angleterre, est que la guerre franco-prussienne touche bientôt à sa fin. L'apparente impossibilité de concentrer les armées françaises, accèlerera sans doute la capitulation de Trochu.

Les membres les plus influents du Ministère demandent la convocation immédiate d'une conférence pour régler la question Russe, et dans laquelle on s'occuperait aussi de mettre fin à la lutte entre la France et la Prusse.

Le bruit court que Palladines à été blessé et fait prisonnier.

On assurait hier que le gén. d'Aurelles de Palladines, n'était pas seulement blessé, mais encore avait été fait prisonnier.

Dissolution probable du Cabinet Anglais.

New-York, 1 déc.—Une dépêche spéciale de Londres dit que les complications dans le Cabinet s'aggravent tous les jours, et que la dissolution du ministère parait inévitable.

La résignation de quelques uns des membres les plus influents sera sans doute annoncée bientôt.

Granville reste inébranlable dans sa détermination, relativement aux bases du Congrès, et la note de Gortschakoff n'admettra pas cette concession.

Jamais, depuis bien des années, le gouvernement anglais n'a été dans une situation aussi critique; l'anxiété se voit partout dans les cercles officiels.

Le *Times* suggère la réunion immédiate du Parlement.

Un correspondent télégraphie que la rumeur de la capitulation de Paris est parfaitement crue à Londres. L'agitation produite à la Bourse par cette nouvelle est très marquée.

Falmouth 1er, Dec.— Le câble de Malte et de Gibraltar est brisé entre Lisbonne et Gibraltar; les messages pour les Indes et l'Est, sont envoyés par la côte de la Méditerranée, et de là par le câble, de Malte en Egypte, et ensuite par la Mer Rouge et l'Océan Indien.

Le canal de Suez doit passer entre les mains de l'Angleterre, ou du moins passera sous le contrôle de cette puissance; le duc de Sutherland sera probablement le président de la compagnie

New-York, 1er Dec.—Le Steamer *China* est arrivé de Liverpool.

Londres, 1er Dec.—Les français disent qu'ils ont remporté la victoire de Beaune-la-Rolande, petit village dans le département du Loiret.

Les vainqueurs, dit-on, étaient de jeunes conscrits qui voyaient le feu pour la première fois, ils se montrèrent braves et fermes.

Les troupes françaises ont repris depuis quelques jours les places suivantes: Bessie, Nogent-le-Bernard et St. Calais dans le département de la Sarthe; Montvert et Mondabela dans le département de Loire-et-Cher, et Montargis dans le département du Loiret.

Florence, 1er déc.—La délégation du Cortès arrivera ici dimanche, alors le vote Cortès et l'acceptation du Duc d'Aosta seront soumis au roi. Trois cent trente députés italiens ont été réélus; 172 députés sont des membres nouveaux. L'*Indépendance Belge* de Bruxelles, en parlant de la retraite de l'armée française du Nord vers Arras dit: elle occupera, sans doute, le grand quadrilatère formé par les forteresses du Nord, et qui est imprenable.

Tours 1 Dec.— Un crédit de 35,000,000 de francs a été ouvert pour régler les contrats actuels pour l'armement, et un crédit de 15,000,000 pour les achats ultérieurs, ainsi qu'un crédit de 1,200,000 francs pour l'achat de grain en Algérie. On a défendu d'exporter autre part qu'en France, les céréales de l'Algérie.

Bourbaki a reçu le commandement du 19me corps.

Victoire des Français.

On a reçu ici la dépêche suivante datée hier de Nuits: Un engagement a eu lieu à Gernley aujourd'hui, entre un corps de francs-tireurs et une colonne prussienne; ces derniers étaeint pourvus d'une puissante artillerie. Le combat s'engagea dans cet endroit dans l'après-midi; les francs-tireurs étaient supportés par les gardes mobiles des Vosges qui étaient venus de Beaune; les français remportèrent la victoire. Les pertes des prussiens furent considérables; leurs morts jonchaient les chemins dans toutes les directions; les français ne firent seulement que 15 prisonniers.

Les prussiens repoussés avec pertes.

La dépêche suivante de Vendôme vient d'être publiée ici: Les prussiens ont évacué cette ville ainsi que Blois, Châteaudun et Châteauneuf-sur-Loire. Aujourd'hui ils ont tenté à deux reprises différentes l'assaut de Mezons, et ont été repoussés; le combat a duré 9 heures; les français ont capturé un officier et 445 hommes; les pertes des français sont peu considérables; le moral des troupes est excellent.

Une dépêche du correspondant du *World* à Berlin, dit que les canaux du Rhin et de la Marne ont été rouverts à la navigation dans toute leur longueur et que cet événement est de la plus haute importance pour les manufactures qui auparavant ne pouvaient avoir leur charbon par le chemin de fer, l'usage exclusif des voies ferrées étant réservé aux transports militaires,

Le Ministre du commerce a adressé une circulaire aux directeurs des deux chemins de fer privés de l'Etat, leur ordonnant que le service sur quelques lignes soit restreint à son minimum, afin de pouvoir fournir autant de stations de chemin de fer et de matériel roulant qu'il pourra se faire, sur la ligne du territoire français.

La nouvelle de la capitulation de Paris est dénuée de fondement.

New-York, 1er déc.—Le cable français est toujours en bonne opération, mais jusqu'à cet heure, on n'a reçu aucune confirmation de la capitulation de Paris; ce rapport était sans aucun doute dénué de fondement.

Le vapeur *Wiser*, d'Hambourg, est arrivé.

Londres, 1er Dec. midi.—Un ballon, venant probablement de Paris, a été vu hier soir audessus du Canal Anglais, essayant sans doute d'attérir sur une des Iles de Sicile; à ce moment un fort vent de l'est s'est élevé, et tout fait croire que le ballon se sera perdue dans l'Atlantique.

Brillante sortie de Paris.

Tours, 1er déc.—On annonce que le gén. Ducrot, à la tête de 100,000 hommes, a fait hier une brillante sortie de Paris et a traversé la Marne.

Sorties de Paris.

Versailles, 30 nov.— Un feu bien nourri a été dirigé toute la nuit dernière des forts autour de Paris, et ce matin la garnison a fait des sorties sur différents points, sur la Seine et sur la Marne.

Les positions des prussiens ont été attaquées à onze heures du matin et il se livra une sanglante bataille dans laquelle les troupes Wurtembourgeoises furent principalement engagées, soutenues par une partie des 12e 4e et 7e corps.

Le combat dura jusqu'à la nuit, l'ennemi fut partout repoussé.

Le rapport mensuel de l'état de la Banque d'Angleterre, montre que le montant en caisse a diminué de £34.000 depuis le dernier rapport.

Londonderry, 1er dec.—Le vapeur *Peruvian* pour Liverpool, est arrivé.

Pertes des Prussiens devant Amiens

Londres, 1 dec.—Les pertes des prussiens dans la bataille qui s'est donné devant Amiens, ont été de 74 officiers et de 1,300 soldats.

L'armée du Nord est en pleine désorganisation. La ville d'Amiens a capitulé après une courte résistance, dans laquelle son commandant a été tué, Les prussiens ont fait 400 prisonniers.

La retraite des garibaldiens de Pasques, était une véritable déroute.

Tours, 1 déc.—Le département de Cher a été déclaré en état de siége.

Marchés Anglais.

Londres, déc. 1, 11:30 a.m.—Consolidés 03½ les deux; bons de '69, 88¾; '65, 88; '67, 90; 10 40's, 87; 20¾; I. C. 111½; G. W. 28.

Liverpool, dec. 11:30 a.m.—Coton tranquille; Uplands 9¼ à 9¼; Orléans 9⅜ à 9½; blé de Californie 11 et 6; nouveau rouge du printemps 9 à 11; d'hiver 110; farine 24; pois 40.

Londres, 1 déc., 1.30.—Consolidés actifs, 92; sécurités américaines tranquilles; stocks tranquilles.

Liverpool, 1 déc., 1.30 p.m.—Bœuf 120; lard 107-6; resine commune plus ferme.

Londres, 1er déc., p.m.—Consols fermé à 92, ex-div. pour argent au compts, 5-20, 88⅜ pour 62, 87⅞ pour 65, 90¼ pour 67, 10-40, 87⅛. Erie 20⅞; I. C. 111½; G. W. 28¼.

Liverpool, 1er déc. p.m.—Coton fermé tranquille; Uplands 9; Orléans, 9⅜; ventes de la journée, 10,000, y compris 2000 pour exportation; esprit de térébènthine 34.

Marché de New-York.

New-York, déc. 1.—Coton 16 à 16½; farine un peu plus ferme; reçu 13000 brls; ventes 13,000 de $4.90 à $5.10; superfine de l'Etat et de l'Ouest; $5.70 à $6.20 pour commune et de choix extra de l'Ouest; farine de seigle ferme; blé un peu plus ferme mais tranquille; reçu 269,000 boisseaux; ventes 45,000 boisseaux à $1.44 pour nouveau No. 1 du printemps; $1.43 à $1.45 pour rouge d'hiver et ambre de l'Ouest; $11.61 pour blanc de l'Etat; Seigle tranquille; mais languissant; reçu 79,000 boisseaux; ventes 32,000 boisseaux de 77c à 80c centins; orge nouvelle languissante et lourde; reçu 122,000 boisseaux; ventes de 10,000 boisseaux à 85 centins; avoine tranquille; 62,000 boisseaux; ventes 26,000 boisseaux de 60 à 61 pour l'Ouest; 60 à 62 centins pour Ohio; lard tranquille et le même à $22,50; nouveau mess $23.00 à $23.35; vieux do; saindoux tranquille de 12⅝ à 13⅞ pour No. 1 fondu à la vapeur; beurre ferme; fromage tranquille.

New-York, 1 déc.—L'or faible; ouvert à 110¾; tombé à 110½ et ferme de 110½ à 110⅝.

Marché de Chicago.

Farine, sans changements; Extra du printemps tranquille et plus ferme; Blé à la baisse et très demandé, $1.03½ à 1.05 pour No. 2, après-midi actif à $1.06½; Maïs, languissant, 51c pour No. 2, après-midi actif; Avoine, ferme, assez demandée, 38½c pour No. 2; Seigle, ferme, peu demandé 68½c pour No. 2; Orge, ferme sans changements.

Lard mess fermé languissant de $18.75 à 19.00; comptant $18,25c à 18.50; vendeur en décembre; Saindoux plus aisé, 11⅞ à 12c au comptant; Cochons préparés, fermes tranquilles de $7.00 à 7.50; se divisant sur 200 lbs; Cochons vivants, plus actifs, $6.00 à 6.50.

Reçu: 6000 farine; 63,000 blé; 106,000 maïs; 33,000 avoine; 20,000 seigle; 10,000 orge; 13,000 cochons.

Expédié; 3,000 farine; 20,000 blé; 28,000 maïs; 3,000 avoine; 2,000 orges; 55,000 cochons.

Avis Spéciaux.

Le Grand remède anglais. Célèbres Pilules de Sir James Clarke, pour les femmes.—Cette médecine inappréciable ne faillit jamais de guérir toutes les douleurs dangereuses et incidentes à la constitution des femmes Elles modèrent tous les excès et fait disparaitre toute obstruction, provenant de n'importe qu'elle cause, et on peut compter sur une guérison rapide.

Elles conviennent plus particulièrement aux femmes mariées. Elles régularisent en peu de temps la menstruation.

AVIS.

Dans tous les cas d'affections nerveuses douleur de reins et dans es membres, lourdeur, épuisement, palpitation du cœur, abattement de l'esprit, hystériques, maux de tête, fleurs blanches, et toutes les maladies occasionnées par un système do mauvais ordre, ces pilules guériront quand même tout autre moyen aurait failli.

Direction complète sur chaque pamphlet qui enveloppe, lequel devrait être conservé.

Une bouteille contenant 30 pilules et entourée de l'étampe du gouvernement britannique, sera envoyée *franco* sur réception d'une piastre en timbres de poste.

Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada:
JOB MOSES,
Rochester N. Y.

A vendre chez tous les pharmaciens de Montréal et chez tous les marchands de médecines.

LE SIROP CARMINATIF DE BIRKS est le meilleur Sirop adoucissant pour la dentition des enfants.

Pain-Killer.—Nous prenons la liberté d'attirer l'attention du public sur ce célèbre Remède de Famille.

Le *Pain-Killer* est de composition purement végétale, et est pour la souffrance le remède le plus efficace. C'est un remède certain pour les *Maladies de la saison d'Eté*, où tout autre forme de maladies intestinales, chez les enfants et chez les adultes. Il assure une guérison certaine, et est sans contredit le remède le plus efficace pour toutes les sortes de CHOLÉRA, et supérieur à tout remède connu. Dans les Indes, en Afrique, en Chine, où les maladies sont très répendues, le Pain-Killer est considéré par les habitants de ces régions, aussi bien que par les Européens, comme un remède certain.

Le Pain-Killer est en vente chez tous les marchands et pharmaciens. Prix: 25 et 50 cts par bouteille.

PERRY DAVIS et FILS, Propriétaires,
15 sept.—am. Montréal, P. Q.

LE BITTER D HANCOCK—est un excellent remède pour la perte d'appétit l'indigestion, les coliques, le choléra morbus, et toutes les maladies si nombreuses, qui nous assiégent pendant la chaude saison. L'usage en est recommandé pour les Dames souffrant de faiblesse, maux de tête, il est vendu par tous les droguistes, épiciers, marchands de vin. H. HANCOCK, Montréal.

Annonces Divers

ASSOCIATION DE PLACEMENT

DE MONTREAL.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE des ACTIONNAIRES de cette Association pour

L'ELECTION DES OFFICIERS,

Et pour la transaction des autres affaires, aura lieu au Bureau de cette Association, No. 151, RUE ST. JACQUES, Montréal,

LUNDI, LE 5 DEC. COURANT,

A QUATRE heures de l'après-midi.

T. W. RITCHIE,
Sec.-Trésorier.

2 déc.—ct-21.

A VENDRE

UN MOULIN A BATTRE et un nouveau SÉPARATEUR en très bon ordre et à bonne composition.

S'adresser à
F. A. CLARK,
125 Rue St. François-Xavier.

19 nov. lno-9.

Annonces Diverses.

$10 DE RECOMPENSE.

Attendu que les porteurs du Journal le *Witness* ont été assaillis et battus, et attendu que l'un d'eux a été aussi assailli au coin des rues Dorchester et Durham, Faubourg Québec, cette après-midi, par une troupe d'enfants, et frappé à la figure, une récompense de $10 sera donnée à celui ou à ceux qui nous fourniront les moyens de faire punir celui ou ceux des enfants engagés dans cet assaut ou celui ou ceux qui assaillissent aucun des porteurs du *Witness*.

JOHN DOUGALL & FILS,
Propriétaires du *Witness*.

1 déc. 20

ASSOCIATION COMMERCIALE.

Nous informons nos amis et le public que M. ANGUS C. HOOPER, dernièrement Directeur de la Banque de l'Amérique Britannique du Nord, a été admis comme associé dans notre commerce.

W. DOW & Co.

1 déc. 20

"La Banque Jacques-Cartier."

AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des ACTIONNAIRES de la BANQUE JACQUES-CARTIER se tiendra dans les Bureaux de la Banque, JEUDI, le 15 DÉCEMBRE prochain, à TROIS heures P. M. précises.

Un des buts principaux de cette assemblée sera de prendre en considération l'opportunité de donner aux Directeurs de la Banque les pouvoirs nécessaires afin qu'ils puissent intimer au Ministre des Finances leur intention de demander une prolongation ou modification de la Charte de la Banque, amendée de manière à contenir et à rendre applicables à la Banque, les dispositions énoncées dans les dix-huit derniers paragraphes de la première section d'un Acte du Parlement du Canada, passé dans la trente-troisième année du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte concernant les Banques et le Commerce de Banque."

De plus, pour autoriser les Directeurs à s'adresser au Gouverneur-Général pour en obtenir une Charte accordant cette prolongation ou modification et contenant ces amendements.

Par ordre du Bureau
H. COTTÉ, Caissier.

Montréal, 29 Octobre, 1870. jad-294

AVIS.

Le soussigné prend la liberté d'annoncer au public qu'il SOIGNE et GUÉRIT le MAL DE MATRICE, sans remède et sans causer la moindre douleur, et en garantit la guérison, quelqu'en soit la gravité.

ANTOINE ST. JEAN,
588 Rue Ste Marie, Montréal

19 nov. am-9.

TRAITE ELEMENTAIRE

DE

Matière Médicale

et

GUIDE PRATIQUE

Des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence publié sous le patronage des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l'Université Victoria, Montréal,

SECONDE ÉDITION

Montréal, Eusèbe Senécal, Imprimeur, relieur et éditeur

Rue St. Vincent, Nos. 6, 8 et 15

1870

Le volume, format grand *in octavo*, est de 1,500 pages environ. Le prix: pour chaque souscripteur, volume relié $4.00; pour non souscripteur relié $5.00.

L'ouvrage paraîtra durant le cours du mois de Décembre prochain. Les lettres devront être adressées à Sœur Mathilde du St. Sacrement, Asile de la Providence, Rue Ste. Catherine, Montréal, 28 Nov. ci—18

AVIS.

Le Soussigné, prend la liberté d'annoncer qu'il a ouvert un Nouveau Magasin de FOURRURES comprenant des FOURRURES entièrement nouvelles et tout récemment manufacturées, contenant des objets de Fourrures de toutes sortes pour Dames et Messieurs, et avant d'aller acheter ailleurs il les invite, ainsi que le public en général de Montréal, de venir lui rendre une visite. Tous les ordres seront promptement et ponctuellement exécutés.

D. NAGY,
Fourreur.

29 nov. 1870. cm—18

DISPONIBLE EN MAGASIN.

Brandy de Sayer, en fut

" " en bouteilles

" " en flacons

" Coran en bouteilles

OGILVY & Cie.,

Seuls Agents.

29 nov. as—18

FONDÉ EN 1850

NOVELTY WORKS,

Rue Nazareth, Montréal.

R. GARDNER & FILS

MANUFACTURIERS et MARCHANDS de toute espèce de MACHINES NEUVES ou de SECONDE MAINS, telles que:

Engins à Vapeur,
Arbre de Couche,
Moulins à Ecorce,
Tours pour bois, cuivre ou fer,
Machines pour la confection des biscuits et *crackers*,
Roues solides d'Eméri,
Courroies en cuir,
Compteurs à Vapeur,
Supports,
Poulies,
Appareils à Courroies pour machines à travailler le bois,
Presses à l'usage des relieurs,
Presses à copier (pour le commerce exclusivement.)

Ce qui sort de notre fonderie est modelé sur les patrons les plus nouveaux, et d'un fini parfait.

R. GARDNER & FILS,
Rue Nazareth.

Nov. 21 am—11

HUITRES! HUITRES!!

150 quarts Huitres Caraquette
100 " " St. Simon.

—AUSSI—

Hareng en qrt et en demi-qrt.

A vendre par les soussignés,

ADOLPHE ROY et Cie.,
No. 337, Rue St. Paul,
Bâtisse des Sœurs.

Montréal, 23 nov. 1870. jlf—13

Avis d'Association Commerciale

Les soussignés ont formé une Association Commerciale sous le nom et raison sociale de SCHNEIDER & CUSHING, et feront affaire comme Epiciers en Gros, et à Commission, au Nos. 471 et 473, Rue St. Paul.

T. H. SCHNEIDER,
THOMAS CUSHING.

24 nov. bs-14

Ventes par Encan.

PAR P. J. KEARNEY.

Tattersall--Etabli en 1832.

Ce vieux local d'affaires, si bien connu, a été transporté de la Grande Rue St. Jacques, à la Rue Craig, au pied de la Rue St. Antoine, où on continuera la Vente de Chevaux, Voitures, Harnais, chaque MARDI et VENDREDI, à DEUX heures P. M. Cet endroit est le plus central, le plus beau et le meilleur de la ville pour la vente de Chevaux, Voitures, etc. On ne perçoit des droit que sur les objets vendus seulement. Les acheteurs de toutes les parties de la Puissance et de Etats-Unis se rendent à ces ventes. On ne charg aucun frais d'écurie pour n'importe quelle quantit de chevaux, jusqu'à leur vente. On avance d $1.00 à $5,000 sur n'importe quelles sortes d'objet offerts en vente. Les ventes à l'extérieur se font des termes libéraux.

P. J. KEARNEY,
Encanteur.

13 avril. 130

VENTE IMPORTANTE DU SOIR.

LES ACHETEURS de CAMPAGNE, les MARCHANDS et autres trouveront leur PROFIT en assistant à

L'ENCAN PUBLIC

DE TOUTES ESPÈCES DE

MARCHANDISES, DRAPS, FLANELLES

ETC., ETC.,
AU MAGASIN PORTANT

No. 303, RUE NOTRE-DAME.

Le tout vendu sans réserves.
La Vente se fait chaque soir à SEPT heures.

P. J. KEARNEY,
25 nov.—15 Encanteur.

Annonces Diverses.

HUITRES! HUITRES!!

C. FOURNIER

A constamment en vente des

HUITRES

DE

CARAQUETTE, MALPEC, SHEDIAC, ST. SIMON,

Reçues tous les 8 jours par les vapeurs du Golfe,—arrivant à Québec toutes les semaines—et en vente au QUAI de la CIE. DU RICHELIEU.

C. FOURNIER,
Montréal.

27 sept.—jno-167

Enseigne du Cadenas Dore.

L. J. A. SURVEYER,

524 RUE CRAIG.

Poêle à Charbon et à Bois, Chaudières, Vases, et Sas pour Charbon,

—AUSSI,—

Moules pour galantines de dindes, Corniches.

On offre des Corniches dans cette saison à plus bas prix que jamais.

29 nov. 1870. am—18

Compagnie des Chars de la Cité.

On recevra jusqu'à JEUDI, le QUINZIEME jour de DECEMBRE prochain, des Soumissions pour 250 toises de pierre Banc Rouge.

Pour détails s'adresser à cet Office.

W. D. DUPONT,
Secrétaire.

29 nov.—5-12 déc. ci—19

SALLE DE VENTES

DE LA

RUE ST. JOSEPH.

Messrs. LOISELLE & CIE. Propriétaires, ont constamment en mains le fonds le plus considérable de Fournitures de seconde main qui soit en cette ville; Sideboard, Couvertures de lit, Bureaux Sofas, Matelas, Tapis, Rideaux, Réfrigérateurs, etc. Aussi 150 poêles de cuisine, parloir et poêles doubles, ainsi qu'un grand réfrigérateur en pierre, et un poêle de dimension suffisante pour un hôtel.

Aussi, ferronneries, ferblanterie, fusils, gazellers balances à plateaux, balances et poids, couchettes en fer, voitures, wagons, voitures légères, harnais, etc.

Messrs. LOISELLE & CIE achètent aussi toutes sortes de Fournitures depuis $100 jusqu'à $1,000.

LOISELLE & Cie.,
187 Rue St. Joseph,
Près le Carré Chaboillez.

26 Nov. fl-17.

Réduction considérable de Prix:

Messrs. J. A. MANLEY & Cie

sont les seuls Agents pour les

MACHINES A COUDRE

DE

WHIGHT & MANN, confectionées sur le même principe des Machines à Coudre de WHEELER & WILSON.

N.B. Nous possédons constamment en mains toutes espèces de Machine à Coudre et faisons une spécialité des réparages.

27 Nov. aa-17.

W. MONTGOMERY,

CHARPENTIER ET CONSTRUCTEUR,

No. 14, RUE EVANS,

(Première Rue après la Rue Sherbrooke, entre la Rue St. Urbain et la Rue St. Charles Borommée.

MONTREAL.

Les travaux de toutes sortes seront promptement exécutés. S'adresser à sa résidence, No. 280 RUE ST. URBAIN.

4 mai 1870. aa—146

Société permanente de construction

DU

DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS

Est par le présent donné que la Classe I de cette Société est actuellement éteinte et que les Actionnaires de cette classe sont en droit de retirer de suite le montant de leurs parts, et ils ont aussi le droit de les convertir en parts fixes ou permanentes, jusqu'au 5 DÉCEMBRE prochain, en payant 2 pour cent de prime.

(Par ordre,)

P. A. FAUTEUX,
Sec.-Trés.

Montréal, 27 octobre 1870 jad-294

Dr. S. M. SHAW,

Médecin Homœopathique, Chirurgien, gradué du Collége Médicale Homœopathique de Pennsylvanie.

Bureau, 111 Rue St. Pierre, au coin de la Rue Craig. Le médecin fournira à ses malades des livres où sont enregistrés les cas qu'il a guéris.

Consultations gratuites, de 10 à 11 heures A. M. et de 2 à 4 heures P.M.

9 nov. 1870. cm-302

ON DEMANDE

A acheter DOUZE PARTS dans le fonds-capital de la Banque Jacques-Cartier.

S'adresser à
J. B. Boite 606½ P. O. Montréal.

26 Nov. f-l.

Maison à louer et pas de loyer,

Une maison en pierre à deux étages, coins de Rues Robin et Grand Chemin, près du Mile-End, avec un arpent de terre, l'eau dans la maison et autres commodités, est offerte à louer. Possession immédiate. Aucun loyer d'ici au mois de Mai.

JOSEPH DOUTRE,
57, rue St. Gabriel.

30 nov. bs—20

Annonces Diverses.

NOUVELLE FARINE DE BLE DE SARASIN de la meilleure qualité au dépot de farines de

M. BRODIE

COIN DES RUES CRAIG ET BLEURY

14 Nov. am—5

AVIS.

C. H. & G. LEFAIVRE prend la liberté d'informer les citoyens de Montréal qu'ils viennent d'ouvrir le magasin autrefois occupé par A. Walsh Nos. 3 et 5, RUE ST. ANTOINE, et connu sous le nom de *Westend Grocery*, où ils auront toujours en magasin un assortiment considérable d'épicerie, Vins, Liqueurs, etc., etc.

6 Juillet 1870. aa-196

PERDU.

On a perdu le 20 Octobre dernier, dans le trajet de la Rue Bonaventure au Quai Bonsecours, et du Marché Bonsecours à la Place d'Armes, en passant par la Place Jacques-Cartier et la rue Notre-Dame, un PORTE-MONNAIE, déjà vieux, contenant la somme de $200 en Greenback.

La personne qui le trouvera est prié de le rapporter à ce bureau, il y aura $50 de récompense.

4 nov. 299

BELLE FARINE DE BLE DE SARASIN

POUR CREPES

Faites en quelques minutes en faisant usage de la FARINE DE BLE SE SARASIN FERMENTANT DE BRODIE

Dépot de farines
COIN DES RUES CRAIG ET BLEURY

14 Nov. 1870. am—5

AMÉDÉE LARUE

Marchand-Tailleur

198, RUE NOTRE-DAME, 198

A. LARUE informe ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir un établissement de MARCHAND-TAILLEUR, au No. 198, Rue Notre-Dame, audessous de chez M. le Dr. Mathieu.

A. LARUE espère, comme par le passé, recevoir l'encouragement de ses nombreux amis; il est pret à les servir ainsi que le public sous le plus court délai.

A. LARUE aura constamment en mains un assortiment complet d'étoffes de toute qualité. Dans l'établissement on se chargera de la confection et du découpage de toute harde, le tout exécuté avec promptitude.

15 nov. am—6

VENTES DE FOURRURES.

G. et J. MOORE ayant l'intention de se retirer du commerce, choisissent cette occasion pour remercier leurs nombreuses pratiques de l'encouragement qui leur a été donné depuis qu'ils sont dans les affaires, et les informe respectueusement, ainsi que le public en général, qu'ils sont actuellement à vendre leur assortiment de CHAPEAUX et de PELLETERIES, à des prix extrêmement réduits. Leur fonds est des plus considérables et des mieux assortis; la plus grande partie nouvellement manufacturée ou en voie de l'être, et comprend tous les articles qu'on trouve généralement dans un magasin de CHAPEAUX et de PELLETERIES.

L'assortiment se compose des nombreux articles dont suit l'énumération:

FOURRURES pour DAMES en Vison, Hermine, Loup-marin des mers du Sud, Mouton de Perse, Ecureuil, Masquash, Imitation d'Hermine, de mouton.

MANTEAUX DE FOURRURE pour Dames en Loup-marin du Sud, en Mouton de Perse et gris, en imitation de mouton.

Casquettes Ecossaises, Casques, Raquettes, Parapluies, Habits imperméables.

VÊTEMENTS EN PELLETERIE pour Messieurs, en Loup-marin, Castor, Mouton de Perse, Renard, Lynx et Buffalo.

MITAINES pour DAMES et MESSIEURS en Pelleteries, Gants, Ganteletts, et Mitaines pour Messieurs en Chevreau et en Peau de Daim.

COIFFURES en PELLETERIE pour Dames et Messieurs, de toutes qualités et de tous les genres. Coiffures pour Dames en Loup-marin, et de mode récente.

ROBES DE BUFFLE. MAGNIFIQUES ROBES pour traineau. Couvertures de voyage.

Les acheteurs feront bien de venir nous voir avant d'aller ailleurs.

Les marchands de la campagne y trouveront leur profit.

VENTES POUR ARGENT COMPTANT.

BLOQUE DE LA CATHÉDRALE, 269, RUE NOTRE-DAME.

10 novembre. am—2.

EMMAGASINAGE

POUR TOUTES SORTES DE

MARCHANDISES.

CAVES et VOUTES extrêmement fraiches pour l'Été, et à l'épreuve de la Gelée pour l'Hiver, excellentes pour

VINS, LIQUEURS, HUILE, POISSONS, &c

AU

HANGARD DE BRIQUE ROUGE,

Nos. 273, 275 & 277,

RUE DES COMMISSAIRES.

John Chamard.

24 juin. fm-187

Fourrures! Fourrures! Fourrures!!

Mr. J. LEVY

Informe le public qu'il possède un fonds considérable de FOURRURES de la plus belle qualité tel que: Peaux de mouton, Hermine, Loutre, Martre de toutes descriptions qu'il vendra de 15 à 20 cts meilleur marché que n'importe quel autre magasin de fourrures de Montréal.

Coin des Rues McGILL & NOTRE-DAME.

26 Nov. aa.16

IMPORTANT SI VRAI!

QUI PEUT EN DOUTER??

Le Soussigné, s'étant décidé à ajouter deux étages à son Entrepôt de Meubles, déjà très grand, de manière à fournir aux demandes nombreuses du commerce, et se voyant obligé de livrer sa maison aux Entrepreneurs le 1er Janvier, il est déterminé à se défaire de tout son

STOCK DE MEUBLES POUR SALONS,

SALLES-A-DINER,

Chambre-à-Coucher et Bibliotheques

Et autres Meubles plus simples, au

PRIX COUTANT,

Commençant le Premier DECEMBRE,

ET

Continuant Jusqu'au 1er Janvier,

Epoque à laquelle, il espère, A CAUSE DU PRIX TRÈS MINIME DE SES MARCHANDISES, avoir complètement tout vendu. Il fabriquera pour le PREMIER AVRIL une des plus belles Collections de Meubles qui se soient jamais vues à Montréal, et son Entrepôt une fois terminé, ne le cèdera à aucun autre de la Puissance, se composant de six étages de 97 x 60 avec toutes les améliorations et toutes les commodités que l'on fait à présent.

Les exigences du Détail l'ont forcé de faire ces changements, sans quoi il se serait vu obligé de continuer seulement le Gros, qui depuis quelques années a tellement augmenté, qu'il a fait de nouveaux arrangements par lesquels son Entrepôt de Chaises seul, sera de plus de 75,000 par année, de sorte qu'à partir du PREMIER AVRIL prochain, il pourra fournir 1000 Chaises en tout temps après un avis de quelques heures.

L'encouragement que lui ont toujours donné ses pratiques, depuis qu'il s'est lancé dans les affaires, il y a dix-neuf ans, et la confiance qu'on lui accorde pour les commandes, le détermine de n'épargner ni le trouble ni les dépenses pour donner une si grande étendue à son commerce, que tous ceux qui veulent bien lui faire des commandes, seront servis dans le plus court délai et à des prix très bas. Un Stock au comptant, lui permettra encore de suivre sa devise: "*Grosses ventes et petits profits*," c'est là le moyen qu'il a employé et il pense qu'il est suffisant.

Espérant que ceux qui désirent de beaux Meubles, nous feront la faveur d'une visite avant d'acheter ailleurs, et sûrs, qu'en laissant leurs commandes à l'Entrepôt de Meubles de

McGARVEY,

7, 9 et 11, St. Joseph Street.

Ils économiseront au moins vingt par cent.

Ils garantit que ses Meubles sont tous tels qu'on les représente; si non, on peut les rendre à ses frais.

29 nov. aa—19

Ventes par Encan.

PAR BENNING ET BARSALOU.

VENTE IMPORTANTE

D'ARTICLES DE FANTAISIE,

Cigares, Papeterie, &c.,

Les soussignés ont reçu ordre de D. A. Ansell, Ecr., de vendre, à ses magasins, UNION BUILDINGS, Rue St. François-Xavier (avant d'ouvrir ses nouveaux magasins)

MARDI LE 6 DECEMBRE

ET LES JOURS SUIVANTS

Tout son fonds et toutes ses marchandises à consignations, consistant en partie de:

20 boites Cigares Allemands,
5 " " Cherruts,
3 " " véritables Manilles,
2 " " Paniers de joncs,
2 " " Concertinas,
3 " " Poupées assorties (en cire et mankin)
2 " " Pipes d'églantier,
1 " " Brosses à cheveux,
2 " " Coutellerie assortie,
1 " " Tapis vernis,
2 " " Pipes en Ecume de Mer,
1 " " " sculptées,
1 " " " imitation.
6 " " Papier grand'main (rayé)
10 " " Encre à copier,
4 " " Marbres de verre,
2 " " " Communes,
5 " " Petites perles
2 " " Ardoises—bois mou,
2 " " Crayons d'ardoises,
2 " " Carnets,
1 " " Belles pendules dorées,
2 " " Articles assortis de fantaisie,
1 " " Véritable Eau-de-Cologne de Farina,
2 " " Eponges endommagées,
2 " " Savon d'odeur,
1 " " Balles de Caoutchouc,
4 " " Juoets assortis,

AUSSI,

1 " " Beau velours de soie,
1 " " Gants en peau de Chevreau,
1 " " Laine de Berlin,
4 Caisses Fil poil à ressorts,

ET

Une grande quantité d'autres marchandises

DE PLUS

Plusieurs échantillons,
Arrangements libéraux,
Vente chaque jour à DIX heures.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

Nov. 28 18

Les soussignés ont été requis de vendre par Encan Public,

MERCREDI, 21 Déc.,

La Propriété de grande valeur,

Près ROXTON FALLS, et connu comme "Moulin à Scier de Jackson," (Jackson Saw Mills) avec Maisons, Etables, Terres et autres dépendances y appartenant.

Le Moulin est dans un très bon état, possédant deux Roues de Puits distinctes, une Scie Circulaire, enfin complet et pouvant couper 34 pieds de longueur; une Scie (Edging et Butting) une Machine à Bardeaux double; avec une Scie de Travers, et une Scie (Edging) complète; une Machine (Matching et Surfacing); un Jeu de Pierre complet,

Ce Moulin est situé à 8 milles du Chemin de Fer du Grand Tronc, et est près du Chemin de Fer qui devra relier Acton à Waterloo. C'est un avantage immense pour ceux qui veulent s'occuper de monter un Moulin à Scie.

Pour plus de détails, s'adresser au propriétaire sur les lieux même, qui montrera le terrain, ou a M. Wm. RUTHERFORD, commerçant de bois, à Montréal.

Vente sur les lieux à MIDI.

BENNING ET BARSALOU,
Encanteurs.

Annonces Diverses.

MAGASIN DE CIGARES KOSSUTH

No. 122 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

No. 122 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

TABAC MELE DE KOSSUTH

Ce mélange dont je suis l'auteur est un des meilleurs sinon le meilleur de Montréal.

PRIX:

1re qualité	$1.25
2me "	1.00
3me "	0.80
4me "	0.60
5me "	0.40

Grande Rafle de 20 pipes en Ecume de Mer pour les Fêtes de Noel.

AVIS

Un assortiment de Pipes en Ecume de Mer, d'articles de fantaisie, et un lot choisi de Cigares de la Havane, seront vendus comme présents de Noël à des prix excessivement réduits.

21 Nov. 1870. am—11

AUX TAILLEURS.

ON DEMANDE un bon presseur de hardes.

H. SHOREY & Co.

25 Nov. fl—15

Pharmacie Royal Western.

MUNRO & JACKSON,

160, RUE McGILL'

MONTREAL.

FABRICANTS et PROPRIÉTAIRES des articles suivants:

Le Parfum aux Bourgeons,

Un article remplaçant déjà avantageusement les parfumeries de Lubin.

Coagulum,

Le meilleur ciment qui ait jamais été offert au public pour coller la Porcelaine, le Bois, le Verre, etc., etc.

La Poudre d'Œufs,

Le public désirait depuis longtemps cet article, qui permet de faire une grande économie d'Œufs et de Beurre dans la fabrication des Puddings, des Gateaux pour le Thé, des Biscuits, etc., etc.

Vendu chez tous les Epiciers et Pharmaciens à 5 cts. et 10 cts. le Paquet.

4 nov. 1870. 299

THÉ NOUVEAU

DU

JAPON.

Ex EDWARD HERBERT,

Venant d'arriver à

NEW-YORK,

3,000 DEMI-BOITES DE

THÉS NOUVEAUX DU JAPON

Très parfumés et non colorés,

REÇUS AUJOURD'HUI.

A vendre par

T. & F. ROSS & CIE.

24 novembre 1870. 14

Tribunaux.

COUR DE RÉVISION.

MONTRÉAL, 30 NOVEMBRE 1870.

David et Shaw et Douglas. Jugement renversé en partie.

Tourville et Buckle. Jugement confirmé.

Beaudry et Janes. Jugement renversé.

Bonneville et Clark. Jugement confirmé.

Robin dit Lapointe et Dorion et Ermantinger. Jugement confirmé.

Lafricain et Beaudry *ès-qual*. Jugement renversé.

Pearce et Pomroy et Spendlow. Jugement confirmé.

Grange et Mallette. Jugement confirmé.

Duhault et Lacombe (2 causes). Inscription pour révision. Rejetée.

Fordice et Kearns. Jugement confirmé.

Leavitt et Moss. Jugement confirmé.

Baker et Coote. Jugement confirmé.

Paige et Watt. Jugement confirmé.

Ste. Marie et Ostell. Jugement confirmé.

Banque de Toronto et Ringland. Jugement confirmé.

Martin et Tranchemontagne. Jugement renversé.

Larivière et Blouin. Jugement confirmé,

Boyer et Brignon. Jugement confirmé.

Labonté et Cauchon. Jugement confirmé.

Gauthier dit St. Germain et Dawson. Jugement confirmé.

Wilson et Ibottson. Jugement confirmé.

Berthelot et le Secrétaire de la Guerre. Jugement renversé.

COUR SUPÉRIEURE.

HON. JUGE MONDELET.

Boyer vs. Dorwin. Jugement pour $4,666 50; mais sans contrainte.

Ex Parte—Brunet—Certiorari. Jument cassé.

Archambault vs. Meunier. Action déboutée.

Jetté vs. Lachapelle. Séparation de corps refusée.

Sir J. A. McDonald vs. Ives. Jugement pour le Demandeur.

HON. JUGE BERTHELOT.

Treaces vs. Isaacson. Taxe de frais maintenue.

Fraser vs. Abbott et al. Il s'agit d'une défense en droit, opposée par les Défendeurs à l'action, qui a pour objet d'annuler le legs de feu Hugh Fraser, fondant le *Fraser's Institute*. La défense en droit est réservée pour être jugée, en même temps que le mérite.

King vs. Pinsonnault Motion pour faire payer $30,000 provisoirement, rejetée.

Bathgate et Delisle. Le défendeur est collecteur de douane. Il oppose une défense en droit fondée sur l'absence d'allégation, dans la déclaration, que le défendeur avait reçu un mois d'avis. La cour décide que cette allégué n'est pas nécessaire et que ce fait peut être prouvé sans être allégué. Défense en droit rejetée.

Terrill vs Haldane et al. Cette action est portée contre cinq défendeurs. Une partie des défendeurs demande la péremption d'instance. Elle est accordée.

Mitchel vs Brown et ux. Défense en droit fondée sur le fait que le billet a été fait le dimanche. La cour réserve de prononcer là dessus en même temps que sur le mérite.

COUR DE CIRCUIT.

HON. JUGE BERTHELOT.

Renaud et Union Bank. Le demandeur était le second endosseur d'un billet escompté par la Banque défenderesse. Ayant payé le billet, le demandeur demanda qu'on le lui rendît, afin de le faire protester contre le premier endosseur. La banque s'est chargée d'envoyer porter le billet chez le notaire. Elle ne l'envoya qu'après l'expiration du délai pour protester et après avoir rayé la signature du faiseur. La cour condamne la banque à payer le montant du billet.

Papineau vs Charlebois. Le défendeur plaidait qu'il avait obtenu une décharge sous l'acte de faillite. Le défendeur répondait que la créance du demandeur n'ayant pas été mentionnée dans le bilan, la décharge ne libérait pas le défendeur. La cour adoptant cette opinion, condamne le défendeur.

COUR SUPÉRIEURE.

HON. JUGE MACKAY.

L'hon. C. Wilson et La Corporation. Il s'agit de l'expropriation de la rue St. Joseph, coin de la rue rue McGill. L'hon. C. Wilson tient par une tierce opposition, dans laquelle il allègue que le jugement qui a été rendu par l'hon. juge Berthelot annulant la commission des-commissaires Springle et Brown, ne peut l'affecter, vu qu'il n'était pas partie à cette instance, et il demande à être reçu tiers-opposant et que le jugement du juge Berthelot soit mis à néant gant à lui. Demande rejetée.

Decouagne vs Decouagne. Prêt d'argent contre le remboursement duquel le défendeur oppose un plaidoyer de compensation fondé sur la pension qu'il a fournie à la demanderesse. La cour trouve dans les lettres du défendeur la preuve que cette pension devait être payée par l'intérêt. En conséquence, jugement est rendu pour le montant réclamé.

Leroux vs Létang et divers créanciers. Il s'agit de la contestation, par le demandeur de diverses collocations. 1o La collocation de Mongenais est rejetée. 2o Celles des sœurs du défendeur sont maintenues. 3o Celle du Seigneur est déduite avec dépens en faveur du demandeur.

Joubert vs. Laurier. Requête pour rejeter le compte rendu. Cette demande ne peut être acceuillie. Si le Demandeur est mécontent du compte il doit le débattre.

H. Stephens vs. L'Institut-Canadien-Français. Le Demandeur réclame la moitié d'un mur mitoyen. Le Défendeur plaide qu'il n'est pas propriétaire de l'immeuble voisin en sa possession; qu'il appartient à une société en commandite qui lui en laisse la jouissance *sous bon plaisir*. La cour adopte cette opinion et déboute l'action.

Leblanc vs. Beaudoin. Action renvoyée, sans frais.

Duchesnay et Vienne et Vienne Opp. Inscription en faux maintenue.

Société de Construction vs. Vienne et Vienne Oppt. Opposition déboutée.

Requêtes de divers Jurés, pour être relevés de l'amende pour avoir manqué à l'appel. La plupart sont rejetées. L'une est réduite à $5.

COUR SUPÉRIEURE.

L'HON. JUGE TORRANCE.

Bételle vs. l'Union St. Jacques. La veuve d'un membre demande l'allocation qui avait été stipulée entre la société et son défunt mari La société plaide que par un acte du parlement elle a été relevée do l'obligation dont la demanderesse exige l'exécution en payant une somme de $200 une fois pour toutes. Cette dernière répond que le parlement n'avait pas le droit de passer cet acte qui était inconstitutionnel, vu qu'il s'agissait d'une question d'insolvabilité. L'acte de la confédération réserve au parlement fédéral tout ce qui concerne la faillite. La défenderesse s'est adressée au parlement de Québec, demandant à être relevée de certaines obligations et entr'autres de celle de payer à la demanderesse ce qu'elle réclame. La cour est d'opinion que le parlement de Québec n'avait pas le droit de passer cet acte, qui était inconstitutionnel, vu qu'il s'agissait d'une question de faillite, et la défenderesse est condamnée à payer.

Cowie vs. Lyman. Jugement pour le demandeur.

Nantais vs. Lafrance. Jugement pour le demandeur.

Labelle vs. Labelle. La cour est avec le défendeur sur la question de certains frais. Il y a des calculs à faire avant d'enrégistrer le jugement. Les parties devront aller en chambre.

Ex parte.—Jérôme Cayen, Joseph Pesant, Benjamin Cadieux. Les requérants, par *certiorari*, demandaient la nullité des sentences du recorder, qui les avait condamnés à $20 pour avoir embarrassé la rue par des matériaux. Les requérants avaient nié à la corporation la propriété de la rue en question, et ils prétendaient que dès qu'une question de propriété était soulevée, le recorder n'avait plus juridiction. La cour est d'opinion que cette objection ne peut venir que de celui qui se prétend propriétaire. Les jugements du recorder sont maintenus.

Patenaude vs. Charron. Action en bornage. Le Défendeur dit qu'il possède depuis plus de 30 ans, avec clôtures, et il demande que les bornes soient placées sous cette clôture. La Cour trouve cette défense bien fondée.

Brousseau vs. Trudeau. Jugement pour le Demandeur.

Gervais vs. Lamoureux. C'est un testament attaqué comme faux. L'action est déboutée.

Ex Parte.—Lortie, pour décharge, contestée par un créancier. Jugement réservé pour quelques jours.

COUR SUPÉRIEURE.

L'HON. JUGE BEAUDRY.

Turcotte vs. Jeannotte. Transport déclaré nul.

Mills vs. Broodie. Jugement pour $125.00.

McFarlane vs. Jones. Interprétation de testament. Jugement pour la Demanderesse.

Brown vs. Leggatt. Jugement pour le Demandeur.

Senécal vs. Préfontaine. Préfontaine Opposant. Opposition maintenue.

Welsh vs. The Glenbrick Cy et Walker Opposant. Jugement pour le Demandeur pour $1500.

COUR DE CIRCUIT.

L'HON. JUGE BEAUDRY.

Langlois vs. Barrette et Dorion Opposant. Opposition maintenue sans frais.

Avis Spéciaux.

POUR PURIFIER LE SANG.

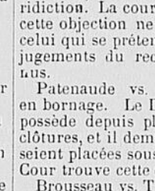

La réputation dont jouit cette excellente médecine, est due aux guérisons qu'elle opère, qui sont souvent merveilleuses. Des cas de maladies scrofuleuses invétérées, ou le système paraissait corrompu ont été purifiés et guéri par son action.

Des douleurs et affections qui s'étaient extrêmement aggravées par l'effet du scrofule ont été radicalement guéries; et cela est tellement connu dans presque chaque section du pays, qu'il est à peine nécessaire d'informer le public de l'usage et des vertus de cette médecine. Le poison scrofuleux est un des plus grands destructeurs de la race humaine.

Souvent, ce locataire insensible de notre système mine notre constitution et fait naître ces maladies fatales et affaiblissantes, sans faire soupçonner sa présence. De plus, il semble entretenir l'infection par tout le corps et ensuite, en quelque bonne occasion, se développe sous quelque forme hideuse ou à la surface des organes. Dans ce dernier cas, des tubercules peuvent être soudainement déposés dans le cœur ou les poumons ou des tumeurs dans le foie, où il indique sa présence par des éruptions de la peau ou de vilains ulcères sur quelque partie du corps. La nuit que l'usage de temps à autre d'une bouteille de SALSEPARAILLE fait très utile lors même qu'aucun symptôme n'apparaisse.

Les personnes affligées des douleurs suivantes se trouvent généralement soulagées et par la suite guéries par l'usage de cette *Salsepareille*: ERYSIPÈLE, FEU ST. ANTOINE, DARTRES, HUMEURS, SALIVATION, VERS SOLITAIRE, MAL D'YEUX, MAL D'OREILLE, et autres éruptions ou autre caractère visible de maladies scrofuleuses. Aussi, dans les formes plus cachées de DYSPEPSIE, HYPOCONDRIE, MALADIE DE CŒUR, CONVULSION, EPILEPSIE, NÉVRALGIE, et les différentes affections ulcéreuses des systèmes musculaire et nerveux.

Les mêmes SYPHILITIQUES ou VÉNÉRIENNES et MERCURIELLES sont guéries par l'effet de cette Salsepareille, quoique un temps assez long se passe avant qu'aucune médecine puisse abattre ces maladies obstinées. Mais en en faisant un usage prolongé, cette médecine guérira ces maladies. LA LEUCORRHÉE, ULCÈRES UTÉRINS et MALADIES DES FEMMES sont très souvent soulagées et ensuite guéries par son effet restaurateur. Des directions minutieuses pour s'en servir se trouvent dans notre almanach que l'on donne *gratis*. Le RHUMATISME et la GOUTTE, quand ils ont pour cause l'accumulation de matières étrangères dans le sang, cessent immédiatement, comme aussi les douleurs du FOIE, TORPEUR, CONGESTION ou INFLAMMATION du FOIE et la JAUNISSE, quand ces maladies naissent, comme il arrive souvent, des poisons renfermées dans le sang. Cette Salsepareille est un grand restaurateur de la force et de la vigueur du système. Ceux qui sont LANGUISSANTS, INATTENTIFS, ABATTUS, PRIVÉS DE SOMMEIL ET TROUBLÉS D'AGITATION OU CRAINTE NERVEUSE, ou AFFECTÉS D'AFFAIBLISSEMENT, se trouveront immédiatement soulagés et convaincus de ses qualités restauratives.

Préparée par

DR. J. C. AYER & CIE.,
Chimistes, Lowell, Mass.

HENRY SIMPSON & CIE., Agents, Montréal.
1er Octobre 1870. cfos-dm-271

Purgation et Restauration.—Par le moyen des *Pilules sucrées de Bristol*, ces deux propriétés vont main en main, ce qui ne peut être dit de n'importe quel autre cathartique existant. Pour cette raison elles sont décidément la meilleure médecine altérative qui ait jamais été prescrite pour la paralysie, les maladies nerveuses, la débilité générale. Ces maladies sont toujours à quelques dégréjointes, soit pour leurs effets ou turcause, à la condition maindtive de l'estomac, de poumon ou des intestins. Sur ces organes, les Pilules agissent avec promptitude, avec un pouvoir direct et curatif qui est simplement étonnant, pendant qu'en même temps elles communiquent de la vigueur à toute l'organisation. La *Salsepareille de Bristol*, indubitablement le plus remarquable des agents pour renouveler la vitalité du sang, est indispensable en pareil cas. Ces Pilules sont contenues dans des fioles et peuvent être conservées sous tous les climats.

A vendre par tous les Pharmaciens.

AUX FAMILLES.—C'est avec plaisir que nous recommandons à nos lecteurs d'aller faire une visite au nouveau magasin d'épiceries que viennent d'ouvrir MM. Matthieu et Trudel, au No. 88 de la rue Notre-Dame. On y trouvera des vins des meilleurs crus et les meilleures liqueurs en général. Les épiceries ne laissent aussi rien à desirer sous le rapport de la quantité qui est supérieure et aussi sous celui du bon marché. Ainsi, n'oubliez pas d'aller chez MM. Mathieu et Trudel où vous serez certains d'avoir des marchandises de choix.

C'est réellement un bon remède, bien propre à refaire le système et augmenter la vigueur du corps et de l'esprit.—(Du *Journal de St. Jean*, N. B., 7 déc. 1868.)

Ce sirop se vend $1.50 la bouteille, ou six bouteilles pour $7.50.

Agents à Montréal, Francis Cundill et Cie., 32, rue Lemoine.

—L'épuration du Sang, sur laquelle les charlatans se sont tant appuyés, n'est pas seulement une illusion et un mot vide de sens. Le microscope montre que quelques maladies existent par des excroissances parasites sur les globules du sang, et on connait de plus que certaines substances peuvent les détruire ou les chasser. Ces substances contété combinées dans la *Salsepareille d'Ayer* qui peut chasser efficacement et détruire ce principe nuisible au sang et à l'organisme tout entier.

LE SIROP CARMINATIF de BIRKS s'emploie pour la dentition des enfants. 101

Avis Spéciaux.

"Magna est Veritas et Prœvalebit."
"La verité est grande et elle prevaudra"

AMERS D'HOSTETTER, AMERS DE MISHLER, AMERS DE RICHARDSON, AMERS DES PLANTATIONS, etc.

Jamais les spiritueux distillés ou l'alcohol étendu n'ont été présentés au public sous une forme plus propre à créer des habitudes d'ivrogne et un mal et fatal esclavage de la bouteille comme celle suggérée par la tête de cette annonce. Ces compositions ne sont rien moins que du whiskey ou du rhum déguisés par l'introduction de quelques écorces amères, bois et racines dont un homme ayant quelques notions de botanique pourrait chargerune charrette dans presque tous les bois de notre pays. **** Ces manufacturiers d'amers font des fortunes par la vente de whiskey chargé d'amers et la crédulité et la confiance de milliers de personnes dont les systèmes nerveux demandent des stimulants ou des narcotiques, et qui ont trop de délicatesse envers le sentiment public et trop de conscience pour boire du whiskey pur dans une auberge. Dans un prochain numéro de l'*Advocate* je me propose de démasquer d'une manière rigoureuse l'hypocrisie flatteuse, la philantropie fausse et la sympatie affectée pour l'humanité souffrante qui servent si bien à dorer cette vente de whiskey coloré. En même temps, que tous les amis de la tempérance, les patriotes et les philantropes se mettent en garde contre le whiskey déguisé comme une médecine.—CHARLES JEWETT.

COPIE.—Laboratoire du Département de l'Agriculture, Washington, 25 déc. 1868:

"Les Amers au Vin" de M. A. M. F. Gianelli, de Montréal, éprouvés dans ce laboratoire, ont donné les résultats suivants: "Amers Royaux Italiens, (2 bouteilles examinées), pesanteur spécifique 1.0009.

Au moyen de plusieurs résultats.

Alcohol (par la pesanteur).....	15.2-00	per cent.
Sucre (canne).....	3.37	do
do (fruit).....	63	do

L'extraction était abondante et contenait plusieurs odeurs aromatiques. Après l'avoir évaporé, précipité plusieurs fois avec les réactifs ordinaires, elle a produit une substance ayant la réaction de "l'Quanthine" de Faure. On pouvait séparer l'alcide tartarique en quantité remarquable et la remarquer facilement.

Une solution de nitrate d'argent n'a pas été réduite par le liquide ("Amers"), et il n'y avait aucune apparence de l'huile "Fusel."

Cette analyse prouve que le principe éthéré du vin (Quantine) se trouve en quantité considérable, et que l'acide propre du vin de Xérès s'y trouve aussi, et que l'on ne peut découvrir aucune trace de l'huile "Fusel."

D'après tous ces réactifs, ils est évident que l'on s'est servi de vin pour fabriquer les "Amers Italiens de Vin" et que l'on ne s'est pas servi de whiskey.

La plus grande partie de l'alcohol trouvé appartenait certainement au vin qui se trouvait dans les amers, et non au whiskey.

(Signé), THOMAS ANTISELL, M.D.,
Premier Chimiste du Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

New-York.

CHER MONSIEUR,—Me relevant d'une longue et grave maladie, je reçus une bouteille de votre "Tonico Reale" et son usage m'a causé beaucoup de bien, vu que je m'aperçois que mon appétit et ma digestion se sont améliorés, et je n'hésite pas à le recommander comme un des meilleurs et des plus agréables toniques dont je me sois jamais servi

WILLIAM ARNOLD,
A. B. Trinity College, Dublin; M. R. C. S., Londres; M.D., New-York, Licencié du Collége Royal de la Havane.
A. M. F. GIANELLI, Ecr.
25e rue Est, No. 20, New-York.

CHER MONSIEUR,—J'ai essayé avec soin le "Tonico Reale" et j'ai le plaisir de vous informer que c'est le tonique le plus agréable et le meilleur que j'ai jamais employé dans ma pratique. Je le trouve le plus particulièrement adapté aux femmes et aux enfants affaiblis par les diverses maladies auxquelles ils sont sujets. Si vous me faites la faveur de m'informer, par lettre, où je puis me procurer cet amer pour mes patients, je ferai tout mon possible pour le recommander. Ordinairement les amers qui se vendent sont trop amers et renferment trop d'*Alcohol*, et par conséquent deviennent nuisibles.

Votre "Tonico Reale" me semble être le tonique que nous avons cherché longtemps, mais que nous n'avons jamais trouvé jusqu'à ce que le Prof. Verri, M. D, de Padoue, en ait doté le monde médical.

Respectueusement, etc.,
W. FRED. HOLCOMB, M. D.
Professeur de Chirurgie auriculaire et Ophtalmique au Collége de Médecine de N. Y., et Chirurgien de l'Hôpital Ophtalmique et du Dispensaire Demuth.

A A. M. F. GIANELLI, Ecr.

CHER MONSIEUR,—Après un long et minutieux essai, j'ai beaucoup de plaisir à recommander vos Amers Royaux. C'est un excellent stimulant et tonique qui aide à la digestion et donne du ton aux organes de la digestion. Je crois, d'après la note que vous m'avez remise des ingrédients qui entrent dans sa composition, que c'est une combinaison admirable, un tonique agréable, utile et sûr.

Votre dévoué,
R. P. COOKE, M.D., New York.

M. GIANELLI.
31, rue Temple, Boston.

MON CHER MONSIEUR,—Je m'empresse d'accuser réception d'un échantillon de votre "Royal Italian Bitters" accompagné de la note m'informant de la formule de sa préparation. Ayant un champ vaste pour essayer l'effet de votre Amer, j'ai obtenu le succès le plus flatteur dans les cas qui exigent un stimulant doux et tonique à la fois, et je le recommanderai avec plaisir dans la dyspepsie, l'indigestion, la perte de l'appétit, la débitation générale et l'inactivité constitutionnelle du foie. Je demeure, mon cher M. Gianelli

C. PRINCE, M. D., 378me rue est.

A. M. F. GIANELLI.

CHER MONSIEUR.—J'ai retardé à accuser réception de votre bienveillante remise d'amers royaux italiens jusqu'à ce que je pusse en faire l'essai. Je suis heureux de dire que c'est le meilleur article dont j'ai encore fait usage. Son goût est très agréable. Il me paraît être très pur et préparé avec un soin extraordinaire, et propre à faire un tonique des plus excellents et à augmenter l'appétit pour plusieurs cas de dyspepsie, débilité et convalescence produits par la maladie.

Avez-vous une agence pour sa vente à New-York? Avec respect votre,

F. J. BUMSTEAD, M. D.
Lettre de G. Miliano, M.D.
22 ONZIEME RUE OUEST, N. Y.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu, il y a quelque temps, un échantillon de vos Amers Royaux Italiens que vous avez eu la politesse de m'envoyer. Après en avoir fait un essai avantageux, je suis heureux de dire que ce sont des toniques délicieux et des amers stomachiques et stimulants qui, je le pense, seront considérés comme utiles à tous ceux qui souffrent de l'indigestion, de la constipation et de la dyspepsie.

Avec mes meilleures souhaits pour votre succès, je suis avec respect votre,

G. MILLIANO, M. D.
A.M. F. GIANELLI, ECR.
23 janv. afps ar--

—Le *Scientific Journal* de Philadelphie dit que Geo. P. Rowell et Cie., de New-York, sont si généralement connus sur tout le continent que de les nommer et d'expliquer la nature de leurs affaires, serait entièrement superflu. Pas une Agence de Publicité n'a déployé plus qu'eux d'énergie et de tact dans la transaction de leurs affaires.

—Si vous souffrez des Dents, faites usage du *Dentifrice de Birk*, garanti pour une guérison immédiate. Seulement 12½ cents par Bouteille. Préparé et vendu seulement par JOHN BIRK, Pharmacie Ste. Catherine. 588, Rue Ste. Catherine, entre la Rue des Allemands et la Rue St. Constant. Montréal. 255

Eau de la Floride de Murray et Lanman.—Contrairement à la généralité des eaux de toilette, qui sont des essences et rien de plus, ce parfum délicieux est un cosmétique et un remède extérieur. Mêlé avec l'eau, il devient précieux pour laver la peau en faisant disparaitre les boutons, et toutes les autres aspérités. Appliqué à la tempe il guérit du mal de tête et quand on en fait usage après s'être fait la barbe il prévient l'irritation de la peau qui en est ordinairement la suite. Quand on s'en sert pour se laver la bouche, il neutralise les effets du cigare et améliore la condition des dents et des gencives.

☞ Prenez garde aux contrefaçons; demandez toujours pour la véritable **Eau de Floride de Murray et Lanman,** préparée seulement par Lanman et Kemp, New-York. Toutes les autre sont sans valeur.

A vendre chez tous les pharmaciens.

UNE CHARMANTE PROMENADE à faire est de suivre la Rue Ste. Catherine à l'Est de la Rue St. Laurent. Les arbres vous procureront un ombrage touffu, et vous pourrez toujours avoir des Sodas à la Glace à la Pharmacie Ste. Catherine de JOHN BIRKS, 588, Rue Ste. Catherine. 203

AVIS.—Nos lectrices seront charmées d'apprendre que dès cette date elles peuvent se faire faire toute espèce de Corsets français à la mesure chez MADAME BERTRAND, 29, RUE BLEURY. Il a été prouvé que le Corset fait sur mesure n'injure point la santé, outre il donne à la robe une taille des plus gracieuse.

Que nos lectrices s'empressent de profiter d'une occasion aussi rare et sans précédent.

MADAME BERTRAND,
29 Rue Bleury.

L'efficacité des pastilles pulmonaires de Bryan pour guérir la Toux, le Rhûme et toutes les affections des bronches, et pour encourager ceux qui souffrent, est devenue proverbiale. Dans les Etats-Unis, où ces merveilleuses pastilles sont connues, elles renversent toute opposition et éclipsent toute concurrence. La demande a toujours augmenté pendant les vingt dernières années, et maintenant la vente est en moyenne de plus de cent mille boîtes par année. Des membres éminents de la profession médicale en grand, admettent qu'ils ne connaissent aucune préparation qui produisent des résultats aussi bien faisants que ces pastilles. Lorsqu'elles sont prises à temps elles guérissent pour toujours. Vendues par tous les droguistes et dans la plupart des magasins respectables de la Province, à 25 centins par boîte.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et cie., J. Gardner, John Rogers et Cie., J. A. Hart, H. H. Gray, P. E. Picault et Fils, et tous les droguistes en général.

Lorsqu'il y a équilibre entre le corps et le cerveau, l'estonne suffit à réparer les pertes de l'économie, dans le cas contraire, l'estomac est insuffisant, parce que les pertes subies ne sont suffisamment reparées. De là, la source de si nombreuses souffrances occasionnées par des maladies telles que celles du Cœur, du Foie, de l'Estomac, et des Poumons, maladie qui n'ont de cause que dans la surexcitation du système nerveux. Le *Sirop d'Hypophosphites composé de Fellow*, pourra seul rétablir l'équilibre, et opposer un obstacle à la maladie.

L'efficacité des pastilles pulmonaires de BRYAN dans la guérison de la Toux, du Rhume, et des autres affections bronchiques, est passée à l'état de proverbe. Aux Etats-Unis, où ces pastilles merveilleuses sont en vogue, elles éclipsent toute opposition et toute concurrence; la moyenne des demandes pour cet endroit, depuis vingt ans jusqu'à aujourd'hui, a atteint le chiffre de 100,000 boîtes par année. Un grand nombre de membres éminents de la profession médicale ont avoué qu'ils ne connaissaient aucuns médicaments pouvant obtenir des résultats aussi satisfaisants que ces Pastilles. La guérison est certaine lorsqu'elles sont prises à temps.

En vente chez tous les Pharmaciens et dans la plupart des magasins bien assorties de la province, à 25 cts. la boîte. 14

POUR de bonnes Photographies de tout genres, allez aux ateliers de Photographie de BALTZLY, 374, Rue Notre-Dame. Venez et voyez.

Guérison de l'Alphonte.—Le *Sirop d'Hypophosphite composé de Fellow*, Guérit en peu de temps l'Alphonte, ou perte de la voix, qu'elle soit occasionnée par l'inflammation de la membrane muqueuse, ou que sa cause se trouve dans le froid, ou dans un dérangement du système nerveux.

Annonces Diverses.

ALKABASAR
ARRIVE ENFIN.

Cet élégant Tonique Turc est un des plus délicats et des plus salutaires remèdes qui aient été soumis à l'approbation publique sur ce continent, et il se recommande de lui-même à l'encouragement pour les raisons suivantes:

C'est un remède qui a été fait par un des plus éminents pourvoyeurs de la Cour Ottomane.

Il empêche l'acidité de l'estomac

Il chasse la mélancolie.

C'est un tonique doux et qui donne de la vigueur et un stimulant des plus efficaces et en même temps des plus inoffensifs.

Il rend la respiration douce et agréable.

Il stimule l'appétit si on le prend AVANT les repas.

Il facilite la digestion si on le prend APRÈS les repas.

Il neutralise les penchants à l'usage des liqueurs enivrantes.

Il rend l'esprit brillant parfaitement clair.

Si on le prend habituellement, il donne de la vitalité et de l'énergie à tous les organes du corps.

Par l'usage de ce remède un homme de 70 ans, reprendra autant de vigueur que s'il était à l'âge de 30 ans et il est fortement recommandé aux personnes de constitution délicate.

C'est le remède favori des Dames de l'Orient principalement.

Ainsi donc, assurez-vous la santé, la longévité et l'énergie vitale par l'usage du

TONIQNE TURC ALKABASAR

Tenu en dépot chez les principaux Droguistes et Epiciers de la puissance.

Pour les prescriptions, voir les étiquettes sur les bouteilles.

HENRY CHAPMAN & CIE. } Montréal.
EVANS, MERCER & CIE., }

Seuls agents pour la Puissance.
19 juillet 1870. aa-267

1870 — EXPOSITION — 1870

4 Premiers Prix et une Mention Honorable.

1er PRIX pour POÊLE de CUISINE à charbon.
1er PRIX pour POÊLE de SALON.
1er PRIX pour REFRIGERATEUR.
1er PRIX pour FOURNAISE à air chaud pour toutes espèces de Charbon.
MENTION HONORABLE pour FOURNAISE à Bois.

Le soussigné dont la Maison est si bien connue sous le nom de T. CREVIER offre en vente ces Poêles et Fourmaises de premier prix.

Ces fournaises brevetées le 1 mai 1866, se chauffent indistinctement avec n'importe quelle espèce de charbon, le coke, la tourbe et le bois; leur économie est incroyable et elles n'ont jamais besoin d'et e nettoyées.

Le soussigné prend aussi des ordres au dehor pour la confection et la réparation des Couvertures, Dalles et Dalleaux.

Son assortiment de Poêles, Vaisseaux de Cuisine, Ferblanterie, est des plus complets, des mieux confectionnés et prêts à être livré aux prix les plus modérés.

Le soussigné ne saurait aussi trop recommander le nouveau Poêle de Cuisine pour charbon et bois appelé P. P. Stewart, ayant rapporté le premier prix à la dernière Exposition.

Mon établissement a été organisé de manière à ne pas être surpassé sous aucun rapport, et une visite rendue à cet établissement convaincra chacun de l'exactitude de cet avancé.

T. CREVIER,
No. 427, RUE NOTRE-DAME,
Vis-à-vis l'ancien emplacement de l'Eglise des Recollets.
6 oct. 1870. cm—275.

CHARBON.

TOUTES ESPÈCES DE CHARBON A VENDRE PAR

COPLAND, PHYMISTER & Cie,,

DEPOT DE CHARBON

COIN DES

Rues des Sœurs Grises & Wellington.

6 oct. 1870. fm-275

BOIS DE CONSTRUCTION

12,000,000 de pieds.

NOUS avons en chantier et offrons au public 12 MILLIONS DE PIEDS DE BOIS DE CONSTRUCTION. L'assortiment le plus considérable et le plus varié de la ville, consistant en Pin, Epinette, Tamarack de 3 pouces; Pin, Epinette, Tamarack et bois blanc de 1½, 1¾ et 2 pouces; do 2½, 3 et 1 pouce; Noyer noir, Erable, Frêne, Mérisier, etc., en Madriers, Planches et Voliges (*scantlings*) de toute longueur et largeur; 40,000 pie is de cèdre; 3,000 Rames pour radeaux, Dalles et Eenelles, et une grande quantité de Bardeaux seiés et fendus de première qualité et Lattes de pin.

250,000 pieds de Planche, *Forcus* et *Scantling*, propres pour le lambrissage des navires.

On scie le bois carré et rond sur commande.

Ce bois est offert à des prix extrêmement réduits.

JORDAN et BÉNARD,
192, Rue Notre-Dame, (près l'Hôtel Donegana), 302, rue Craig, coin de la rue Bonsecours (Carré Viger); et sur le Quai Bonsecours, en été.
24 mai 1870. 163

GEORGE HARVEY,

Marchand de toutes sortes de

MACHINES A COUDRE

POUR

FAMILLES ET MANUFACTURES,

eui Agent dans la Province de Québec, pour la vente des célèbr

MACHINES À COUDRE DE LOCKMAN, A NAVETTE ET A POINTS DOUBLES.

La meilleur marché, la plus simple et la plus durable machine à coudre de famille, qui ait jamais été offerte au public. Le plus grand succès a signalé l'introduction de cette machine; plus d 5,000 ont été vendues en Canada pendant ces cinq derniers mois.

Une excellente Machine à Coudre ne se dérangeant jamais!

LE DERNIER MOT DE LA SIMPLICITE

Les Dames devront demander et examiner la Machine de LOCKMAN avant d'en acheter d'une autre sorte.

Epargnez-vous de l'argent et du tracas en vous pourvoyant de la meilleure Machine. Chaque Machine est garantie pour un an.

On a toujours en Magasin des Aiguilles, des Navettes, des Élastiques, du Fil, de la Soie, de l'Huile, etc., etc.

On demande es Agents. Des hommes entreprenant pourront y trouver de grands avantages.

On peut obtenir des prospectus en s'adressant à

GEORGE HARVEY,
Agent pour la Province de Québec,
A transporté son magasin du No. 72, Rue St. Jacques, à l'ancien magasin de Boyce, 343, Rue Notre Dame, Montréal.

☞ On répare toutes sortes de Machines à Coudre.
21 avril 1870. an—136.

Le Régénérateur Indien Patenté

DE M. LOUIS LARIVE.

Voulez-vous empêcher la chûte de vos cheveux? Voulez-vous avoir une belle chevelure? Voulez-vous faire disparaitre l'inconvénient d'un crâne chauve? Voulez-vous un excellent remède contre les maux de têtes? Usez du *Régénérateur Indien* de M. Louis Larivé.

En vente chez tous les Pharmaciens.

LOUIS LARIVÉ,
11 fas -- -- 81 Rue Ste, Elizabeth, Montréal.

LE SIROP CARMINATIF DE BIRKS donne un soulagement immédiat aux enfants souffrant des dents. 101

Nouveautés.

LES DAMES
DE
MONTREAL

Sont respectueusement priés de se souvenir que

L'ANCIENNE MAISON MORISON

A ÉTÉ ROUVERTE.

La réputation si ancienne et si bien établie de cet Etablissement pour

L'EXCELLENCE DES MARCHANDISES
ET
Leur Bon Marché,

SERA MAINTENUE.

Vous êtes respectueusement priés de nous accorder une visite.

450, RUE NOTRE-DAME,
(*PRÈS LA RUE McGILL.*)

E. TURGEON.

29 août. 242

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

JAMES BAYLIS,

Importateur et Marchand de Tapis de Droguets, Tapis de foyer, Nattes, Rideaux, Accessoires pour rideaux, Etoffe pour meubles, etc., etc., ainsi que Tapis pour Voitures et

Prélats pour Corridors.

Offre à ses amis et au public, pour la vente de ses Marchandises, des avantages qui ne peuvent être surpassés par aucune autre maison de la puissance

Son nouveau MAGASIN de TAPIS se trouv maintenant au

Nos, 459 et 461, RUE NOTRE-DAME,
(Près de la Rue McGill.)

Son assortiment se compose des dessins les plus nouveaux et les meilleurs. Il reçoit chaque semaine des NOUVEAUX ENVOIS des manufactures.

J. BAYLIS,
24 mai 1870. aa-163

TRAITÉ COMPLET, THEORIQUE et PRATIQUE DE GÉOMÉTRIE et d TRIGONOMÉTR E rectiligne et sphérique, avec TABLES de Logarithmes et autres Tables utiles; contenant aussi le NOUVEAU SYSTÈME de l'auteur p ur TOISER tous les CORPS de formes quelconques, t us les Segments, Trones et Onglets de ces corps, par UNE SEULE et MÊME RÈGLE.

A vendre par le soussigné

C. BAILLARGÉ, Québec.
19 octobre 1870. 285

J. A. RAFTER & CIE.,

ONT

OUVERT LEUR

NOUVEAU MAGASIN

DE

VETEMENTS,

AU

NO. 463,

RUE NOTRE--DAME,

A COTÉ DE LA

RUE McGILL,

15 Juin. fm-180

Demandes.

On demande

Dans un Magasin de Machines à Coudre de premier ordre, une Dame capable de montrer et faire fonctionner les Machines.

S'adresser au No. 72, Rue St. Laurent, entre 8 et 9 a. m., et 12 et 1 p. m.

Salaire avantageux.

10octobre. 278.

Pension Demandé.

Un Monsieur désirerait trouver, dans une famille française demeurant dans le haut de la ville, une Chambre et la Pension, (déjeuner et souper seulement.)

S'adresser au Bureau du *Pays*.

2 nov. 297

On Demande

VINGT-CINQ BONS TAILLEURS de PIERRE S'adresser à Syracuse, N.-Y., Rue Gifford, au chantier de MM.

CONNIF et J. F. DEE.

20 sept. 261

On Demande.

Une famille de quatre personnes désirerait avoir dans une famille canadienne où, il ne serait parlé absolument que le français, deux CHAMBRES à COUCHER, un SALON, l'usage du PIANO, ainsi que la PENSION.

S'adresser par lettre en indiquant les conditions, boîte 418, P. O. Montréal.

27 oct. —293.

ON DEMANDE

50 garçons pour vendre sur les rues l'Edition du oir du

JOURNAL "LE PAYS,"

BUREAUX:

230 Rue St, Jacques

Imprimerie.

AUX IMPRIMEURS!

S. COLLINS

FABRICANT

D'ENCRES A IMPRIMER,

SPÉCIALITÉ

D'Aucres de la meilleure qualité

NOIR DE JAIS,

POUR IMPRESSION DE

LIVRES ET JOURNAUX,

—AUSSI—

ENCRES DE COULEURS

DEPOT ET FABRIQUE

12, RUE FRANKFORT,
NEW-YORK.

M. COLLINS est le fournisseur de la Maison LOUIS PERRAULT ET CIE., à Montréal, et le *Pays*, dont l'élégance typographique est si fort remarquée, est imprimé avec

L'Encre à Journaux

—DE—

COLLINS.

PRIX MODÉRÉS, toute encre vendue par la Maison est garantie.

Les imprimeurs, qui n'ont jamais employé ces encres, sont invités à les essayer. Ils verront qu'elles sont tout à fait égales